Godj
Fr 054
Bac/Mém
102516

00102516

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR À L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

10251

JOURNAL D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Rélations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

PAR FEU M. DE BACHAUMONT.

TOME ONZIEME.

. . . . *huc propius me,*

. . . . *vos ordine adite.*

HOR. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,

CHEZ JOHN ADAMSON.

MDCCLXXIX.

00102516

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIERE LETTRE (*).

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures, exposées au Sallon du Louvre, le 25 Août 1777.

Paris, ce 9 Septembre 1777.

LE Sallon de cette année, Monsieur, se ressent déjà des soins du nouveau Directeur pour son amélioration, pour le rendre moins indigne de la foule des curieux qui le remplissent sans relâche. C'est le plus nombreux que l'on ait encore vu, ou du moins le plus richement garni. Dès la cour on trouve quatre superbes Statues. La Sculpture se répand encore au loin, & les atteliers de plusieurs Artistes recelent des chef-d'œuvres qu'il y faut aller chercher. A

(*) Les Lettres suivantes nous sont parvenues trop tard, pour avoir pu être insérées à leur véritable place & selon l'ordre des dates: cependant, comme elles sont écrites avec vérité, remplies d'ailleurs d'une Critique fine & bien raisonnée, nous croyons faire plaisir au Public en les plaçant à la tête de ce Volume. *Note de l'Editeur.*

l'égard de la Peinture, on en a retranché cette multitude de portraits dont ce lieu autrefois étoit surchargé; indice de la stérilité des Maîtres ou du dépérissement de l'Art. On l'a remplacée par des Tableaux d'histoire du premier genre, & dans ceux commandés par le Roi, on a remarqué avec satisfaction que beaucoup de sujets étoient choisis dans nos Annales. Il y a du bon dans presque tous ces morceaux: il en est même qui excellent pour certaines parties. Tel concurrent a le coloris assez brillant, tel autre la composition sage; celui-là ordonne bien, celui-ci dessine supérieurement: mais dans aucun on n'admire l'enthousiasme du génie, sans lequel il n'y a point de grands hommes, en quelque genre que ce soit. C'est pour y parvenir, sans doute, que les juges se sont rendus fort difficiles cette année, & n'ont accordé aucun prix aux Eleves. C'est désormais d'eux qu'il faut attendre ces sublimes élans, fruits de la nature perfectionnée par l'étude, plus que de l'âge & de la réflexion: assertion qui se justifie dès aujourd'hui. M. *Callet*, tout récemment Agréé, dont le nom même ne se lit point encore sur le livret, est celui qui annonce le plus d'ame & de feu. Dans son Tableau de *Cérès implorant la foudre de Jupiter, après l'enlevement de Proserpine sa fille*, quoiqu'à genoux aux pieds du Maître des Dieux, la vengeance respire tellement sur sa figure, qu'elle semble le menacer lui-même. Dans

chacune de ses mains elle tient une torche ardente; elle va ravager les moissons, embraser la terre, si elle n'obtient la justice qu'elle exige. La Déesse dit tout cela. Cependant on ne lui trouve pas assez de désordre dans le vêtement, trop magnifique. Elle n'a point ces cheveux épars dont la couvre Ovide. Quant au Jupiter, par l'art du Peintre, il paroît colossal, quoiqu'il ne soit que dans les proportions ordinaires: mais son courroux n'a rien de surhumain; c'est plutôt l'humeur d'un vieillard qu'on arrache à son repos. Toute la fierté qui devroit résider sur son visage, est dans son attitude & dans ses muscles fortement prononcés. Il suit de ces critiques seulement que le candidat a fait assez bien pour mériter de les éprouver.

Le dernier Agréé avant celui-ci, M. *Berthellemy*, offre un Tableau qui n'est pas sans mérite. Il a traité le sujet qu'avoit trouvé si heureusement M. *Dubelloy*, pour sa tragédie qui a fait tant de bruit, *le Siege de Calais*; titre impropre, en ce que le siege n'est nullement l'action qu'a choisie le Peintre. Il a pris le moment plus intéressant, où *Edouard* irrité de la longue résistance des assiégés, ne voulant entendre à aucune composition, si on ne lui livroit six des principaux d'entre eux, *Eustache de Saint-Pierre* & cinq autres se dévouent pour leurs compatriotes, &, la tête & les pieds nuds, la corde au cou, ils apportent au Monar-

que les clefs de la ville: il est déterminé à les faire mourir; mais il se laisse vaincre, & accorde leur grace aux prieres de la Reine & de son Fils. Il y a de l'ensemble dans cette composition: on en aime l'unité; tout concourt à l'action; point de hors-d'œuvre, de partie étrangere ou oiseuse. Mais le caractere des têtes n'est pas à ce point de noblesse & de vérité qu'exige un spectateur difficile. La colere du Roi semble plutôt naître de la méchanceté que de l'indignation d'un vainqueur superbe, que révolte tout obstacle, pour qui la défense la plus légitime devient un crime. On distingue cependant à travers son air menaçant une espece de souffrance; ce qui n'est pas exact: c'est de l'attendrissement qu'il faudroit; mais on doit toujours savoir gré à l'Artiste d'avoir sçu réunir sur un même visage deux sentimens contraires: seul effort qui prouve combien il est capable de marcher sur les pas des grands Maîtres.

On reproche à la Reine intercédant en faveur des victimes, une pâleur excessive, qui la feroit prendre pour la victime même. Quant au fils d'Edouard, il est enfoncé dans la demi-teinte & devient par-là trop subalterne. On desireroit plus de fermeté dans *Eustache de St. Pierre*, personnage le plus saillant des captifs, ainsi que cela doit être. Comme c'est lui qui joue le plus beau rôle de ce poëme intéressant, l'auteur auroit dû rassembler tout le sublime

de l'action fur lui & lui faire écrafer, par la fupériorité de fon ame bien fentie, le héros Anglois, n'ayant en ce moment que l'appareil & les entours de la grandeur.

Le *St. Jérôme* de M. *Vincent*, autre Agréé des derniers reçus, eft dans le bon ftyle, & prouve un admirateur de l'Antique qui a fait d'excellentes études en ce genre. Il a repréfenté cet Anachorete dans un délire myftique, où il entend l'Ange de la mort qui lui annonce le Jugement dernier. Le contrafte du corps de l'efprit célefte avec celui du pénitent, eft parfaitement bien exprimé. Le premier eft bien pofé dans les airs ; il a la légéreté & l'éclat, attributs de fon effence. Le fecond eft deffiné avec des touches fortes, larges & favantes. Elles n'empêchent point d'y reconnoître la macération des chairs, un individu créé robufte par la nature & exténué par les jeûnes, la haire & le cilice. La tête eft pleine de vie; le fentiment de la frayeur y eft rendu de maniere à l'infpirer au fpectateur, & ce Tableau eft un des plus animés du Sallon.

La plus grande machine & la meilleure, au gré de certains connoiffeurs, eft encore d'un Agréé, qui expofe pour la premiere fois & montre une tête fortement organifée, capable des plus vaftes conceptions du grand genre. M. *Menageot*, c'eft fon nom, a tiré fon Tableau du Poëte Grec, de cet Homere fi propre à

en fournir, où le génie, dans tous les genres, puise sans cesse, sans tarir, pour ainsi dire, sa fécondité. Le Peintre expose son sujet de la sorte:

„ Les embrassemens de *Polixene* & d'*Hécube*, au moment où cette jeune Princesse est arrachée des bras de sa Mere pour être immolée aux mânes d'*Achille*: *Hécube* tombe évanouïe de douleur en récevant les derniers adieux de sa fille, qu'*Ulysse* entraîne à la mort."

Le chef-d'œuvre de l'art de cette composition est la maniere dont Hécube tombe; on voit son corps dans cet abandon d'une femme qui perd connoissance en effet, & ce moment est saisi par tous les regardans. La violence du Héros Grec ravissant sa victime n'est pas moins bien réndue, & la tendresse de la jeune Princesse, oubliant le sort funeste qui l'attend pour ne s'occuper que de l'état où elle laisse sa mere, adouçit bientôt l'impression d'indignation qu'occasionne la barbarie du vainqueur, ou plûtôt, l'âme ainsi partagée entre différens sentimens, ne reçoit d'aucun des traces trop profondes, & n'éprouve que les sensations du plaisir que procure l'imitation même des choses tristes ou tragiques, portée à un certain dégré de vérité & de perfection.

Du reste, si l'auteur s'est étudié à bien composer les masses principales de son ouvrage, dont il a saisi le plan avec beaucoup d'intelligence; on observe qu'il a négligé les accessoi-

res

res; qu'il n'a point assez caractérisé cette foule de Princesses dont étoit rempli le Palais de *Priam*; que l'architecture en est lourde; que le lieu de la scene est trop sombre; qu'il y a un défaut d'entente du clair-obscur. On trouve ignoble qu'il ait fait figurer un chien dans une action aussi imposante. Je n'ignore pas qu'on voit de ces animaux dans divers tableaux d'histoire des grands Maîtres, & qu'il y en a surtout trois au Couronnement de *Médicis* par *Rubens*, dans la Galerie du Luxembourg; mais je crois que ce dernier cas est très-différent: discussion, au surplus, trop longue pour entrer ici. Mais ces défauts tenant surtout au mécanisme de l'art, peuvent se réformer dans un jeune débutant; au lieu que l'invention, la chaleur, l'énergie, la sensibilité, toutes ces parties du génie doivent se montrer dès les premieres productions; qu'autrement elles ne se développent & ne s'acquierent jamais: au contraire, elles se conservent ordinairement jusques dans les plus mauvais ouvrages des grands Artistes. Cependant, à la honte de M. *Doyen*, regardé jusques ici comme le premier Peintre d'histoire de nos jours, on n'en trouve aucun vestige dans son Tableau, dont je ne vous parlerai que pour vous amuser par l'excès du ridicule, ou pour faire gémir sur le sort de notre humanité, qui veut que le talent le plus sublime soit quelquefois au dessous du plus médiocre. . . . . .

Un ancien Cuiſinier attaché à l'hôtel de Condé, enrichi au ſervice de cette maiſon, a l'amour-propre ſingulier de croire que tout l'Empyrée veille à ſa conſervation. Un jour, traverſant la forêt de Gros-Bois, près des Camaldules, il tombe de cheval : la jambe embarraſſée dans l'étrier, le bras droit pris avec ſon fouet dans une haie, tenant la bride de l'autre main, il alloit périr. Dans cette extrêmité il ſe recommande à la *Vierge*, &, comme ſi ce n'étoit pas aſſez de cette puiſſante interceſſion, il a recours encore à Ste. *Génevieve* & à St. *Denis*. A l'inſtant, dit le livret, le ciel vint à ſon ſecours & il fut délivré. Cette faveur méritoit bien un *Ex voto*. Voulant égaler ſa générosité à ſa reconnoiſſance, le Cuiſinier a recours au plus habile homme qu'on lui indique, à M. *Doyen*, qui le paſſe d'abord ſur l'expoſé de ſa demande ; mais le particulier faiſant ſonner une bourſe de louis qu'il offre de donner d'avance, le ſujet devient plus ſuſceptible de ſa verve ; il s'en charge & ſe met au travail. La condition étoit que le tableau ſeroit prêt pour le Sallon, où le protégé du ciel vouloit rendre publique la grace ſinguliere qu'il avoit reçue.

Le Peintre en vain s'échauffe & ſe ſecoue : il n'eſt pas content de ſon eſquiſſe ; il conſulte ſes confreres, qui lui donnent leurs conſeils & ne font que le retarder. Enfin un jour il eſt ſi mécontent de lui-même, qu'il efface tout ce qu'il a fait pour recommencer de nouveau.

Dans l'intervalle arrive le Miraculé, qui ne voit plus qu'une toile nue : il se plaint, il menace M. *Doyen* de lui intenter un procès & de le faire assigner, s'il ne remplit pas son marché & si l'*Ex-voto* n'est pas exposé au tems convenu : ç'auroit été le cas, sans doute, de rendre l'argent & de ne point sacrifier sa réputation à sa cupidité ; mais l'argent étoit mangé. Le Peintre s'évertue, barbouille & termine son Tableau en dix-huit jours. Il est partagé par une Gloire : d'une part brille la *Vierge* tenant l'Enfant *Jésus*, & derriere elle Ste. *Génevieve* avec sa quenouille : de l'autre s'avance Saint *Denis*. Au bas est un cheval, qu'on a peine à reconnoître, & un cavalier renversé dans l'attitude décrite, sans qu'on s'apperçoive en rien du prodige, même ébauché, à moins qu'on ne suppose qu'un rayon dardé d'en haut, qu'on prendroit pour un coup de foudre, ne caractérise l'intérêt & la puissance des trois Bienheureux ; à qui ce miracle, au surplus, semble ne rien coûter, qui s'approchent & devisent familierement ensemble.

M. *Doyen* dit, dans son explication, que l'orgueil n'étant point le motif qui ait fait désirer au propriétaire du tableau sa publicité, il a trouvé bon que l'Artiste sacrifiât le protégé à ses libérateurs. Mais sa délivrance en étant l'objet capital, il falloit qu'elle fût exprimée, ou du moins sentie & que le coursier & l'homme sur qui devoit s'exercer la faveur divine, fussent

dans le premier plan & non enſevelis dans l'ombre, afin que les plus incrédules ne pouvant ſoupçonner aucune fraude, aucun eſcamotage, aucune illuſion, rendiſſent hommage au pouvoir des opérateurs. En voilà beaucoup trop ſur cette grande carricature, digne de figurer à côté de tant d'autres, qu'on voit dans nos égliſes de village, mais qui ne ſont pas du 18e. ſiecle. Je ne ſaurois vous exprimer, Monſieur, avec quelle complaiſance les confreres de M. *Doyen* regardent ſa production & s'applaudiſſent de le voir ainſi au deſſous d'eux.

Dans ſa décrépitude M. *Hallé* du moins a encore quelque choſe. Son ſujet étoit, *Cimon l'Athénien, qui ayant fait abattre les murs de ſes poſſeſſions, invite le Peuple d'entrer librement dans ſes jardins & à en prendre les fruits.* Le fait eſt mal rendu. On s'en apperçoit au premier coup d'œil; on ne remarque aucunes ruines, & d'ailleurs il ne pouvoit régner que beaucoup de froideur dans cette compoſition, dont le coloris eſt auſſi très-mauvais. Mais il y a du moins du deſſin, une diſtribution ſage, une ordonnance bien entendue.

Deux grands Tableaux de M. *Brenet* lui conſervent la ſupériorité qu'il s'étoit acquiſe depuis quelques années. Il eſt des admirateurs outrés, ſans doute, qui le comparent à *Le Sueur.* S'ils veulent dire qu'il manque de coloris comme lui; qu'il a le pinceau ſec; qu'à force de vouloir paroître délicat il donne une proportion

trop foible à ses figures, ils ont raison. Ils ont raison encore, en disant qu'il a quelque chose de sa maniere, de son goût; qu'il approche de sa correction, de la pureté de son dessin; qu'il a les pensées simples & naturelles, comme lui: mais il manque de son élévation & n'aura jamais son expression sublime.

M. *Brenet* reproduit aujourd'hui un sujet déja exposé plus en petit au Sallon de 1775. Il est intitulé: L'*Agriculteur Romain*. Ce tableau, de 10 pieds quarrés, est pour le Roi. Il représente l'Affranchi cité devant un Edile pour se disculper de l'accusation de magie à raison de ses récoltes toujours plus abondantes que celles des autres. Il est inutile de s'étendre sur l'historique de cet ouvrage, traité à peu de chose près comme la premiere fois. Il est à remarquer qu'on lui reprochoit alors de présenter ses quadrupedes par derriere; ils montrent la tête aujourd'hui: nouveau sujet d'observation; tant les critiques sont difficiles! Ces bœufs gras & vigoureux étant le plus essentiel de l'action, puisque c'est sur eux que roule le sortilege prétendu; que c'est à leur force bien employée que doit se rapporter la prospérité de l'accusé; que c'est à leur croupe rebondie seulement qu'on pourroit juger de leur embonpoint, ils auroient voulu que l'artiste eût déployé cette partie dans toute son étendue. Quoi qu'il en soit, M. *Brenet* a enrichi en outre sa composition d'une

belle & ſimple Architecture, qui n'étoit point dans l'autre.

Son ſecond ſujet eſt neuf, & d'autant plus intéreſſant qu'il eſt tiré de notre hiſtoire. Il n'eſt point de François qui ignore que *Duguesclin*, aſſiégeant un fort défendu par les Anglois, mourut avant ſa reddition; mais que les ennemis ayant promis au Connétable de capituler, s'ils n'étoient pas ſecourus à certain jour indiqué, ne ſe crurent pas diſpenſés de tenir leur parole; qu'en effet leur Commandant, ſuivi de ſa garniſon, ſe rendit à la tente du défunt, & ſe proſternant aux pieds de ſon lit, dépoſa les clefs de la place.

Le court eſpace accordé, ſans doute, à l'Auteur, l'a obligé de reſſerrer ſa compoſition & d'en ſouſtraire beaucoup de choſes qui lui auroient donné plus de grandeur & de vérité hiſtorique. Elle ſe réduit proprement à cinq perſonnages; au cadavre du héros dans ſon lit de parade; à un Anglois qui préſente la Capitulation, à *Olivier de Cliſſon*, frere d'armes du défunt, debout & plongé dans la plus grande triſteſſe, montrant ſon ami mort au Maréchal de *Sancerre*, chargé du commandement de l'armée, & à un Page ſur le devant du tableau, pleurant la perte de ſon Maître. Cette ſcene, qui devroit être vaſte, devient ainſi trop nue, & l'action concentrée dans l'intérieur de la tente du Général François, n'a pas l'éclat qu'elle de-

vroit avoir, tenant à la destinée de deux grandes Nations. D'ailleurs, point de contraste dans les caracteres & sans sentiment, & l'on sait quel effet ils produisent dans tout drame, soit pittoresque, soit théâtral. L'art du Poëte restreint à varier les douleurs, & négligeant le parti qu'il pouvoit tirer de celle de l'Anglois, où l'admiration & une sorte de frayeur, imprimée encore sur sa physionomie par la présence du Héros, même mort, auroit pu fournir à son enthousiasme, il l'a représenté par derriere. D'ailleurs, il est seul; ce qui rend cet acte mesquin, & réduit le Commandant du fort, acteur principal & le second de la scene, à un rôle absolument subalterne. Mais si le Poëte peche par ces parties d'invention & de convenance que fournit le seul génie, il en a d'autres au suprême degré, & la netteté du plan, l'agencement des grouppes, une exécution précise, un costume bien observé, une distribution heureuse des clairs & des ombres, frapperont surtout les Artistes & ceux qui ne recherchent que la lettre & non l'esprit d'une composition.

Pour ceux qui desirent des conceptions plus relevées, le Tableau de la *Continence de Bayard*, de M. *Durameau*, ne sera pas plus satisfaisant. Ce trait particulier & domestique, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est si héroïque cependant, qu'il est presque autant connu que celui de *Duguesclin*. Il n'étoit pas moins heureuse-

ment choisi, moins propre à allumer la verve d'un homme de génie. On se rappelle que ce loyal Chevalier eut un jour envie d'avoir une compagne dans son lit, qu'il en fit chercher une, qu'on lui amena le soir une jeune personne d'une beauté éblouissante; mais que touché de ses larmes, & sachant que la misere de sa mere l'avoit seule déterminée à se mettre à la discrétion du militaire paillard, il manda celle-ci, lui fit des reproches de sa conduite, la secourut & lui donna une dot pour marier la Demoiselle. On voit qu'il résulte divers points à traiter de ce sujet compliqué. L'artiste s'est décidé pour le moment le plus ingrat de l'action, celui où *Bayard* dote la jeune fille. Il s'est privé par-là de l'intérêt que devoit exciter l'aveu du héros, balançant entre son amour & sa vertu, & de toutes les beautés secondaires que pouvoit lui suggérer cette situation. On ne remarque plus aucun combat sur son visage, d'une gravité espagnole; il soupese une bourse, qu'il montre à la Demoiselle & à sa mere. On ne sait si c'est pour les déterminer à se rendre, & le Spectateur a besoin de l'explication du Peintre pour en connoître l'idée, équivoque sans doute, un des plus grands défauts qu'on puisse commettre en composant. La victime offerte à l'incontinence de *Bayard*, n'a pas plus d'expression; elle ne regarde nullement son généreux Bienfaiteur & tourne les yeux vers sa

mere (*). Celle-ci eſt à genoux, & par ſon état humiliant ſemble indiquer ſeule quelque choſe du trait hiſtorique.

Du reſte, on remarque ſurtout dans *Bayard* le faire dur de M. *Durameau*. Toute ſa figure eſt ſeche & roide. Il y a principalement un bras, qui révolte dès le premier aſpect. On ſait que revêtu d'une armure, il ne pouvoit avoir le jeu & la ſoupleſſe ordinaires; mais il falloit dérober au ſpectateur cet inconvénient, en faiſant retomber ſon vêtement avec adreſſe juſques ſur le coude. Les femmes ſe reſſentent de la maniere de l'auteur, & n'ont ni graces, ni douceur, ni ces touches tendres qu'exigeoit leur ſituation.

Un tel ſujet auroit mieux convenu au pinceau ſuave & moëlleux des deux *La Grenée*, qui, au contraire, ont eu à traiter des ſujets à réſerver pour le ton auſtere & ſauvage de M. *Durameau*. Auſſi, faute d'avoir proportionné leur entrepriſe à leurs forces, les premiers ne produiſent-ils pas plus d'effet que celui-ci dans deux grands Tableaux de leur compoſition. L'aîné a voulu rendre la grandeur d'ame de

(*) Je demande pardon au Peintre de ma balourdiſe. J'apprends que c'eſt la fille qui eſt à genoux & la mere debout. Je ne m'en ſerois pas douté, non-ſeulement parceque j'ai cru qu'il étoit contre le bon ſens de faire jouer dans cette ſituation le premier rôle à la fille, mais parce que celle-ci m'a paru plus âgée que l'autre.

Fabricius refusant les présens que Pyrrhus lui envoie. L'idée est belle assurément, mais exigeoit une élévation de pensées, dont l'auteur n'étoit pas susceptible. Il a mieux caractérisé l'Ambassadeur du Roi d'Epire, qu'on suppose être *Cynéas*, parceque ce personnage devoit avoir un air de candeur & de séduction en même tems dans le genre de poésie du Peintre. Il n'en est pas de même du Romain, dont il falloit plus exprimer l'action par le mouvement de l'ame, que par le repoussement de la main allongée. Au lieu de l'indignation qu'on s'attend à remarquer au plus haut dégré sur sa physionomie, on n'y lit que de l'humeur : ce n'est point le courroux d'un Héros ; c'est un air boudeur & maussade ; & le refus ne se détermine que par la roideur du bras, gesticulation forcée qui sent plutôt le rhéteur que le grand homme.

Albinus s'enfuyant de Rome, & offrant son char aux Vestales qu'il rencontra chargées des vases sacrés, n'exige pas le même sublime que *Fabricius*. Ce sujet n'est susceptible que d'une grande noblesse, d'une vaste ordonnance, d'une distribution heureuse & bien entendue. Les Prêtresses ne devant inspirer même en cette position qu'une vénération profonde, principe de l'acte religieux qu'il s'agissoit de décrire, ne pouvoient admettre que des graces pudiques & séveres comme elles. On ne trouve rien de tout cela dans le tableau de M. *La Grenée* le jeune, qui, n'attachant ni l'ame ni les yeux, reste isolé & sans spectateurs.

Il n'en eſt pas de même du Tableau de M. *Lépicié*, dont le fond chargé d'ombres, repouſſe merveilleuſement les couleurs & frappe les paſſans les plus diſtraits. On eſt d'autant plus ſurpris quand on lit le nom de l'auteur, qu'on ne l'auroit pas cru capable d'une production de ce genre. Il n'a point été effrayé du projet de peindre le courage de *Porcia*, fille de *Caton*, femme de *Brutus*. Ces grands noms ne lui en ont point impoſé, & s'il a manqué à un certain point la partie de l'expreſſion, défaut preſque général à tous les maîtres que nous venons de paſſer en revue, il a ſatisfait les connoiſſeurs qui ne s'arrêtent qu'au méchaniſme de l'art. Il étoit queſtion de décrire la vertueuſe Romaine, qui ayant découvert la réſolution de ſon époux de délivrer *Rome* de ſon tyran par l'aſſaſſinat de *Céſar* & prévoyant l'iſſue funeſte de ce complot, pour s'exercer à la mort, qu'elle eſt décidée à ſe donner ſi le vengeur de la patrie ſuccombe, ſe bleſſe volontairement. Aux cris de ſes femmes, *Brutus* qui ſortoit, revient, la trouve dans cet état, & lui reprochant ſon imprudence apprend ſon deſſein généreux. M. *Lépicié* eſt, ſans doute, bien excuſable d'être reſté au deſſous d'un ſujet digne de la ſublimité du pinceau de *Raphael* ou de *Michel-Ange*: on doit même le louer d'en avoir rendu quelque choſe. Il y a de la nobleſſe & de l'intérêt dans la tête de *Porcia*, meilleure que celle de ſon époux. Mais on lui reproche deux choſes, qui

tiennent à l'ordonnance & à l'annonce de son plan: l'une, què le retour de *Brutus*, revenant sur ses pas, n'est nullement indiqué; l'autre, que le matériel de l'action est absolument dérobé aux yeux du spectateur, par des esclaves empressées à secourir leur maîtresse & qui, en la soignant, cachent entierement la blessure. Je n'appuyerai pas sur ces critiques, dont la premiere est peu de chose, & la seconde blâme une adresse de l'Artiste qui, sans offrir aux yeux le coup d'œil déchirant d'une plaie sanglante, la désigne suffisamment par l'attitude des suivantes.

Pour n'être pas trop long, je ne ferai qu'indiquer le morceau de l'*Aurore & Céphale* de M. *Vanloo*, où la premiere est fraîche, amoureuse & séduisante: mais on ne sauroit se persuader qu'elle puisse enlever un Chasseur très-corsé & qui pese lourdement encore sur la terre. Elle est sur un nuage qui a trop de consistance, &, en général, ce sujet n'est pas gai, léger & vaporeux, comme il devroit l'être. Son pendant, *le Triomphe d'Amphitrite*, par M. *Taraval*, est, au contraire, si aërien qu'on n'y distingue que les premiers linéamens des figures. On le prendroit pour une esquisse: on ne peut qu'exhorter l'Artiste à le finir avant qu'on s'occupe à en rechercher & discuter les détails.

Tous les Tableaux, Monsieur, dont je viens de vous parler, ont été enfantés sous les auspices de Monsieur le Comte *d'Angiviller*, qui a déterminé S. M. à consacrer chaque année une

ſomme, qu'il doit diſtribuer entre les Artiſtes occupés à travailler dans le genre de l'Hiſtoire, qui ſe feroit perdu déſormais ſans cet encouragement. Ils feront placés dans une Galerie avec des ſtatues, dont je parlerai à leur rang & formeront une ſuite d'ouvrages de l'Ecole Françoiſe moderne. Vous concevez qu'on n'aura garde d'y en inſérer d'autres; dont ils ne pourroient ſoutenir la comparaiſon.

Je vous parlerai la premiere fois des Tableaux d'hiſtoire de chevalet & des Tableaux de genre, où il y a d'excellentes choſes: ceux-ci ſont le triomphe de nos Artiſtes &c.

LETTRE II.

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures expoſées au Sallon du Louvre le 25 Août 1777.

Paris, ce 15 Septembre 1777.

Si les deux *La Grenée*, Monſieur, ne brillent pas cette fois dans le grand genre, auquel on ne les juge pas deſtinés, ils plaiſent par des ſujets gracieux, plus convenables à leur génie. L'aîné ſe retrouve ſurtout dans ceux tirés de la Mythologie, où grand nombre ſont plus analogues à ſon imagination & lui fourniſſent plus à peindre de ces beaux corps de Déeſſes ou de femmes nues, pour leſquels il excelle. Il nous reproduit cette année ſon *Pygmalion*, dont *Vé-*

nus anime la Statue. Je ne puis vous rappeller quelles font les différences de celui expofé en 1773; mais je vois toujours peu de chaleur dans l'Amant, qui devroit être brûlant d'amour. Je ne fais fi c'eft par une adreffe de réflexion qu'il a ôté à la Déeffe toute fa féduction pour la transporter dans la figure principale, qui toutefois n'opere point cet effet. On ne la contemple que comme un chef-d'œuvre du Peintre, par la dégradation des chairs, plus animées dans les parties fupérieures, moins dans les inférieures; enforte que le pied eft encore abfolument marbre. Son *Jugement de Pâris, adjugeant la pomme à Vénus*, attire au premier coup d'œil. Des contours moëlleufement deffinés, des chairs vivantes, des développemens voluptueux réveillent la lubricité. Les defirs s'éteignent bientôt quand on en approche, & la *Pallas* elle-même, dans un raccourci de jambe, paroît eftropiée. Quelque beau qu'Homere nous ait repréfenté le fils de *Priam*, je trouve auffi qu'il falloit mettre une différence entre fa carnation & celle des Déeffes, puis varier encore la leur, donner plus de teintes rouges au corps de *Junon* dans fon courroux, rembrunir davantage celles de Minerve, enfin épuifer toutes les graces du pinceau fur la mere de l'*Amour*. Son fujet le plus maltraité à coup fûr, c'eft *la Philofophie qui découvre la Vérité*. On pourroit également prendre l'inverfe, & faute d'avoir affez caractérifé chacune d'elles, le fpectateur refte incertain. En

voilà assez sur cet Artiste, qui a exposé beaucoup d'autres tableaux, ayant leurs partisans & leurs admirateurs, pour juger que, malgré sa supériorité soutenue sur beaucoup de ses confreres, il n'excelle pas comme de coutume. Il est même à craindre qu'il ne dégénere de plus en plus, parce que son genre semble tenir principalement à l'ardeur, à la fraîcheur, au brillant de la jeunesse, & qu'avec l'âge il perdra insensiblement ces qualités.

Au contraire, M. *La Grenée* le jeune monte, & se soutiendra plus longtems, en ce que son talent, quoique analogue à celui de son frere, inférieur pour les graces, a plus de vigueur & plus d'étendue. Son *Saint-Jérôme*, toutefois le cédant à celui de M. *Vincent*, en est une preuve: on y retrouve ce nerf, cette savante connoissance de l'anatomie, qui caractérisoient en 1775 son tableau de *l'Hiver*. Il est fécond aujourd'hui en sujets agréables. Entre douze qu'on compte au Sallon, son *Télémaque racontant ses aventures à Calypso*, paroît réunir tous les suffrages. La candeur du jeune Prince, la sagesse & la prudence de *Mentor*, la curiosité participant déja de la passion qui s'allume dans le cœur de *Calypso*, désignent chaque personnage dans le dégré convenable. Il n'est pas jusqu'à la Nymphe *Eucharis* qui, plus spécialement désignée entre ses compagnes, laisse prévoir qu'elle jouera bientôt un rôle entre les acteurs principaux. Toute cette composition

eſt charmante, pleine d'intérêt, bien empâtée, d'un coloris excellent, ſauf le ciel, lourd & d'un bleu d'empois, & les arbres d'un verd ſec, noir & dont les feuilles, ſans aucun jeu, ſemblent collées & ne faire qu'une maſſe morte. *La Bergere allaitant ſon fils, pendant que ſon Berger la contemple*, eſt d'un faire ſupérieur, du pinceau le plus tendre & le plus moëlleux. Peut-être y a-t-il trop de nobleſſe dans la tête de la femme, qui n'a rien de la ruſticité de ſon état.

Ce même Artiſte a expoſé quantité de deſſins, dont un attire les plaiſans & les fait rire. Ce ſont des Anges ramaſſant les corps des Enfans innocens, pour les empêcher d'être dévorés par les chiens. Il faut convenir qu'il n'eſt gueres poſſible de pouſſer plus loin un délire myſtique, de rencontrer une image à la fois auſſi puérile & auſſi dégoûtante.

Rien de plus édifiant, Monſieur, en général, que le Sallon de cette année, où, ſans avoir affecté d'y mettre beaucoup de traits tirés de l'Ecriture Sainte, tout y concourt à élever l'ame ou à épurer le cœur. On y peut faire un Cours de morale entier.

Le Mariage rompu de M. Aubri, nous montre un perfide qui, ayant fait des enfans à une jeune perſonne, avec promeſſe de l'épouſer, veut donner ſa main à une autre. La délaiſſée s'y oppoſe, lui préſente les gages de leur union & ramene au devoir cet infâme ſéducteur. On remarque dans ce Tableau que le principal perſonnage,

fonnage, c'eſt-à-dire le traître, eſt contrefait & diſloqué, qu'à force de honte il a la tête dans l'eſtomac; attitude que *Saint Denis* ſeul pouvoit prendre, diſpoſant de ſon chef mobile à ſon gré, mais contre toutes les regles du deſſin & de l'anatomie. Un Bédaud, de précaution, éteignant les cierges dès qu'il voit que la cérémonie n'aura pas lieu, eſt l'idée la plus ingénieuſe de ce petit Poëme, où il y a beaucoup de vérité, moins cependant que dans les autres ſujets traités par le Peintre, toujours naturel dans ſes compoſitions, mais dont le coloris ne l'eſt gueres: d'ailleurs ſans chaleur & ſans énergie.

M. *Wille*, d'une part, nous excite dans ſon *Aumône* à nous attendrir ſur le ſort des malheureux, de l'autre, nous montre la récompenſe de la ſageſſe & de la vertu dans ſa *Fête des bonnes gens*. Plus loin c'eſt *le Devoir filial*. Je m'arrêterai ſeulement à celui-ci, dont M. *Greuze* qui reconnoît en ce Peintre ſon Eleve, révendique l'invention. Il prétend en avoir compoſé le deſſin, il y a plus de quinze ans, & reproche au plagiaire de n'en avoir ſaiſi que le matériel, de n'avoir pas creuſé & terminé ſon action comme lui, pour en tirer une idée agréable & philoſophique. Voici d'abord l'explication de M. *Wille*.

„ Un Vieillard prend l'air, ſoutenu par ſa fille „ & ſon fils, qui ſuſpendent leurs travaux pour „ l'aider à marcher. Un petit garçon eſſaie „ de balayer la route. Deux autres plus forts „ portent un grand fauteuil, & la mere, que

„ l'on apperçoit dans le fond, bénit le ciel de
„ lui avoir donné de ſi bons enfans."

On juge qu'une pareille compoſition, qui prête aux talens de l'Artiſte, n'annonce aucun trait ſpirituel, aucune moralité fine & détournée. On va voir la différence du même ſujet manié par un Auteur qui combine ſon plan & le médite en vrai Poëte. M. *Greuze* avoit ſenti qu'en finiſſant-là ſon action, elle devenoit triviale & ne ſortoit point des bornes ordinaires d'une ſcène bourgeoiſe, qui touche le cœur ſans rien laiſſer à réfléchir. Il avoit donc imaginé de prendre un Chef de famille, conſumé ſans doute d'ans & de travaux, mais ayant encore de l'ame & de la ſenſibilité. Il le ſoutenoit, dans ſa démarche pour ſe rendre à la promenade, par ſes enfans jeunes, mais grands & mariés. Il le faiſoit arriver dans un jardin, où il trouvoit ſes petits-enfans jouant & danſant. Alors ranimant ſon héros principal, il lui inſpiroit cette penſée douce & conſolante qu'il ne mourroit pas tout entier, qu'il revivroit dans ſa nombreuſe poſtérité; penſée que tous les ſpectateurs auroient lu ſur la phyſionomie reviſiée de cet ayeul, ſur laquelle on ſe ſeroit repoſé avec complaiſance & dont, forcé de quitter ce tableau, on auroit conſervé le ſouvenir ſatisfaiſant. Ce grand maître reproche à ſon concurrent d'avoir trop exténué ſon vieillard; de faire traîner le ſiége énorme par des Bambins qui n'en ont pas la force. Enfin il regarde comme une idée peu naturelle, rela-

tivement à l'âge de l'enfant, le plus petit de tous, à l'état du personnage dominant de la scene & au local de l'action; celle de lui faire balayer le chemin. Quant à l'exécution, elle est heureuse, facile, variée & digne du Maître de M. *Wille.* Il a été moins prodigue de couleur dans cette action simple & a réservé le brillant de son pinceau pour ses autres sujets exigeant de l'appareil, tels que sa *Rosiere* & son *Repas villageois*; morceaux qui fatiguent les yeux en cela même, parce qu'ils manquent de cette harmonie, qualité précieuse dont il est encore loin.

M. *Bounieu* paroît entendre mieux cette magie, qu'on admire surtout dans son tableau représentant un *beau trait d'Henri IV.* C'est celui de ce Prince, lorsqu'il dit à sa Maîtresse, qui vouloit lui faire renvoyer *Sully*: ,, Je trouverai ,, cent femmes comme vous, & jamais un pareil ,, Ministre." *Gabrielle d'Etrées* confuse est dans l'état le plus violent. Elle se précipite sur son lit, théâtre désormais impuissant de ses séductions, qui ne lui doit plus servir qu'à ensévelir sa honte & son désespoir. Le Peintre, en ce moment de fureur, pour faire valoir davantage le sacrifice de l'auguste Amant, l'a rendue plus belle que jamais. Le Roi la désigne du doigt à son ami, & par ce geste de mépris indique éloquemment au spectateur les paroles qu'il vient de proférer. Du reste, son courroux est noble & son ame semble y conserver le calme héroïque des grandes ames. Sully est pénétré

des ſentimens de reconnoiſſance dûs à un ſi bon Maître. Cependant il craint ſa foibleſſe, & l'on voit ſon deſir de l'arracher de ces lieux. Le Peintre, pour rendre mieux cette ſcène animée, a monté ſa compoſition ſur le plus haut ton de couleur, par un lit cramoiſi ; mais des ombres répandues à propos en temperent l'éclat, enſorte que la vue peut s'y porter & s'y fixer ſans crainte.

La lecture du Poëme des Faſtes par l'Auteur, eſt un autre ſujet de M. *Bounieu*, qui attire ſurtout les Gens de Lettres, les femmes tenant *Bureau de Bel-Eſprit*, les hommes de cour, protecteurs des talens & tous ces riches Financiers qui veulent s'en donner l'air. Cet auteur eſt M. *Le Mierre* Il a composé un ouvrage en vers qui embraſſe le cercle de l'année civile & la deſcription de toutes les fêtes & cérémonies qui s'y renouvellent périodiquement. Il va le débitant de ſociété en ſociété, & c'eſt dans un de ces momens que le Peintre l'a ſaiſi. Ce n'étoit pas ſans doute le plus heureux où il pût le prendre, car il lui a donné un air fort ſot, qui eſt aſſez celui d'un homme liſant ſes productions. Il eſt dans le fort de l'action ; il a près de lui un verre, détail petit, mais le coſtume, qui annonce qu'il a beſoin de rafraîchir un goſier déchiré par la déclamation de vers durs & âpres. Un tel effet ſe manifeſte encore mieux par la contraction des muſcles du viſage du lecteur & les pénibles efforts qu'on y remarque. On doit

ſuppoſer que le morceau lu par M. *Le Mierre* contient quelque deſcription très-touchante, car la Dame la plus voiſine de lui, & qui n'a pas la figure la plus ſpirituelle, il eſt vrai, pleure de la meilleure foi du monde. La maîtreſſe de la maiſon, qu'on remarque ſur le premier plan dans le plus grand jour & par ſon vêtement éclatant, eſt ſérieuſe & ſans émotion. Un Evêque, qui reſſemble beaucoup à celui de *Senlis*, en ſa qualité d'Académicien, d'homme accoutumé au charlataniſme littéraire, n'y fait pas grande attention. Un Cordon-bleu, dans la demi-teinte, eſt fort décontenancé & a l'ennui d'un Grand Seigneur. Celui du reſte des ſpectateurs, eſt diverſifié dans la proportion néceſſaire. S'il n'y a pas un vif intérêt dans cette ſcène, il y a beaucoup de vérité. La maniere noire de l'Auteur y va à merveille, et ce qu'elle y fait regner un ſilence morne, caractere dominant de ces ſortes d'aſſemblées.

On avoit reproché, il y a deux ans, à M. *Théaulon* d'avoir éludé la ſévérité de l'ordonnateur du Sallon, en y gliſſant un petit ſujet capable d'échauffer les imaginations libertines. Il répare cette faute aujourd'hui par ſa *Mere ſévere*, dont le but moral eſt de réprimer la coquetterie d'une jeune fille, qui ayant reçu un bouquet d'un jeune homme, ſe le voit déchirer: on l'humilie en la forçant de mettre des ſabots. Cette compoſition naïve, mais peu ſpirituelle, eſt d'une exécution attrayante, à raiſon des ca-

racteres bien prononcés. Celui de la mere frappe singuliérement : on voit que le Peintre s'est étudié surtout à rendre la fille intéressante, & peut-être lui a-t-il donné trop de graces, de gentillesse, de piquant, de swelte ; de finesse pour son état, indiqué par la punition. On ne peut qu'exhorter ce jeune Artiste, ainsi que le précédent, à choisir toujours des sujets bien pensés & dignes de leur pinceau aimable ; mais trop mou, surtout chez M. *Bounieu* qui, à force d'adoucir & de lécher ses figures, leur donne une couleur de cire. On voit que le second peut acquérir une touche plus ferme & plus libre.

On est enchanté principalement, Monsieur, cette année de M. *Le Prince*, dans un genre pour lequel il nous avoit donné déja de hautes espérances. Il les remplit à merveille. C'est le Paysage, qu'il peint d'un grand goût. Il ne nous transporte plus en Russie ; ce n'est plus cette nature marâtre qu'il offre à nos yeux ; ce sont les sites délicieux des environs de *Paris*, dont tout le monde peut reconnoître la vérité. Il entend à merveille la perspective aérienne : il marque parfaitement les diverses heures du jour, les différentes façons dont la terre est dorée & le ciel éclairé au lever, au midi & au coucher du soleil. Peut-être n'excelle-t-il pas autant à rendre la verdure, la fraîcheur du feuillage, le jeu de la lumiere & ses accidens de toute espece à travers ces masses légeres &

mobiles: mais quelle variété, quel mouvement, quel esprit dans la multitude dont il anime ses tableaux champêtres! Il est fâcheux qu'on y retrouve de tems en tems des reminiscences de ses premieres études, un costume & des formes Russes. Son *Etude de Vache d'après nature*, est estimée digne du *Berghem*, au gré de certains connoisseurs: d'autres comparent son *Corps-de-garde* à ceux des deux *Teniers* & aux bambochades de notre *Wateau*. Pour moi, qui cherche moins les rapprochemens d'une maniere avec une autre, que le génie de l'Artiste, que cet intérêt qui doit regner dans tous les bons ouvrages, je louerai M. *Le Prince* de n'avoir pas imité le défaut de ces Maîtres, donnant souvent dans les sujets bas. Il a leur gaîté, leur finesse & n'est jamais ignoble.

Un tableau qu'il a intitulé *la Crainte*, m'a fourni longtems à réfléchir, ainsi qu'à beaucoup d'autres. Si l'on ne connoissoit le mérite de cet Artiste, on seroit tenté de croire en l'examinant, qu'il a fait un contre-sens, puisque rien ne répond au sentiment qu'il a voulu rendre; que l'expression du visage de l'héroïne, son attitude & tous les accessoires qui l'entourent, font naître des idées entierement opposées. Seroit-ce donc une énigme qu'il a proposée au Public? Il est plutôt à présumer que, craignant de scandaliser s'il eut indiqué son sujet sous le vrai titre, il l'a masqué sous un autre pour qu'il ne fût point rejetté du Sallon. En voici la

composition ingénieuse & vous en allez juger.

Une femme couchée, d'une belle figure, dont le corps parfaitement bien dessiné est tout-à-fait séduisant, a ses couvertures relevées; elle n'est qu'en chemise, qui laisse entrevoir ses appas de toutes parts. Elle semble s'élancer après quelqu'un, & ce mouvement, ainsi que son teint très coloré, ne désigne rien moins que la frayeur. Un fauteuil est renversé près de son lit; un déjeûner préparé avec deux tasses très-distinctes, prouve qu'elle ne devoit pas le faire seule, & que c'est à une heure où ne s'introduisent pas ordinairement les voleurs. Un chien dans l'ombre, courant à la porte, semble aboyer après quelqu'un qui vient de s'enfuir, & vouloir venger sa Maîtresse, qu'il a outragée. En un mot, tout caractérise un Amant téméraire, qui n'a pas eu la force de se rendre coupable & est allé cacher ailleurs sa honte & son desespoir.

Si j'avois voulu, Monsieur, ranger chaque Peintre suivant la sensation qu'il produit au Sallon, je vous aurois d'abord nommé M. *Vernet*. Outre l'effet admirable du pinceau de cet Artiste qui ne vieillit point, c'est qu'il y joint une fécondité prodigieuse, une facilité incroyable, & cependant il ne peut suffire aux ouvrages qu'on lui demande. Il faut se faire inscrire chez lui plusieurs années d'avance avant de pouvoir en jouir. Entre ses productions on distingue deux grandes machines, imposantes par leur hauteur. L'une est *l'entrée d'un Port de Mer dans un tems*

calme,

calme, au coucher du Soleil; l'autre *une Tempête, avec le naufrage d'un vaisseau.* Il est si fort au-dessus de tout éloge qu'on ne s'attache plus qu'à y découvrir ce qui peut prêter à la critique. Par exemple, dans son second Tableau, moins estimé que l'autre, on remarque une femme qu'un Marinier enleve aux flots, & si peu soutenue sur le dos de son libérateur qu'on craint à chaque instant qu'elle ne tombe. Un amateur exprimoit à M. *Vernet* un autre genre de frayeur, maniere bien délicate de flatter son amour-propre: „ Je me hâte toujours, lui disoit-il, à chaque fois que je viens ici, de considérer ces nuages chargés qui forment votre orage, car j'appréhende qu'ils ne soient dissous & évanouis à mon retour." Mais pour le contraste il a placé dans l'autre partie du Tableau un Ciel déjà serein & brillant, & qui tranche bien brusquement. Il y en a, sans doute, des exemples dans la nature, mais alors le moment de son action ne seroit que la fin de l'orage, ou ce ne seroit simplement qu'un *grain*, en terme de marin; ce qui ôteroit à la scene tout le terrible qu'elle doit avoir & qu'elle a, & conséquemment tout l'intérêt.

Le premier Tableau offre le grouppe d'un Bacha, qui vient s'embarquer avec sa Maîtresse & sa suite pour prendre le plaisir de la promenade, & cet amas de figures droites n'est pas regardé comme assez pittoresque. Une autre faute contre le costume, & à laquelle il n'y a

pas de replique, c'est que pour remplir un coin de la scene il y a mis des Blanchisseuses, & l'on sait qu'on ne lave jamais dans l'eau de la mer, absolument impropre à cet usage. M. *Vernet*, qui est né dans un Port de mer & les a si fort fréquentés, ne pouvoit l'ignorer; mais il a cru qu'on ne pousseroit pas la discussion jusques-là & il s'est trompé. Du reste, les autres détails sont traités dans l'un & l'autre ouvrage avec tant de vérité, qu'ils rappellent le propos de ce matelot, disant à son camarade tenté d'aller admirer une Marine de M. *Vernet*: *Que veux-tu aller faire là? tu n'y verras que ce qu'on voit ici?*

Un Savoyard du Pont-neuf ou un Porte-faix de la Monnoie en pourroit dire autant de M. *Machy*, qui nous offre différentes Vues des plus beaux édifices qu'on envisage des quais, & d'autres des environs de Paris. Indépendamment de ce genre, où brille la beauté de son dessin exact, pur, riche, où l'on admire le choix toujours heureux & délicat de ses profils dans les nombres d'architecture dont il décore ses Tableaux, il veut aujourd'hui lutter contre M. *Robert*, dont le génie plus mâle & plus libre se déploie surtout dans les ruines. Son rival nous en offre de plusieurs especes, mais l'on y retrouve encore la netteté, la propreté de son exécution, & rien de cette fougue & des écarts qui produisent tant de chaleur chez l'autre.

Je ne m'arrêterai que sur deux morceaux de

celui-ci, qui serviront de preuve & caractérisent cet Artiste. Ce sont deux Vues des Jardins de *Versailles* dans le tems qu'on en abattoit les arbres.

Vous savez, Monsieur, que ce beau Parc est absolument dévasté aujourd'hui & offre un coup d'œil triste & nud, bien différent de celui qu'il présentoit dans le tems de sa magnificence. M. le Comte d'Angiviller proposa au Roi, pour encourager la Peinture dans tous les genres, de faire lever par M. *Robert* le plan pittoresque d'un spectacle effrayant, mais unique, & qui ne se retrouveroit plus d'un siecle. Le Peintre fut appellé. S. M. lui donna ses ordres: Elle parut desirer en même tems que sa présence ne lui en imposât pas & qu'il esquissât sur le champ son dessin. M. *Robert* s'excusa & répondit qu'il ne feroit ainsi qu'un mauvais Tableau, très-vrai, très-exact, mais froid. „ Quel est votre objet, „ Sire, ajouta-t-il? Ce n'est pas d'avoir un „ raccourci géométrique de cette vaste scene; „ mais de faire retrouver à votre ame la sensa„ tion douloureuse qu'elle éprouve en jettant „ les yeux sur cette nature morte, sur ces mo„ numens des arts qui, isolés, n'ont plus d'as„ pect agréable & semblent participer aux rui„ nes de la premiere. Laissez-moi faire; je „ promets à V. M. que je reproduirai à ses „ regards tout ce qu'elle voit: mais qu'elle ne „ donne point d'entraves à mon imagination." Le Monarque y a consenti & M. Robert a réussi

parfaitement pour les gens de génie. Quant aux autres, qui ne retrouvent point les choses à leur place, & qui ignorent cette anecdote, ils se récrient que c'est manqué, que ce n'est pas ressemblant.

Ils n'en diront pas autant des Ouvrages de Mlle. *Valayer*, dont le pinceau sûr & fidele s'est soumis tous les objets de la nature inanimée. Mais après ce triomphe elle court à de plus considérables. Déjà elle s'est distinguée dans le portrait par une touche ferme & hardie. Celui de M. Roettiers, ancien Graveur général des Monnoies, est d'une vérité qui frappe tous ceux qui connoissent l'original, & d'un *faire* qui étonne tous les Connoisseurs. Elle grouppe même actuellement; elle historie avec un égal succès. C'est ce qu'on admire dans trois petits sujets, dont *une jeune personne montrant à son amie la statue de l'Amour*, arrête le spectateur, le porte à réfléchir, & annoncer une tête qui combine des idées & sait en faire naître.

Avant de finir, Monsieur, l'article de la Peinture, il ne faut point omettre le *portrait en pied du Roi*, trop remarquable, & par la hauteur de la machine, & par la beauté du cadre, & par le personnage auguste auquel tous les François viennent rendre hommage. Malheureusement on ne reconnoît Louis XVI qu'aux attributs de la Majesté qui l'entoure: des plaisans ont prétendu qu'à la tête près il étoit très ressemblant. C'est que M. *Duplessis*, au lieu

de chercher à rendre l'homme, avoit voulu peindre le Monarque. Il n'a pas senti que l'humanité, la bonté, la popularité, la familiarité, si l'on peut s'exprimer ainsi, étant le caractere distinctif de la physionomie de notre Roi, il ne pouvoit s'allier avec celui de la grandeur, de la fierté imposante, repoussante même qu'il a voulu lui imprimer. Du reste, les détails sont soignés avec l'exactitude qu'on connoît à l'Artiste : il a toujours le coloris vrai & vigoureux.

Si l'on pouvoit révoquer en doute son talent pour attraper les ressemblances, on seroit forcé de lui rendre bientôt justice en voyant son Tableau de M. le Président *d'Ormesson*, où se proportionnant à son sujet il ne l'a point dépassé; il a exprimé littéralement la franchise, la bonhommie de ce Magistrat. L'air sérieux & pincé du Marquis de *Bievre*, qui contraste si fort avec ses calembours, & leur donne tant de vogue, ne lui a point échappé; & même son vêtement modeste & simple y ajoute encore. Il a déployé plus de force dans le portrait de M. *Ducis*, ce noir Tragique d'*Hamlet*, de *Roméo & Juliette*, mais dont la face large & fleurie annonce que son imagination n'influe en rien sur son physique bien constitué.

Je vous parlerai encore du Portrait de M. *Coquebert de Montbret*, Consul général dans le Cercle de Basse-Saxe, moins à raison du Peintre, M. *Perroneau*, dont la maniere dure est en général peu estimée, mais à raison du per-

fonnage, qui, déja Membre du Corps Diplomatique depuis plufieurs années, fe trouve initié aux myfteres de la politique, dans un âge où l'on n'en foupçonne pas encore l'exiftence, & fourniffoit ainfi un fujet plus analogue au pinceau de l'Artifte. Celui-ci, en vieilliffant la figure du jeune homme, a du moins caractérifé fon génie précoce & fa prudence déjà confommée.

Je ne ferai que vous indiquer Mrs. *Pasquier*, *Hall*, *Courtois* & *Weiller*, deftinés fpécialement au fervice de l'Amour, à peindre ces beautés, dont l'exiftence furtive ne doit durer qu'auffi longtems que la paffion de celui qui les commande. Ce genre eft trop borné, trop futile pour s'y arrêter. Il n'en eft pas de même de M. *Chardin*, qui dans fa vieilleffe a toujours une maniere ferme & grande, nous fait encore l'illufion la plus complette dans fon tableau imitant le bas-relief.

Mon filence, Monfieur, fur le refte des productions pittorefques du Sallon, fans leur ôter le mérite qu'elles peuvent avoir, indique cependant que ce ne font pas elles qui font les plus admirées. Une, effrayante par fon étendue, & impoffible à faifir par fa forme & fa façon d'être préfentée, pourroit avoir de grandes beautés, d'autant qu'elle eft d'un jeune Artifte ayant fait beaucoup de fenfation, il y a deux ans, de M. *Robin*, dont vous vous fouviendrez fans doute. C'eft une Efquiffe d'un Plafond exécuté dans la nouvelle Salle de Spectacle de Bourdeaux. Le

ſujet général eſt cette Capitale, qui éleve un Temple à Apollon & aux Muſes. L'Auteur en a fait un poëme entier, diviſé en cinq chants ou parties, & il juſtifie l'opinion que je vous en avois inſpirée, en le regardant comme un des meilleurs ſoutiens de notre Ecole pour l'hiſtoire & les œuvres de génie.

Mon dernier article ſera pour M. *Jollain*, que je ne peux omettre en entier. Non content de vouloir mettre tout *Homere* en Tableaux, il ſemble embraſſer auſſi *le Taſſe*. Dans un ſujet tiré de ce dernier Poëte, il y a un *Renaud* où l'on admire un tour de force de l'Artiſte. On y trouve trois formes différentes. Les perſifleurs l'appellent *la Trinité*. En effet on y remarque diſtinctement la tête d'un beau jeune homme, le corſage d'un héros & les jambes de l'être le plus ignoble.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE III.

Paris, le 22 Septembre 1777.

LE plus grand morceau de Sculpture qu'on voit cette année, Monſieur, eſt le Mauſolée de feu Monſeigneur le Dauphin & de feue Madame la Dauphine, qui doit être placé dans le Chœur de la Cathédrale de Sens. Ce monument de M. *Coſtou*, mort lui-même avant d'y avoir

pu mettre la derniere main, eſt fort compliqué & mérite un détail plus étendu.

L'Artiſte puiſant ſon idée principale dans le caractere diſtinctif des deux auguſtes Epoux, c'eſt-à-dire dans cette tendreſſe mutuelle qui les avoit unis pendant leur vie & n'a pas permis à Madame la Dauphine de ſurvivre longtems à la moitié d'elle-même, déja dans le tombeau, & à laquelle elle ne déſiroit que de ſe rejoindre, a imaginé de former un piedeſtal, ſur lequel ſont deux Urnes liées enſemble d'une guirlande de la fleur qu'on nomme *Immortelle*.

„ Du côté de l'Autel, l'*Immortalité* debout „ eſt occupée à former un faiſceau ou trophée „ des attributs ſymboliques des vertus du Dau- „ phin, telles que la *Pureté*, déſignée par une „ branche de Lys; la *Juſtice*, par une Balance; „ la *Prudence*, par un Miroir entouré d'un ſer- „ pent, &c. Aux pieds de cette figure eſt le „ Génie des Arts, dont le Prince faiſoit ſes „ amuſemens. A côté, la *Religion*, auſſi de- „ bout, & caractériſée par la Croix qu'elle „ tient, poſe ſur les Urnes une Couronne d'é- „ toiles; ſymbole des récompenſes céleſtes deſ- „ tinées à l'un & à l'autre.

„ Du côté qui fait face à la nef de l'Egliſe, „ le *Tems*, qu'on reconnoît à ſa faulx & à ſes „ divers acceſſoires, étend le voile funéraire „ qui couvre déja l'Urne du Dauphin, ſur celle „ ſuppoſée renfermer les cendres de Madame „ la Dauphine. A côté, l'*Amour conjugal*, ſon

» flambeau éteint, regarde avec douleur un » Enfant qui brise les chaînons d'une chaîne » entourée de fleurs, symbole de l'Hymen.

„ Les faces latérales, ornées de cartels aux » armes du Prince & de la Princesse, sont con» sacrées aux inscriptions qui doivent trans» mettre leur mémoire à la Postérité."

Telle est la maniere dont M. *Coslou* a conçu & rempli son plan, où l'on n'envisage rien de sublime, peu d'unité, & beaucoup d'images décousues ou trop ressemblantes.

On est tenté d'abord de regarder comme un pléonasme la fleur appellée *Immortelle*, employée d'une part, & *l'Immortalité* ensuite personnifiée de l'autre. Mais la premiere désigne l'union immuable qui va régner désormais entre les deux Epoux, & la seconde est relative uniquement au souvenir durable des vertus du Prince. Il s'ensuit au moins une certaine stérilité d'invention dans l'Artiste, pour n'avoir pas mieux varié & distingué ces deux idées, qui se rapprochent & se confondent de nouveau dans la troisieme; car la Couronne d'étoiles dont la *Religion* veut faire rayonner à jamais les deux Urnes, est encore une sorte d'*Immortalité* que, par la réflexion, on conçoit désigner cependant celle des bienheureux.

Si l'on fait attention aux airs de tête, à l'expression du visage de ces personnages allégoriques, on trouve de même beaucoup de ressemblance. Bien loin de remarquer les contrastes

piquans que le génie fait se ménager dans les sujets qui en paroissent le moins susceptibles, la douleur est le sentiment dominant des trois figures dont nous venons de parler. Celle du *Génie des Arts*, qui vient de perdre un éleve & un protecteur, est assez naturelle. Quant à la *Religion*; elle pourroit également se réjouir de voir dans le ciel deux Héros Chrétiens, dont le salut sur la terre étoit toujours en danger, & se désoler de perdre deux soutiens dans un tems où elle en a tant de besoin. Mais on ne voit pas ce qui peut affliger l'Immortalité, dont la fonction toujours glorieuse doit nécessairement la faire participer à la joie de ses sujets. Ce seroit, sans doute, une pensée sublime de lui donner des regrets en couronnant un Prince, dont l'histoire mêlangée offriroit également & des victoires & des forfaits: pensée qui ne peut naître à l'égard de M. le Dauphin

Si l'on passe du côté opposé du Monument, c'est une autre action dont on ne sent pas à l'instant la liaison avec la premiere; c'est une seconde partie du poëme presque détachée de l'autre. Les urnes qui sont sur le centre, auquel elle se rapporte, ne frappent pas assez par leur masse, & sont un objet trop inanimé pour intéresser, en un mot, ne représentent qu'imparfaitement les augustes Epoux, que doivent concerner toutes les parties de la composition.

D'ailleurs, le *Tems*, qui étend son voile d'une urne à l'autre & les enveloppe enfin toutes deux,

est une image belle, simple & dans la vérité historique; mais elle devroit se présenter la premiere: il faudroit que celles de *l'Immortalité* & de la *Religion* ne lui fussent que secondaires & terminassent l'action d'une façon satisfaisante.

L'*Amour conjugal*, dont l'Artiste a fait un être distingué de l'*Hymen*, est une mauvaise allégorie, & ne sert qu'à augmenter le galimathias de ce Poëme froid & obscur, mélange bigarré de profane & de sacré, qui déplaît à l'esprit & devroit être proscrit d'un temple religieux.

Je me suis attaché, Monsieur, à discuter la composition de ce Mausolée, parce que c'est chez nos Sculpteurs, ainsi que chez nos Peintres, l'endroit foible, ce dont ils semblent s'occuper le moins. Ils ne font pas attention que l'invention dans leur art est, comme dans les ouvrages d'esprit, la partie principale; que toutes les autres la supposent, & que sans elle on ne peut être grand Artiste, pas plus que grand Ecrivain. Comme ils sentent bien cependant que c'est par où ils pechent, voilà la raison qui leur fait si fort redouter la critique des Gens de Lettres. Ils savent que ceux-ci iront droit au talon d'Achille, & ils esperent être mieux traités de la part de leurs confreres qui, plus ignorans, ne verront pas les mêmes défauts, ou sont intéressés à les leur pardonner, afin d'obtenir la même grace à leur tour. Telle est la manie d'un Artiste qui ne travaille pas pour la Postérité, & dès-lors il est en effet indigne qu'on s'occupe de lui.

Au surplus, quant à l'exécution, l'ouvrage de M. Coustou fait regretter sa perte. Elle est grande, noble, savante, correcte & même hardie. Le costume vouloit qu'il habillât les figures de la *Religion* & de *l'Immortalité*; ce qu'il a fait, avec des draperies jettées avec grace à larges plis, dont les contours moëlleux marquent bien ceux du corps des deux Divinités. Les figures sont imposantes, dans une attitude vraiment pittoresque, & lui ont fourni l'occasion d'employer la viguéur & l'énergie de son ciseau. Quant à son *Amour Conjugal*, s'imaginant sans doute le distinguer de l'*Amour* ordinaire, il l'a fait grand & lui a donné la forme d'un adolescent : idée recherchée & qui déplaît à la plupart des spectateurs. On ne s'habitue point à voir l'*Amour* raisonnable.

En révenant au Sallon, on est arrêté par quatre grandes Statues de marbre que je vous ai indiquées dès ma premiere Lettre, & qui font d'autant plus de plaisir à voir, qu'elles représentent des hommes illustres de notre nation, dont l'Académie Françoise a déja, par des Panégyriques publics, consacré la mémoire à la postérité. C'est un projet heureux de M. le Comte d'Angeviller, qui a suggéré au Roi de faire successivement exécuter par nos plus fameux statuaires, les images des François célebres dans tous les genres. Cette suite, si elle a jamais lieu, sera une maniere de faire apprendre nôtre histoire aux Enfans, également vive, facile & rapide.

Le premier est le Chancelier de *l'Hôpital*,

dont on a fait l'Eloge cette année. L'Artiste annonce qu'il en a saisi le moment le plus intéressant, celui où ce Chancelier „ exilé dans son „ château, apprenant que ses ennemis venoient „ pour l'assassiner ; loin de s'émouvoir com-„ manda d'ouvrir toutes les portes. Ce trait de „ fermeté, ajoute-t-il, a déterminé l'Artiste à „ donner ce caractere à son attitude & à l'ex-„ pression de son visage."

On juge peu prudent à M. *Gois* de nous avoir avertis de son intention. Elle n'est point du tout rendue. Le sublime de ce Héros patriotique n'est nullement exprimé sur sa figure, qui n'offre que de l'indifférence ou de l'impassibilité ; ce qui y ajoute même du puérile, c'est une innovation qu'il a regardée comme une finesse savante & hardie dans l'exécution, qui peut l'être aux yeux des gens de l'art, mais qui est sûrement mal-adroite. Au premier coup d'œil on croit le Chancelier manchot : pour retrouver sa main gauche on est obligé d'aller la chercher par derriere, où elle est occupée à retrousser sa simarre, geste peu noble & surtout dans un pareil moment. Si l'on regarde ensuite les pieds, on remarque le droit soulevé avec légéreté, comme s'il alloit faire un pas de danse ; autre gaucherie qui ne va point à la gravité du personnage. Du reste, on ne peut qu'applaudir à l'exécution, soit de la tête, soit de l'à plomb du corps, soit des draperies, sous lesquelles on sent parfaitement le nud. On est fâché de voir qu'un si habile

homme ait plus songé à faire briller son ciseau que son intelligence.

On en peut dire autant de M. *Pajou* dans son *Descartes*, qui rêve à la Suisse, bien loin de nous frapper par les conceptions fortes d'un Philosophe fabriquant le monde dans son imagination. M. *Mouchy* n'a pas été plus heureux à rendre l'ame de *Sully*, ce modele des Ministres; & M. *Le Comte*, à faire couler des levres de *Fénelon* cette éloquence douce & insinuante de l'auteur du *Télémaque*. Mais tous semblent disputer le prix entr'eux pour l'observation la plus exacte du costume, pour la beauté du *faire*, pour toutes les parties de détail, n'exigeant que de la vérité, de la force ou de la délicatesse dans la main.

En remontant au Sallon, je n'apperçois, parmi une foule de Bustes, que deux ou trois morceaux de composition propre à exciter le génie. L'un est *Vulcain présentant à Vénus les armes d'Enée*. L'air facheux du demi-Dieu y est très-bien rendu. On y voit le mécontentement de ce malheureux époux percer à travers son empressement & son obéissance. Toute l'anatomie du corps est savamment traitée, & cette Statue, modelée seulement en plâtre, répond à la haute opinion qu'on avoit conçue, il y a quatre ans, des talens de M. *Bridan*.

Le *Morphée* de M. *Houdon* caractérise le Dieu du sommeil, de façon à ne pouvoir le méconnoître. Ce n'est point un assoupissement ordi-

naire; c'eſt une ſuſpenſion parfaite de tous les ſens, c'eſt une peſanteur profonde, un abandon total, c'eſt l'anéantiſſement le plus abſolu, qui ſeroit maladie, léthargie dans un mortel, & n'eſt que l'état naturel de cette Divinité. Ses aîles ſeules ſemblent avoir quelque action encore, quelque mouvement, pour exprimer, ſans doute, au milieu de ſon engourdiſſement, ſon empire ſur la nature entiere.

Ce qui annonce la facilité de l'exécution, jointe chez cet Artiſte à l'intelligence raiſonnée de ſon art, c'eſt la multitude d'ouvrages qu'il a expoſés; enſorte qu'à lui ſeul il en a preſque fourni autant que tous ſes confreres enſemble. Il n'en eſt aucun qui n'ait du mérite. Entre ſes buſtes, on diſtingue ceux de *Monſieur*, de *Madame*, de Madame *Adélaïde*, de Madame *Victoire*.* Dans la premiere tête il a parfaitement exprimé la ſageſſe prématurée de cette Alteſſe Royale, par un air de réflexion, qui ne lui ôte rien de ſes graces & de ſa jeuneſſe. Au contraire, il n'a point flatté ſon auguſte Compagne, Princeſſe non moins ſenſée, mais dont la figure annonce en effet moins de fraîcheur & plus de maturité. Les deux Tantes lui fourniſſoient également des contraſtes à rendre, qu'il n'a pas moins bien ſaiſis, ſoit en exprimant la fineſſe des traits de l'aînée, ſoit en modélant l'embonpoint de la cadette. Il faudroit être Artiſte, Monſieur, pour vous détailler toute l'habileté du ciſeau de celui-ci à travailler les dentelles, à

planter les cheveux, à les détacher, à coëffer avec élégance, à figurer les divers attributs des Ordres du Prince, enfin à rendre tous les accessoires, avec non moins de vérité que l'ame de ses modeles.

Ses autres bustes ont tous des variétés frappantes, & si je pouvois les détailler, vous verriez qu'on est incertain dans quel genre de têtes il excelle le plus. Il présente tour-à-tour la majesté, la noblesse, les graces, l'enjouement, la sévérité, l'ingénuïté, l'esprit, le génie; tout cela est différencié suivant le sexe, l'âge, le caractere, le rang des personnages. Par exemple, son buste d'une Diane, dont le modele de grandeur naturelle doit être exécuté en marbre & placé dans les jardins du Duc de *Saxe-Gotha*, est mieux conçu que chez Mr *Allegrain*. C'est le genre de beauté austere de cette Déesse, qui imprime le respect, au lieu d'encourager la témérité par des graces trop séduisantes.

M. *Houdon*, dans la collection de ses œuvres avoit parlé d'un Buste de *Charles IX*; mais il a senti vraisemblablement qu'on verroit avec horreur un Monarque auteur du *Massacre de la St. Barthelemi*, & il ne l'a point placé sous nos yeux. Son médaillon de *Minerve* en marbre est d'une pureté de ciseau digne de la Déesse. J'aime beaucoup son idée d'une *Vestale qui doit servir de lampe de nuit*. Elle est ingénieuse & analogue aux fonctions de la Prêtresse.

Nos Sculpteurs, Monsieur, ne semblent pas avoir

avoir été plus heureux à nous reproduire le Roi actuel, par M. *Dupleſſis.* Je dis, *nos Sculpteurs*, parce que j'enviſage deux buſtes de *Louis XVI*: l'un traité par M. *Pajou*, ſans avoir une exacte reſſemblance, eſt plus dans le caractere de S. M., dont elle exprime la popularité, mais ſi bénigne, qu'elle en deviendroit niaiſe. L'autre, de M. *Boizot*, a plus de nobleſſe, mais on y critique une certaine fineſſe qui, au gré des courtiſans ayant l'honneur d'approcher du Monarque, n'eſt pas l'attribut diſtinctif de ſa tête. Ce dernier a mieux réuſſi dans le Buſte de l'Empereur, dont, ne pouvant plus admirer la perſonne, les François aiment encore à contempler l'image. Elle eſt d'une exactitude ſcrupuleuſe & ſon air de tête eſt ſurtout bien ſaiſi dans ce point d'attention & d'examen, qui étoit l'attitude fréquente de cette Majeſté obſervatrice à *Paris.*

M. *Caffiery* nous produit auſſi trois Buſtes intéreſſans, propres à faire s'évertuer le génie d'un Artiſte. Il a fait paſſer dans la tête de ſon *Maréchal du Muy* l'eſprit de la déviſe qu'il a gravée au bas: *Virtutis veræ cuſtos, rigiduſque ſatelles.* Son *Pierre Corneille*, dont le Buſte doit être placé dans le foyer de la Comédie Françoiſe, eſt animé de la vigueur qui caractériſoit encore les dernieres pieces de ce grand homme dans ſa vieilleſſe. Enfin celui de *Benjamin Francklin* nous montre un ſage Philantrope, qui cherche le remede aux maux de ſa patrie. On voit

fon ame fe foulever d'indignation fur fa phyfionomie, dont ce fentiment altere la douceur.

Il femble que l'auteur l'ait efquiffé dans le moment où il lui commandoit le tombeau d'un Général, qu'on conçoit aifément, en le détaillant, être deftiné à paffer eu Amérique. M. *Caffiery* en expofe le deffin noble & fimple, digne de l'antique, comme les vertus de celui dont le monument doit perpétuer le fouvenir & la gloire.

„ Sur un retable foutenu par deux confoles „ s'éleve une colonne tronquée, fur laquelle „ eft pofée une urne cinéraire. D'un côté de „ la colonne eft un trophée militaire, accompagné d'une branche de cyprès; de l'autre font „ les attributs de la Liberté, grouppés avec une „ branche de palmier. On y lit cette infcription: *Libertas reftituta.* Derriere la colonne „ s'éleve une pyramide. Deffous le retable entre les deux confoles, eft un cartel & une „ table de marbre blanc, pour l'infcription."

On ne fait pourquoi l'artifte n'a ofé nommer le héros (*) auquel doit être élevé ce monument. Il eft l'objet de la curiofité générale, & l'on s'indigne d'une reticence injurieufe, caractérifant la foibleffe du gouvernement, qui fans doute l'a défendu pour ne pas déplaire aux Anglois.

(*) On voit que c'eft le Général *Montgomery*, mort en Canada de fes bleffures, entre les bras d'*Arnold* qui lui a fuccédé.

Vous vous rappellerez peut-être, Monſieur, que je critiquai beaucoup au dernier Sallon des eſquiſſes de figures imaginées pour la Salle de Spectacle de Bordeaux, par M. *Berruer*. Il les a expoſées cette année plus finies, & modelées telles qu'elles doivent être exécutées en grand. Elles ſont en Caryatides: l'une eſt *Melpomene* & l'autre *Thalie*. Celle-là eſt noble & belle, mais elle n'a qu'une douleur froide & non ces fureurs convulſives, attributs diſtinctifs de la tragédie moderne. L'artiſte a donné à celle-ci un viſage long, forme conſacrée à la franchiſe, à la bonhommie, qui ne peuvent s'allier avec la gaieté piquante de la Déité maligne. Au reſte, elle eſt analogue au génie de nos comiques actuels, de nos triſtes & bénins auteurs de Drames. Quant à la *Terpſicore*, elle n'a ni graces ni décence; elle eſt bien en mouvement, mais d'une façon ignoble: elle a l'air d'une *Catin* danſant aux *Porcherons* (*).

Nous terminerons l'article des Sculpteurs par un Agrégé qui n'eſt point encore ſur le catalogue & mérite certainement de l'être. C'eſt M. *Foucou*, dont une tête de *Bacchante* & une de *Corybante* tenant un petit Satyre ſur ſes épaules, en marbre, ſervent de preuves de ſon talent. Belle expreſſion, pureté de ciſeau, contours moëlleux, fini précieux; tout y caractériſe le grand artiſte & l'on y découvre même le germe du génie.

(*) Guinguettes renommées de Paris.

Entre les Graveurs, M. *le Bas* obtient toujours par ses œuvres le premier rang que lui donne son ancienneté. Sa *Vue du Port & de la Citadelle de Saint-Pétersbourg sur la Narva, prise dessus le Quai, près du Palais du Grand Chancelier, Comte de Bestouchef*, est une vaste composition, d'après le tableau de M. *le Prince*, qui fixe tous les yeux par sa magnificence. Il prouve que les machines immenses n'effrayent pas le génie de cet Artiste, voué spécialement aux sujets plus naïfs & plus gais. Il est vrai qu'on le retrouve dans les détails où il a pu se livrer à son goût, dans tous ces grouppes amusans, dans mille traits spirituels qu'a saisis son modele, dont il est digne & qu'il rend avec une liberté d'original. Cette Estampe doit être dédiée à S. M. l'Impératrice de toutes les *Russies*, &, en reproduisant à Paris les superbes ouvrages de cette Souveraine, elle attestera en même tems à *Pétersbourg* les talens de nos Artistes.

Je vous ai déja annoncé, Monsieur, une Estampe de M. *Porporati*, Graveur & Garde des Dessins du Roi de *Sardaigne*, à l'occasion de la belle Inscription de M. *Rousseau* de *Geneve*: *Prima mors, primi parentes, primus luctus*. On en devine le sujet à l'instant: c'est la *mort d'Abel*, ou plutôt l'effroi & la surprise dont *Adam* & *Eve* sont saisis à la vue du cadavre de leur fils. On ne peut faire un éloge plus juste de l'ouvrage, qu'en convenant qu'il rend précisément tout ce que désigne la légende. C'est la

mort dans toute ſa vérité; c'eſt la tendreſſe paternelle à ſon plus haut dégré; c'eſt ſurtout cette douleur morne & profonde qui, pour la premiere fois, introduite dans le monde, flétriſſoit la figure des chefs de l'humanité, & n'a ceſſé depuis de tourmenter leur poſtérité infortunée. Outre l'invention, qui ſemble appartenir à l'Artiſte & lui fait infiniment d'honneur, ſon exécution eſt grande, ſimple & ſublime, comme ſon idée.

Entre les œuvres de M. *Beauvarlet*, qui dans ſes ſujets hiſtoriques embraſſe la ſuite de l'hiſtoire d'*Eſther*, d'après M. de *Troy* le fils, & ſoutient la réputation méritée qu'ils lui ont faite, je ne choiſirai que le Portrait de M. *Sage*, plus précieux par l'anecdote. C'eſt un Phyſicien habile de l'Académie des Sciences, ſi enflammé pour la propagation de l'étude de la Chymie, qu'il en fait un Cours gratuitement, où il admet tous les honnêtes gens qui veulent ſe préſenter chez lui. Ses Eleves ne pouvant lui témoigner leur reconnoiſſance autrement, ont voulu la perpétuer en faiſant graver ſon image avec cette inſcription au bas: *Diſcipulorum pignus amoris.* Ils ont choiſi un Artiſte en état de répondre à l'étendue & à la durée de leur ſentiment. Ils ont jugé le burin de M. *Beauvarlet* le plus propre à rendre la phyſionomie ouverte & bienfaiſante de leur maître.

Que M. *Catbelain* n'a-t-il auſſi bien employé

fon talent! pourquoi choifir le portrait de M. l'Abbé Terray, de ce monftre abhorré de la France entiere, qu'elle rougit d'avoir produit, & dont elle voudroit effacer l'adminiftration de fes faftes? Que n'a-t-il du moins imité la prudence de feu M. *Roflin*, qui, en fe chargeant du tableau, s'eft bien donné de garde de le produire au Sallon? L'exiftence de cet ouvrage offert à tous les yeux & fôutenu de tous les regards, prouve l'apathie de la nation. Chez toute autre cette effigie feroit mife en pieces, il y a longtems. Quoi qu'il en foit, le Graveur, fans doute, ne confidérant fon fujet qu'en Artiste, a trouvé une tête dont le caractere bas & finiftre préfentoit des difficultés dignes de fon burin. L'Ex-Contrôleur général eft extrêmement reffemblant, &, au milieu de fa laideur l'efprit perce dans fes yeux pleins de feu. C'eft un morceau d'exécution vigoureufe & fiere, au gré de ceux qui peuvent le contempler de fang froid. Pour moi, j'en ai toujours détourné les yeux, pour admirer au-deffus la maniere de M. *Arange*, Agrégé digne de lutter contre M. *Porporati*. Sa *Mort de Didon*, d'après *le Guerchin*, fa *Cléopâtre*, d'après *le Guide*, indiquent un Artifte né pour le grand.

M. de *Launay*, dernier Agrégé, fans avoir un burin auffi hardi, l'a fécond & étendu. Sa *Marche de Silene*, d'après *Rubens*, eft une preuve que les grouppes multipliés ne l'embarraffent

point, qu'il a de la gaieté. Son *Endymion* & sa *Leda* sont d'une grande correction de dessin. On trouve un *faire* doux & moëlleux dans sa *Complaisance maternelle*, & son *Heureuse fécondité* d'après M. *Fragonard* : Ses *Ruines Romaines* sont frappantes, attristent par une grande vérité, & ses divers sujets pour la *Nouvelle Héloïse*, pour le *Télémaque*, & le *Roland furieux*, sont pleins d'esprit. L'Académie ne peut que faire une excellente acquisition dans un pareil membre.

S'il étoit question, Monsieur, de régler l'ordre du rang de chaque artiste, proportionnément à son mérite, avant d'en parler, je n'aurois pas réservé M. *Duvivier* pour la fin. Quoique son genre soit le dernier, il n'en est point que ne puisse illustrer un homme de mérite, & assimiler presque à ceux d'une espece supérieure. Tel est M. *Duvivier*, Graveur de Médailles. Il nous offre cette année plusieurs petits poëmes circonscrits dans l'espace étroit où il est forcé de se renfermer. Tels sont *le Renouvellement de l'Alliance des Suisses*, *le Retour du Parlement de Toulouse*, ayant pour revers *des Prisonniers délivrés à cette occasion par le Corps de Commerce*, &c. Malgré leur complication, on y admire un dessin net & facile, du feu & de la correction. Son *Sceau de l'Académie* pour son morceau de réception, est remarquable par la tête du Roi, plus ressemblante qu'en peinture ou en buste, mais surtout par la légende : *Libertas Artium restituta*,

1776 (*). Et c'eſt cette même Académie, ſe réjouiſſant de la liberté rendue aux Arts, qui vient de ſolliciter un Arrêt du Conſeil, où par un deſpotiſme révoltant, on ôte aux Peintres qui ne peuvent figurer chez elle la faculté d'expoſer au Colyſée leurs productions !

Je m'arrête, *Monſieur*, & l'aurois fait beaucoup plutôt, ſi je n'avois voulu vous juſtifier mon aſſertion du début de ma premiere lettre. Quelque médiocre que ſoit encore le Sallon de cette année, les Voyageurs, les Etrangers ſont émerveillés de ſa fécondité & d'un talent plus ou moins marqué qui ſe manifeſte dans preſque toutes ſes productions. Ils aſſurent qu'on parcourroit l'Europe avant de pouvoir raſſembler entre les œuvres des Artiſtes modernes de quoi compoſer une collection ſemblable. Contentons-nous donc de notre médiocrité, que les nôtres pourroient bien appeller *aurea*, car on ne les a jamais vus ſi fêtés, ſi vantés & ſurtout ſi bien payés.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) Elle eſt autour d'une *Minerve*, formant le revers de la Médaille & des nouvelles armes accordées par le Roi à l'Académie, ſuivant l'article VIII des nouveaux Statuts & Réglemens.

ANNÉE MDCCLXXVIII.

1 *Janvier* 1778. La Faculté de Médecine commence à publier un écrit ayant pour titre: *Res gestæ in saluberrimâ Facultate Parisiensi circa sectionem Symphise ossium pubis supra muliere dicta* Souchot, *celebratam.* Elle y a joint une traduction en François du même récit. On voit au bas l'inscription gravée sur le revers du jetton d'argent du Doyen, arrêtée en l'honneur de l'inventeur & des deux exécuteurs de l'opération. Elle consiste en ces mots:

L'an 1768, *M. Sigault, (Docteur en Médecine de la Faculté de Paris) a inventé & proposé la section de la symphise des os pubis: en 1777 il l'a pratiquée avec succès.* Et plus bas: *M. Alphonse le Roi, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, l'a aidé.*

Ce Recueil contient, 1°. l'Extrait des Régistres de la Faculté de Médecine de Paris, & le résultat de ses assemblées & délibérations sur ce sujet.

2°. Le Mémoire de M. Sigault, lu aux Assemblées des 3 & 6 Décembre 1777. Il est en François seulement.

3°. Le Rapport, aussi seulement en François, des Docteurs Grand-Clas & Descemet, nommés pour suivre cette section, ses effets & sa guérison.

Il résulte de ces trois pieces que la Faculté a pris toutes les précautions possibles, afin de connoître, d'éclairer & de constater une opération si intéressante & si utile pour l'humanité.

1 *Janvier* 1778. Malgré la publicité que reçoit aujourd'hui le plagiat de M. de Chamfort, par la comparaison que tout le monde peut faire de sa piece avec celle de M. Belin, elle continue à être très-courue; mais comme le dénouement déplaît beaucoup, il est occupé à le changer: ce qui est une grande opération pour un Poëte qui a été douze ans à se traîner sur les pas d'un autre & à calquer sa tragédie sur la sienne. Il n'est pas encore prêt.

2 *Janvier*. Le discours lu par M. l'Abbé Baudeau dans l'assemblée publique dont on a parlé, fit une grande sensation par son art & son éloquence. Il y avança d'abord un fait curieux & ignoré généralement, c'est que c'est en France qu'a pris naissance le projet d'une *Société libre d'Emulation pour l'encouragement des Arts & Métiers*. En 1728 elle se forma sous les auspices de M. le Comte de Clermont. Il est vrai qu'elle fut très-foible, qu'elle n'eut jamais alors que 30 Associés, & que, soit par le peu de zele du protecteur, soit par la légéreté naturelle de la nation, cette Société s'éteignit bientôt. Des Anglois qui étoient à Paris, & avoient eu connoissance d'une telle institution, imaginerent de la transporter en Angleterre; ce qu'ils firent en 1730. Elle s'y est soutenue &

a pris une consistance si vigoureuse qu'on y compte jusqu'à 6000 Adeptes. Les Anglois reconnoissent pourtant que par sa position Paris doit être le centre d'une association, que la différence des pays, des climats, des gouvernemens, de la paix ou de la guerre, ne doit pas troubler.

M. l'Abbé Baudeau instruisit encore l'assemblée que cet esprit de patriotisme se répandoit aussi dans les provinces, où il se formoit de petites Sociétés pareilles, affiliées à la mere commune; que d'autres, nées en Allemagne, la reconnoissoient également pour l'ancienne, & qu'enfin il s'étoit, par ses recherches, procuré aussi des points de correspondance par-tout, qui ne pouvoient que contribuer à l'amélioration de la chose.

Ce discours dédommagea l'assemblée de celui du Président, fort long, fort ennuyeux, aride & sans objet, ainsi que du bavardage du Docteur Jumelin, sans méthode, sans clarté & sans aucune qualité extérieure nécessaire à l'homme qui veut parler en public.

3 *Janvier. Extrait d'une Lettre de Lyon du 27 Décembre* 1777.... Les grands avantages que la plupart des villes de commerce de ce royaume retirent de l'affluence des Insurgens dans nos ports sont perdus pour nous, ou du moins nous ne pouvons nous en ressentir qu'indirectement par le luxe qu'enfante & nourrit toujours la richesse. Ces peuples ne sont pas

encore dans le cas d'avoir beſoin de nos arts; mais notre commerce n'en va pas moins bien. Nous continuons à tout acheter comptant & à vendre tout à crédit. Nos grandes fournitures aujourd'hui ſont pour le Nord; la Ruſſie, la Pologne, l'Allemagne tirent beaucoup de chez nous, & nous ſommes en avance de plus de vingt millions avec ces pays-là.

3 *Janvier* 1778. Dans la ſéance publique de la *Société libre d'Emulation*, il y avoit beaucoup de Dames & du plus haut parage, ſoit comme initiées, ſoit comme ſpectatrices. M. l'Abbé Baudeau n'a pas laiſſé échapper cette occaſion de capter la bienveillance du Sexe, en lui adreſſant dans ſon diſcours des louanges adroites & délicates, en prétendant qu'il n'étoit pas moins propre que les hommes, par la ſagacité & la pénétration de ſon eſprit à juger des matieres ſoumiſes aux déciſions de l'aſſemblée, & d'ailleurs infiniment plus ſéduiſant pour encourager par ſes graces & ſes charmes.

Cet Abbé, quoiqu'ayant fait tout ce qu'il a pu pour gagner ainſi tous les ſuffrages, n'en a pas moins vu s'élever contre lui un orage violent. On a démêlé ſon projet de ſe perpétuer dans la place de Secrétaire; ce qui eſt abſolument contraire aux ſtatuts. On a reconnu que ſous ſon apparence de Philoſophie & de Patriotiſme, il cachoit une ambition ſourde, un deſir violent de dominer, & un génie de deſpotiſme qui tendoit à s'élever ſur tous les membres &

à asservir toutes les idées aux siennes. Des jaloux ont voulu arrêter les entreprises de ce tyran naissant, & il étoit question de dénoncer hier ses attentats contre la liberté générale dans une assemblée indiquée. Instruit du coup qu'on vouloit lui porter, il a gagné de primauté, il a annoncé que, croyant avoir assez bien mérité de la Compagnie pour y être attaché d'une façon durable & permanente, il avoit espéré en effet être inamovible dans sa dignité, & en faire son état & son occupation; mais que, dès que sa conduite étoit suspecte, il demandoit à se démettre. Cet aveu & cette menace ont fait une grande sensation, & après beaucoup de débats il a été convenu pour le bien de la chose qu'il ne quitteroit ses fonctions qu'au mois de Juillet.

Il a été décidé en outre que toutes les places de la Société seroient éligibles chaque année, sauf de Secrétaire, qui ne le deviendroit que tous les deux ans.

4 *Janvier*. Le 30 Décembre dernier, le Conseil a prononcé sur la contestation élevée entre les Salpêtriers de Paris & le Sr. Micault de Courbeton, leur Chef. Ils ont été condamnés en tous les dépens, & en 10 livres de dommage & intérêts, applicables au pain des prisonniers. L'Arrêt ordonne en outre l'affiche du jugement & la suppression des termes injurieux & calomnieux employés dans leurs écrits & notamment de deux Requêtes, dont l'une intitulée: *Requête très-importante sur la Fabrication du Salpêtre*, & l'au-

tre: *Réponse des Salpêtriers de Paris au Mémoire de la Compagnie des poudres & du Sr. Micault de Courbeton.*

5 *Janvier* 1778. Le Sr. de Beaumarchais, qui n'a été que légérement blessé de sa chûte, après avoir fait à l'occasion de cet événement le bruit qu'il desiroit, vient d'inviter les auteurs dramatiques à venir chez lui reprendre leurs conférences, ou plutôt donner la derniere approbation au Mémoire, son ouvrage, & mettre ce Réglement du *Bureau de Législation Dramatique* en état d'être homologué au Parlement.

5 *Janvier.* Une *Consultation* imprimée *pour le Baron & la Baronne de Bagge*, en date du 12 Décembre, par M. Dassy, Avocat, fait grand bruit, à raison de sa hardiesse à attaquer M. Titon, Conseiller de Grand-Chambre, auteur d'un Arrêt contre les consultans, qu'il regarde comme un ouvrage de prévarication, & à traiter durement & plaisamment tour-à-tour M. l'Archevêque de Paris, impliqué dans l'affaire.

6 *Janvier* 1778. M. de Jonquieres, Auditeur des Comptes, vient de mourir de la petite-vérole. Avant de s'attacher à cette Compagnie, très-propre à enfouir les talens, il avoit paru annoncer des dispositions pour la Littérature. En 1764 il avoit donné aux *Italiens*, *le Gui de chêne* ou *la fête des Druides*, comédie un un Acte.

7 *Janvier.* Entre les divers Coopérateurs ou plutôt Directeurs du *Journal de Paris*, on en compte quatre, sçavoir le Sr. *Corancé*, Commis

aux fermes, le Sr. *Dussieux*, connu par divers ouvrages, le Sr..... & le Sr. *Cadet*, Apothicaire. C'est ce dernier qui a fourni matiere à l'Epigramme suivante:

On lisoit au sacré Vallon
Un nouveau Journal Littéraire:
Quelle drogue, dit Apollon!
Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'Apothicaire! ..

Cette facétie plaisante en finissant-là, a été gâtée de la maniere suivante:

Quoi, dit Linguet, sur son haut ton,
Un Ministre de la Canule
Voudroit devenir notre Emulé?
Oui, dit la Harpe, que veux-tu?
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le service du derriere,
Doit completter son ministere
En nous donnant un torche-cu.

8 *Janvier* 1778. MM. du Concert des Amateurs, toujours curieux de le maintenir sur le meilleur pied & de le rendre de plus en plus brillant, ont fait venir de Wurtzbourg une Virtuose appellée Madame Hizelberg. C'est la premiere Cantatrice de S. A. E. Mgr. l'Evêque Duc de Franconie. Elle a déjà chanté deux fois un air *cantabile* & un air de *bravoure*. Malgré l'indulgence de Mrs. les Amateurs pour un sujet qu'ils ont acquis, elle n'a pas plu aux connoisseurs. Il faut en convenir, elle n'a point de

douceur ni de flexibilité dans la voix : elle a dans le haut beaucoup d'étendue, mais le bas détestable, & en outre elle chante souvent faux ; ce qui ne caractérise pas une oreille bien délicate.

9 *Janvier*. Nos Princes ont profité de la circonstance des gelées pour recommencer les courses en traîneaux qui plaisent beaucoup à la Reine. Le luxe de ce genre d'équipages n'a fait qu'augmenter, & il y a de ces traîneaux qui coûtent jusqu'à dix mille écus.

9 *Janvier*. Le Magasin pour les Eleves de l'Académie Royale de Musique étant dans le cas d'être rebâti, on force Messieurs de la ville à cette dépense, qui est un objet d'environ 400,000 livres, & l'on lui fait donner, en attendant, des logemens en argent à ceux qui y étoient installés. Cela se traite avec une magnificence rare, car le nouveau Directeur a deux mille écus, les autres à proportion.

9 *Janvier* 1778. Le Docteur Malouin, de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences, vient de mourir. Il étoit pour la classe de Chymie, & a écrit sur cette science de façon à faire bruit & sensation dans le tems.

9 *Janvier*. M. le Prince Louis, en sa qualité de Grand Aumônier de France, est en même tems Président du Bureau d'Administration du College du Louis le Grand. Il y est venu prendre séance le lundi 5 Décembre. M. Hérivaux, Professeur d'Eloquence en ce lieu, lui a en conséquence présenté une Ode latine

qu'il a fait imprimer avec la traduction & qu'il publie aujourd'hui. Le Prélat a reconnu cet éloge par une très-belle tabatiere d'or, dont il a fait préfent à l'Orateur.

9 *Janvier*. Quoique les effais tentés depuis longtems pour connoître fi l'Electricité peut être un remede dans certaines maladies, n'aient pas eu un fuccès certain, cependant la Société Royale de Médecine inftituée pour la perfection de cette fcience, ne les a pas regardés comme abfolument vains, & elle a chargé M. Mauduit de la Varenne des expériences en ce genre. Il convient lui-même que jufqu'à préfent elles n'ont fourni que des probabilités & non des preuves, & dément tout ce qu'on s'eft hâté de débiter trop affirmativement à cet égard.

10 *Janvier* 1778. La veille des Rois, M. Francklin, réfidant toujours à Paffy, s'étoit déterminé à rendre le pain béni le lendemain, quoiqu'en qualité de Proteftant & n'étant pas propriétaire de la maifon, qui appartient au Sr. Le-Rez-de-Chaumont, il eut pu s'en difpenfer. Il fe faifoit un plaifir de cette cérémonie & avoit difpofé en conféquence treize brioches, nombre des treize Colonies de l'Amérique unies. Il vouloit mettre une banderole à chacune, & la premiere devoit porter infcrit le mot: *Liberté*. Le Curé, qui étoit à dîner chez cet Infurgent, témoigna quelque répugnance à cette finguliere étiquette. Le mot de *Liberté* furtout l'effaroucha: l'Evêque de Xaintes, auffi du repas, appuya

davantage & prétendit qu'il ne feroit pas poffible au Pafteur de tolérer une telle innovation. Mlle. d'Eon, préfente, fut confultée à fon tour. Elle répondit qu'elle n'avoit rien à ajouter à ce que des membres de l'Eglife avoient décidé; mais qu'à leur opinion elle joindroit une raifon politique, non moins prépondérante: „ c'eft que „ n'étant qu'à trois lieues de Verfailles, il ne „ convenoit pas d'ufer d'un mot qu'on n'aimoit „ ni qu'on ne vouloit y connoître.

11 *Janvier.* On eft abfolument raffuré fur les inquiétudes qu'avoit données la goutte furvenue à M. le Comte de Maurepas à la fuite d'une indigeftion accompagnée de fievre. Du refte, ce Miniftre a toujours la même gaieté; il eft fécond en faillies & fait joindre des bons mots aux matieres les plus graves. M. d'Angiviller l'étant venu voir ces jours-ci, & ayant remarqué qu'il fumoit dans fon appartement, lui promit de le délivrer de cette incommodité par une nouvelle méthode appellée: *une cheminée à la Francklin*, „ Vous ne voulez donc pas, lui répondit le Miniftre, „ que le Vicomte de Stor„ mont" (l'Ambaffadeur d'Angleterre) „ vien„ ne fe chauffer à mon feu".

11 *Janvier.* Le 7 de ce mois il devoit y avoir une répétition de l'Opéra de *Roland* de Piccini, dont on commence à s'occuper férieufement. M. Marmontel, qui a changé le poëme de Quinault pour l'adapter à la mufique de cet Italien & le réduire en trois actes, étoit préfent.

Dès le commencement ayant apperçu un double, c'est-à-dire un personnage que ne remplissoit pas l'acteur principal, il est entré en fureur &, comme un autre Roland, effraya tellement & les Acteurs & les Actrices & l'Orchestre, que tout fuit pour se soustraire à ses menaces; ensorte que la répétition n'a pas eu lieu ce jour-là.

11 *Janvier.* M. Vallier, appellé communément le *petit Vallier*, qui avoit été successivement Conseiller au Parlement, Capitaine au Régiment de Champagne, étoit renommé par beaucoup de folies & par une grande prodigalité, vient de mourir subitement: comme il essayoit un habit pour le deuil de l'Electeur de Baviere, il est tombé aux pieds de son tailleur. Il avoit aussi la manie d'être auteur, & avoit composé deux actes d'opéra. Il venoit de faire une nouvelle extravagance en se mariant à 75 ans qu'il avoit.

11 *Janvier* 1778. La Consultation dont on a parlé pour le Baron & la Baronne de Bagge par M. Dassy, a fait une telle sensation que l'Ordre des Avocats s'est assemblé à ce sujet, & est convenu de rayer ce confrere du Tableau. Depuis, l'écrit a été dénoncé au Parlement, qui a décrété l'auteur de prise de corps. Il est en fuite & s'est retiré en Hollande. C'est d'autant plus fâcheux, que cet Avocat charitable & à son aise travailloit beaucoup pour les pauvres. On trouve ce traitement bien dur.

12 *Janvier.* Mr. Challe, Professeur de l'A-

cadémie Royale de Peinture & de Sculpture, Peintre & Deffinateur de la Chambre du Roi, vient de mourir. Il avoit compofé autrefois des Tableaux qui n'étoient pas fans mérite, mais depuis longtems il s'étoit voué à la décoration. Il travailloit pour les Menus, pour les Catafalques. Sa femme, fille du fameux Nattier, donnant dans le bel-efprit, le fecondoit & faifoit les devifes. Entre autres ouvrages de cet Artifte, la Chaire à prêcher de St. Roch eft renommée pour fon goût bizarre & prophane: ce qui lui a attiré dans le tems beaucoup de plaifanteries & de ridicules.

13 *Janvier* 1778. La *Vénus Pèlerine*, petite piece fournie à Nicolet par l'auteur de *l'Amour quêteur* & qui doit lui fervir de pendant, après avoir effuyé toutes les contradictions qu'a fuggérées la jaloufie des autres Spectacles, doit enfin fe jouer; mais le Directeur forain garde cette nouveauté pour la foire St. Germain qui approche: il efpere qu'elle ne lui rendra pas moins d'argent que la premiere, qui va toujours & continue d'avoir un fuccès prodigieux.

14 *Janvier*. La *Gazette de France* & autres papiers publics ont fait mention de l'action courageufe & héroïque de *Bouffard*, Pilote de Dieppe, appellé *Brave homme*, depuis que M. Necker l'a ainfi qualifié. Cette belle action, arrivée au mois d'Août, feroit reftée dans l'oubli, fi un étranger, le Comte de Strogonoff, l'ayant apprife fur les lieux, n'avoit excité l'indifférence

de l'Intendant. Depuis, ce Seigneur a fait venir Bouffard à Paris, qui a été accueilli avec diſtinction de nos Princes & des Miniſtres. Il a eu ordre de ſe trouver dans la Galerie à Verſailles au paſſage du Roi. S. M. à qui on l'a montré, s'eſt écriée: *Ah, voilà donc le brave homme!* & lui a éclaté de rire au nez; ce qu'on a jugé être l'expreſſion naïve de la ſatisfaction du Monarque dans un langage plus à portée du Pilote que le ſtyle fleuri de la cour. Quoi qu'il en ſoit, la ville de Dieppe fait actuellement bâtir une maiſon pour ce citoyen de diſtinction. On l'a exempté de toutes impoſitions; mais il eſt peu ſenſible à ces graces pécuniaires, & annonce que ce n'eſt point avec de l'argent qu'on paie une action qui ne lui eſt pas, au ſurplus, extraordinaire & qui porte ſa récompenſe avec elle-même. Il s'eſt bientôt ennuyé ici & eſt reparti pour ſon pays.

15 *Janvier* 1778. Le dégel ſurvenu mal-à-propos a arrêté les courſes de traîneaux, qui amuſoient infiniment nos Princes & la Reine. S. M. a ſurtout pris plaiſir ces jours derniers à chaſſer le daim dans le Bois de Boulogne de cette maniere. Il y a eu auſſi des courſes de traîneaux ſur les boulevards, qui ont fait ſpectacle pour les Pariſiens. Lundi, la Reine & toute la cour y ſont venus avec 21 traîneaux. Celui de S. M. repréſentoit une corbeille de fleurs. Tous ont d'ordinaire des figures d'animaux, comme les vaiſſeaux, dont ils tirent leur nom: *le Lion*,

le Cigne, *le Singe*, &c. Le terme de ces Courses étoit un dîner à la Muette, ou à Monceaux, ou au Temple.

15 *Janvier*. M. Vasselier, Contrôleur des Postes à Lyon, a voulu célébrer aussi le mariage du Marquis de Villette dans une piece de poésie qui marque du talent.

16 *Janvier* 1778. Le Sr. Le Kain ayant refusé de prendre le rôle qui lui étoit destiné dans la piece de M. de Voltaire, M. le Marquis de Thibouville, chargé des intérêts de ce grand homme, a écrit une lettre à l'assemblée des Comédiens, où, en se plaignant de l'ingratitude & de l'impudence de celui-là, il le maltraite très-durement. Cette lettre s'est ouverte en présence de l'aréopage comique & a été lue, sans qu'on fût prévenu d'avance de ce qu'elle contenoit. Le Kain a été furieux des expressions du Marquis & de la publicité qu'elles recevoient. Il a cru que c'étoit un tour qu'on lui jouoit: il s'est emporté contre le lecteur, & il s'en est ensuivi un tumulte & un désordre, qui ont occasionné un grand scandale parmi les amateurs du théâtre.

17 *Janvier*. Madame la Baronne de Bagge sentant l'impression fâcheuse que pouvoit produire auprès des Juges la Consultation de M. Dassy, s'est hâtée de la désavouer par l'organe de Me. de la Croix, son Avocat, qui en a fait imprimer une autre, en date du 6 Janvier. Du reste, il ne paroît pas qu'on veuille donner

ſuite au Décret de priſe de corps lancé contre ce Juriſconſulte. On a ſeulement voulu intimider par cet acte rigoureux ceux de ſes confreres qui ſeroient tentés de ſe livrer au même délire.

18 *Janvier* 1778. On craint fort que la fermentation occaſionnée dans le tripot comique par l'incartade du Sr. Le Kain, ne nous empêche de jouir de la nouvelle tragédie de M. de Voltaire, intitulée *Irene*, ou *Alexis Comene*.

En attendant que les débats ſoient finis, on ſe prépare à nous donner à ce théâtre *l'Aveugle par crédulité*, comédie en un acte & en proſe, par feu M. de Fournel.

18 *Janvier*. Charles Eiſen, fameux Deſſinateur, & ayant le titre de *Peintre du Cabinet du Roi*, eſt mort à Bruxelles le 4 de ce mois. On connoît ſurtout ſes deſſins pour les *Métamorphoſes d'Ovide*, ceux des *Contes de la Fontaine* & ceux pour une Edition de la *Henriade*. On lui reproche d'avoir abuſé de la fécondité de ſon imagination & de ſa facilité, d'avoir gâté ſa maniere, & pour courir trop après les graces & l'élégance, de s'être ſouvent écarté de la vérité, d'avoir donné dans le giganteſque & le tortillage.

19 *Janvier*. On aſſûre que M. Greuze, empreſſé de tranſmettre à la poſtérité la figure de tous les hommes célebres, s'eſt chargé de faire le Portrait de J. Bouſſard, hâleur du Port de Dieppe, ſurnommé *le brave homme*. En attendant, on le voit gravé par M. de la Foſſe.

Au reste, on tient du Comte de Tourville, Gouverneur de Dieppe, que Bouffard, Garde du Pavillon de ce Port, c'est-à-dire chargé du feu de la tour, l'avoit laissé s'éteindre & avoit, par cette négligence, exposé le bâtiment qu'il a voulu sauver, à se perdre; que pour éviter la corde qu'il craignoit, il s'est porté à l'action héroïque qu'il a faite. Il peut dire en ce cas: *felix culpa!*

19 *Janvier* 1778. Depuis quelques années on entend parler dans le monde du Poëme d'un M. Roucher, intitulé: *les Mois*. Cet auteur est fort recherché dans les sociétés, à raison du manuscrit, dont il lit des morceaux toujours très-applaudis. Il a enfin terminé son ouvrage en douze Chants, & il se propose de le livrer à l'impression.

Le but de M. Roucher a été de peindre tous les grands phénomenes de la nature, la marche annuelle des cieux, les travaux de la campagne & la plupart des fêtes antiques relatives à ces objets intéressans. Son plan est enrichi de la plus nombreuse & la plus magnifique poésie, & la seule chose qu'il y ait à craindre, c'est qu'un ouvrage aussi long, toujours soutenu sur un ton aussi brillant, quoique varié, ne fatigue le Lecteur.

Au reste, M. Roucher, espece de Gascon, venu de sa province ici sans fortune, a, en vertu de son talent, été accueilli dans tous les Bureaux de Littérature, & M. Dupaty, Avocat général de Bordeaux, qui s'enthousiasme aisément

des

des beaux vers, lui a obtenu à Montfort-l'Amaury un emploi qui, sans exiger aucune résidence, lui procure à Paris un bien-être très-honnête.

M. Roucher a encore sur le métier un poëme épique, intitulé: *la Rhodéide*, où *la Conquête de l'Isle de Rhodès par Soliman.*

19 *Janvier* 1778. C'est enfin aujourd'hui qu'a eu lieu à l'Académie Françoise la réception de M. l'Abbé Millot.

19 *Janvier.* *L'Olympiade* a été enfin reprise à la comédie Italienne le jeudi 15 de ce mois. On a remarqué d'heureux changemens dans le poëme, qui ont fait valoir davantage la musique. On ne doute plus que cet ouvrage n'ait le même succès que *la Colonie.*

19 *Janvier.* Des persifleurs, toujours prêts à distribuer le ridicule, n'ont pas manqué de saisir l'occasion d'en couvrir M. Marmontel, au sujet de la scene qu'il a donnée à l'Opéra & dont on a rendu compte. On a parodié la Lettre de M. Necker à Boussard, auquel on compare l'Académicien furieux.

Du reste, pour éviter les suites de cette mésintelligence du Poëte avec les Acteurs du Théâtre Lyrique, M. Amelot lui a enjoint de la part du Roi de s'absenter désormais des répétitions. Cet ordre du Ministre n'est pas approuvé. On le regarde comme fort injuste & fort indécent.

20 *Janvier* 1778. Malgré l'attention excessive de M. Le C**** de N******, Chef de

la Librairie, pour empêcher de percer une petite brochure ayant pour titre : *Lettre à un Ami sur les Arrêts du Conseil du 30 Août 1777 ; concernant la Librairie & l'Imprimerie*, on commence à en voir des exemplaires. En la lisant on conçoit pourquoi il en redoute si fort la publicité. La foiblesse, l'ineptie, l'injustice de son systême de législation en cette partie, y sont démontrées avec une telle évidence qu'il est impossible de s'y refuser.

21 *Janvier*. Il s'éleve une querelle singuliere entre Mlle. d'Eon & le Sr. de Beaumarchais. Quoiqu'on en parlât depuis longtems on ne pouvoit la croire, tant elle paroît absurde, mais elle prend consistance aujourd'hui à ne pouvoir en douter, par diverses Lettres dont le dernier donne des copies.

Mlle. d'Eon reproche au Sr. de Beaumarchais de l'avoir trompée dans la négociation qu'il est venu faire à Londres avec elle, pour retirer de ses mains des papiers que le Gouvernement desiroit ravoir & qu'on veut être une correspondance de Louis XV. Elle prétend qu'il ne lui a pas compté la somme convenue & donne à entendre qu'il en auroit réservé une partie pour lui.

Le Sr. de Beaumarchais s'est plaint à M. de Vergennes d'une imputation aussi injuste & aussi deshonorante, & il demande à ce Ministre que pour toute récompense de ses services dans une occasion où, bien loin de s'être permis une infidélité honteuse, il s'étoit conduit, au contrai-

re, avec la plus grande générosité, il voulût bien lui fournir un témoignage dans une lettre ostensible; ce qu'a fait le Ministre des Affaires Etrangeres.

En conséquence, le même Beaumarchais a adressé à Mlle. d'Eon une autre Lettre où, après lui avoir reproché son ingratitude, lui avoir fait part de la réponse décisive de M. de Vergennes, il la prie de mettre fin à ses propos, qu'au surplus il méprise, comme partant d'une personne dont le sexe lui interdit d'exiger une satisfaction personnelle.

On attend avec impatience la réponse de la Demoiselle.

21 *Janvier* 1778. M. Necker, curieux d'illustrer son administration par des monumens glorieux, s'il ne peut le faire par des opérations plus obscures & plus avantageuses, vient d'engager le Roi à fonder un Prix annuel en faveur de toutes les personnes qui ouvriront de nouvelles routes à l'industrie nationale, ou la perfectionneront essentiellement; mais il ne sera adjugé qu'à celles dont les idées utiles auront été mises en exécution. C'est ce qu'on voit dans une Ordonnance de S. M. en date du 28 Décembre, portant *Institution d'un Prix public en faveur des nouveaux établissemens du Commerce & de l'Industrie.*

Le Prix sera une *médaille d'or*, du poids de 12 onces, ayant d'un côté l'effigie du Roi & de l'autre une exergue & une légende analogues au sujet. Le premier sera décerné au mois de Mars

1779 pour l'année 1778, & ainsi d'année en année.

La distribution aura lieu dans une assemblée extraordinaire, composée du Ministre des Finances, de trois Conseillers d'Etat, des Intendans du Commerce: les Députés & Inspecteurs Généraux du Commerce y seront appellés.

S. M. ordonne en outre que les Intendans du Commerce rendent compte à cette assemblée de tous les établissemens nouveaux dont ils doivent acquérir la connoissance dans le cours de l'année.

22 *Janvier* 1778. *Lettre de M. de Vismes, Directeur général de l'Opéra, à M. Campell, Musicien de l'Académie Royale de Musique.*

16 Janvier 1778.

Brave homme,

„ Je n'ai appris qu'hier au soir par l'acclamation publique, avec quel courage & quelle fermeté vous avez châtié l'insolence du *Savetier de Quinault.* Vous ne devez pas douter que je ne vous accorde au mois d'Avril prochain la gratification & le pension dûes à votre zele. Continuez à être le défenseur des *Doubles* si utiles à l'Opéra, à secourir les autres quand vous le pourrez, & faites des vœux pour la gloire & la prospérité de votre nouveau Directeur général, qui aime & récompense les braves gens."

„ (Signé) De Vismes, *Directeur général.*"

Telle eſt la plaiſanterie faite contre M. de Marmontel à l'occaſion de ſon eſclandre ſur le théâtre lyrique, lors d'une répétition de *Roland*, qu'il interrompit le mercredi 14 de ce mois, dont on a rendu compte. On voit qu'elle porte en même tems contre M. Necker, dont on parodie la *Lettre à Bouſſard.*

Enfin, pour l'intelligence de cette facétie peu ſpirituelle, mais hiſtorique, il faut ſavoir que ce Campell eſt un Muſicien de l'Orcheſtre, qui prenant la déſenſe du Sr. Tirot doublant le Sr. Le Gros, & qu'avoit maltraité l'Académicien, mal-mena celui-ci durement & lui dit qu'il ne lui en auroit pas fait autant.

23 *Janvier* 1778. Enfin, après bien des difficultés, l'Opéra de *Roland*, mis en muſique par M. Piccini, & réduit en trois actes par M. Marmontel, doit avoir lieu mardi prochain. Les répétitions en ſont ſuivies avec une fureur plus grande, s'il eſt poſſible, que celles des Opéra du Chevalier Gluck, parce que les deux partis s'empreſſent également de s'y rendre: les uns, pour découvrir les endroits défectueux ou foibles & les critiquer plus promptement: les autres, par l'enthouſiaſme dont ils ſont prévenus en faveur de ce grand maître. De-là, les divers propos ſur un ouvrage qu'on ne pourra apprécier au juſte qu'après pluſieurs repréſentations, car, tout étant cabale aujourd'hui, il faudra ſe défier également des premieres rumeurs.

Ce matin, il eſt venu défenſes de la part du

Roi de laiſſer entrer perſonne à la derniere répétition, à cauſe du tumulte exceſſif qu'il y a eu à celle du ſamedi.

24 *Janvier.* La *Lettre à un Ami* ſur les Arrêts du Conſeil du 5 Août 1777, concernant la Librairie & l'Imprimerie, eſt datée du 15 Novembre. Elle tend à convaincre le Lecteur combien les différentes diſpoſitions de ces Loix attaquent plus ou moins directement les droits les plus reſpectables & combien ce qui a été probablement imaginé pour être utile ſeroit funeſte & pernicieux. L'Auteur les attribue à cet eſprit philoſophique ſi à la mode aujourd'hui, qui a inſpiré un goût preſque univerſel de Légiſlation, & qui égarant le Chef de la Librairie l'a porté à anéantir l'ancienne dans ſa partie, pour lui en ſubſtituer une à ſa maniere, ou plutôt qu'on lui a ſuggérée.

Cependant le Code de la Librairie, qu'on bouleverſe aujourd'hui, étoit l'ouvrage du Chancelier d'Agueſſeau, qui, en 1723, l'avoit rédigé, après avoir peſé, examiné tous les Mémoires, combiné les intérêts de la capitale & des provinces, ceux du commerce intérieur & extérieur.

Les Libraires de province en 1726 firent auſſi des efforts contre les Réglemens de 1723. Ils donnerent des Mémoires, demanderent la même choſe qu'ils demandent aujourd'hui, employerent les mêmes motifs, tenterent les mêmes moyens, les mêmes reſſources. Les Libraires

de Paris y opposerent la même défense, qu'on trouve en partie dans un Mémoire du célebre Avocat d'Héricourt. M. le Garde des Sceaux, après avoir pris communication de tout, entendu respectivement toutes les parties, persista dans ce qu'il avoit décidé.

Voilà une grande présomption contre l'accueil fait aujourd'hui aux clameurs des Libraires de province.

25 *Janvier* 1778. Suivant les Lettres de Nancy, le procès de Mrs. de Bellegarde & de Monthieu a été jugé à ce Parlement. Le jugement du Conseil de guerre a été annullé: quant au fond, ils ont été absolument déchargés des accusations intentées contre eux.

26 *Janvier*. Le *fameux Siege* est une Pantomime de Nicolet, qui ne lui attire pas moins du monde que *l'Amour quêteur*. C'est le *Siege d'Orléans*, où la Pucelle qui en porte le nom se distingue d'une façon si brillante, que l'action est exécutée avec une pompe, une rapidité, une précision, qu'on ne trouve point au théâtre lyrique.

26 *Janvier*. Les prôneurs du Chevalier Gluck, qui voudroient nous mettre à ses Opéra pour toute nourriture, gémissent qu'on retire *Armide* après 27 représentations, qui ont produit, suivant leur calcul, 106,000 livres, & avec *Iphigénie*, *Orphée*, *Alceste*, 801,000 livres en tout.

26 *Janvier*. Le Mémoire pour *Marie-Louise Nicolais*, veuve d'*Antoine Desrues*, Appellante

du plus amplement Informé prononcé par le Châtelet, en Juillet, contre le Procureur général, se distribue dans le public aujourd'hui.

De cet écrit volumineux, il ne résulte qu'une plus grande certitude du crime de Desrues. Quant à la femme, il paroîtroit en effet par une suite de circonstances bien bizarres qu'elle auroit pu n'avoir aucune connoissance de l'empoisonnement & de l'enterrement de la Dame de La Motte & de son fils.

Malheureusement, la plupart des faits qu'on rapporte ne sont que des assertions de sa part & n'ont pas de témoins.

Il y a peu de logique dans ce *Factum*, quelque pathos & de la mal-adresse par fois. Il n'est point d'un Avocat, mais d'un homme de lettres, de M. de la Dixmerie, que l'Imprimeur Valeyre a excité à ce travail, ayant plutôt pour objet une spéculation de finance que la défense de l'accusée.

L'Arrêt doit avoir lieu aujourd'hui.

26 *Janvier* 1778. Dimanche 18 de ce mois, s'est tenu chez le Sr. de Beaumarchais l'assemblée derniere du Bureau de Législation Dramatique, pour terminer le Mémoire & les Réglemens à remettre aux Gentilshommes de la Chambre concernant les différends des Auteurs avec les Comédiens. Cette assemblée étoit peu nombreuse & encore n'y a-t-il pas eu unanimité. En général, on a remarqué beaucoup de foiblesse dans la plupart de ces Messieurs absolument sub-

jugués

jugués par l'Amphitrion, qui s'en est ainsi rendu le petit tyran. M. Rochon de Chabannes est le seul qui ait osé lutter contre lui & avoir un avis à part.

26 *Janvier* 1778. La fermentation n'est point éteinte dans la Librairie, & l'un des plus fameux Libraires de Paris nommé *de Bure*, ayant refusé de faire estampiller ses contrefaçons, a été conduit à la Bastille.

27 *Janvier*. M. Elie de Beaumont, Avocat célebre, non moins distingué par un patriotisme romanesque que par *la Fête des Bonnes Gens* qu'il vient d'instituer à sa terre de Canon, dont tous les papiers publics ont retenti, ayant envoyé mercredi 21 de ce mois à M. le Curé de Saint-Nicolas, sa paroisse, un panier de huit perdrix rouges, y avoit joint un billet, par lequel il le prioit d'en faire la distribution à ses pauvres, ce Pasteur lui a répondu:

Paris, le 23 Janvier 1778.

„ J'ai reçu, Monsieur, les huit perdrix rou-
„ ges que vous m'avez adressées, afin d'en faire
„ la distribution à mes pauvres. Vous me sup-
„ posez, sans doute, le talent de notre divin
„ Sauveur qui, avec cinq pains & autant de
„ chétifs poissons, nourrissoit des milliers d'hom-
„ mes. Il ne faudroit rien moins qu'un prodige
„ pareil pour repartir huit perdrix rouges entre
„ vingt mille malheureux environ, que j'ai à
„ soulager tous les jours. Il n'est pas d'anato-

„ miste qui pût faire cette dissection. D'ail-
„ leurs, à moins que vous ne voulussiez me
„ promettre de fournir souvent à mes pauvres
„ une nourriture aussi succulente, ce seroit un
„ mauvais service à leur rendre que de les en
„ faire tâter, & les remettre ensuite à un pain
„ grossier & à une soupe peu substantielle. J'ai
„ pris le parti, Monsieur, de faire servir votre
„ gibier sur ma table & d'y substituer huit écus
„ que j'ai remis à la masse des aumônes. J'espe-
„ re, Monsieur, que vous ne me ferez plus
„ manger dorénavant de perdrix aussi cheres.
„ Réservez ce goût délicat, cette recherche
„ ingénieuse qui vous caractérisent, pour vos
„ productions littéraires ou pour vos institutions
„ sociales, & mettez plus de bonhommie dans
„ vos charités. Permettez-moi, en qualité de
„ votre Pasteur, de vous rappeller la maxime
„ Evangélique: *Beati pauperes spiritu!*
„ J'ai l'honneur d'être, &c.

27 *Janvier* 1778. *Considérations sur l'origine & les révolutions du Gouvernement des Romains.* 2 *volumes.* Elles sont de M. l'Abbé Dubignon, Grand Vicaire de l'Archevêque de Bordeaux.

On lit dans une courte préface ces mots: *cet ouvrage est le fruit de la solitude & du malheur.* En voici l'explication. L'auteur s'étant attiré pour ennemi M. l'Evêque d'Arras, ce Prélat eut le crédit de le faire mettre à la Bastille pendant dix-huit mois & exiler ensuite pendant trois ans. C'est dans cet intervalle que l'Abbé Dubignon a composé son livre.

27 *Janvier* 1778. L'auteur de la *Lettre à un Ami*, &c. prétend & démontre que le premier Arrêt concernant les privileges en Librairie, attaque les propriétés ; qu'il part d'un faux principe ; que le privilege, grace fondée en justice pour l'Auteur, soit pure grace pour l'Imprimeur, puisque c'est enlever au premier la faculté de substituer le second en son lieu & place ; c'est le léser indirectement, & sous prétexte de la lui conserver, cette propriété, c'est la lui ôter, en lui ôtant ainsi le droit naturel de la transmettre.

Il discute ensuite les avantages apparens de la nouvelle loi, qui sont, d'empêcher le monopole, de protéger les Libraires de province, de favoriser l'émulation par la concurrence. Il en fait voir l'illusion & la fausseté : il prouve, au contraire, les inconvéniens trop réels qui en résultent, comme de dégrader l'Imprimerie, d'arrêter les grandes entreprises, d'anéantir le Commerce, de renverser les fortunes des Libraires, & même de nuire à celle des Auteurs, enfin de conduire à une augmentation certaine du prix des livres & des livres les plus nécessaires.

Quant à l'Arrêt contre les contrefaçons, suivant le même défenseur des Libraires, par un renversement de tous les principes de l'équité & des principes de la Législation, il légitime l'injustice de l'usurpation & facilite les moyens de la continuer.

Tous les raisonnemens de ce petit écrit, on le répete, sont de la plus grande clarté & de la plus grande force en même tems.

28 *Janvier* 1778. La femme Desrues a été jugée avant-hier par la Tournelle. Il a été prononcé contre elle un plus amplement informé d'un an, pendant lequel tems elle sera tenue de garder prison.

28 *Janvier*. Dimanche 25 de ce mois, M. de la Harpe a lu sa tragédie des *Barmécides* chez Madame le Coulteux du Molé, femme d'un riche Banquier de cette ville. Cette Virtuose tient un des Bureaux de bel-esprit, trop multipliés aujourd'hui. Le poëte a fait une grande sensation : plusieurs philosophes présens ont été attendris jusqu'aux larmes, ce qui n'est pas peu de chose.

29 *Janvier*. Le jour de la derniere assemblée du Bureau de Législation dramatique, chez le Sr. de Beaumarchais, après le dîner dont les séances sont toujours précédées, & la lecture des Mémoire & Réglemens dont on a parlé, trois objets occuperent ces Messieurs.

Le premier fut une contestation élevée par M. Rochon de Chabannes à l'occasion des quatre Commissaires (MM. Saurin, Marmontel, Sedaine & Beaumarchais) qui auroient le projet de se rendre perpétuels & inamovibles. Cet Auteur prévoyant que ces Messieurs asserviroient bientôt les autres par un pouvoir aussi étendu & qui ne pouvoit que s'accroître par la durée, s'opposoit depuis longtems à cet article, & avoit même pensé à former un schisme nouveau en se retirant des séances. Pour empêcher cet éclat on lui a fait entendre que l'objet capital étoit d'abord de

ſe réunir contre les comédiens; que c'étoit le manquer de ſe diviſer. En conſéquence il ſe réſerve à mettre en délibération cet article dans un autre tems.

Le ſecond, concernant les héritiers de Racine, établis à Cadix & ruinés par des banqueroutes. Le Sr. de Beaumarchais rendit compte du fait par maniere d'acquit ſeulement, & ſans ſuggérer aucune maniere de leur être utile, puiſqu'ils penſoient trop hautement pour accepter des ſecours pécuniaires. M. Rochon de Chabannes imagina une tournure de ſoulager les deſcendans d'un des plus grands hommes du théâtre. Ce fut de conſacrer une ſomme de 50 Louis, à titre de prêt ſeulement, pour les aider à pourſuivre un procès intenté par Racine le fils contre les comédiens, à l'occaſion de répétition qu'il formoit de pluſieurs objets, mais ſurtout des honoraires d'*Athalie*, tragédie devant toujours appartenir à l'auteur ou ſes héritiers, n'étant jamais tombée dans les regles. Cette ouverture bienfaiſante & ingénieuſe fut accueillie avec transport.

Enfin M. Rochon de Chabannes ouvrit encore l'avis de charger les Commiſſaires d'interpoſer leurs bons offices auprès des Gentilshommes de la chambre, pour faire rendre proviſoirement à M. Mercier ſes entrées, dont les comédiens, de leur autorité, l'ont privé inſolemment durant le cours du procès qu'il leur avoit intenté devant les tribunaux, & qu'ils ont fait évoquer au Conſeil, où il pend.

Cet avis fut également adopté.

30 *Janvier* 1778. Quoique l'opéra de *Roland* ait été fort mal exécuté mardi, soit de la part de Mlle. Le Vasseur qui a souvent chanté faux, soit de la part du Sr. Le Gros, dont la tournure ne comporte point les graces séduisantes & naïves de l'Amant d'*Angélique*, soit de la part du Sr. Larrivée même, ne rendant pas les fureurs de *Roland* comme le faisoit Chassé, dont on se souvient encore, soit enfin de la part de l'Orchestre, quelquefois trop bruyant & couvrant les voix, ce spectacle a eu le plus grand succès. On a senti dès cette premiere représentation, très-imparfaite, les charmes d'une mélodie qu'on regrettoit dans *Armide*. Il y a beaucoup de chant dans *Roland* & de ces airs délicieux, vraiment analogues au goût de la nation & au génie de notre langue.

Il faut avouer, au surplus, que M. Piccini ne paroît pas avoir, comme le Chevalier Gluck, l'expression des grandes passions & que les morceaux de force de *Roland*, tels que celui de ses fureurs, ne produisent pas les effets énergiques & terribles qui bouleversent l'ame dans les ouvrages de l'Allemand.

La Reine a honoré ce spectacle de sa présence, avec Madame *Elisabeth*. S. M. n'a point applaudi. On sait combien elle protege le Chevalier Gluck & aime sa musique.

30 *Janvier* 1778. On parle d'une réponse que M. Camus de Neville a fait faire à la *Lettre*

à un Ami, pour défendre les Arrêts du Conseil.

31 *Janvier*. On ne peut que savoir mauvais gré à M. Navarre d'avoir retranché de l'opéra, comme il l'annonce pour aujourd'hui, le Ballet des *Chinois* du second acte, auquel les sots, les ignorans, ou les anti Piccinistes ont seuls trouvé à redire. Il n'a d'autre défaut que d'être un peu trop long. Du reste, il est très-pittoresque, il est de caractere & dans le costume *Chinois*. On sait que cette nation est mime & pantomime & surtout le peuple. Il n'est donc pas étonnant que des matelots tirés de cette classe se livrent dans leurs accès de joie à des folies qui, placées ailleurs, dégraderoient la majesté de la scene.

31 *Janvier*. M. l'Abbé Terray est depuis quelque tems dans un état de langueur qui fait craindre pour sa vie. On soupçonne qu'il a la gangrene dans le sang; *Cela n'est pas dangereux*, disent certains plaisans; *il s'est porté à merveille si longtems, l'ayant dans le cœur.*

Le Docteur Bouvart, non moins excellent patriote qu'habile médecin, ayant été appellé auprès de cet Ex-ministre, le premier soin de celui-ci a été de lui demander quelque chose pour passer une bonne nuit: *J'y vais travailler*, a répondu le consulté, *quoique vous m'en ayez fait passer de bien mauvaises & encore plus à d'autres.*

31 *Janvier* 1778. M. le Garde des Sceaux a envoyé chercher le Libraire Hérissant, chargé de la distribution de la nouvelle édition du *Missel*

du Diocefe, lui en a défendu la vente & s'en eft fait apporter tous les exemplaires.

Cette précaution eft relative aux clameurs des Janféniftes reprochant à l'Archevêque de Paris d'avoir annoncé purement & fimplement ce Miffel comme celui de M. de Vintimille & d'y avoir fait des interpolations, entr'autres celle de la *Fête du Sacré Cœur de Jéfus*, donnant lieu à une fecte naiffante appellée *les Cordicoles*.

1er. *Février*. On ne parle dans toutes les converfations de Paris que des bons mots d'un Miniftre, chez qui la vieilleffe n'a point refroidi les faillies. Il continue à traiter les plus grandes affaires avec cette aifance, cette légéreté d'efprit qu'il fait allier avec la profondeur du génie. M. l'Ambaffadeur d'Angleterre s'étant venu plaindre à M. le Comte de Maurepas du Traité prétendu fait par la France avec les Infurgens, il lui demanda fur quoi fe fondoit cette réclamation; & le Vicomte de Stormont ayant répondu qu'il ne pouvoit regarder que comme férieux un fait dont on avoit parlé dans les caroffes du Roi; le vieux Miniftre a repris: „ favez-vous ce qu'on a dit „ dans les caroffes de la Reine? On a dit que „ les Anglois avoient fait tout ce qu'ils avoient „ pu pour conclure le leur, mais fans fuccès. „ Allez, Monfieur l'Ambaffadeur, foyez tran„ quille; fachez qu'en politique ceux qui en „ favent le plus font ceux qui en difent le moins; „ il n'y a que les fots qui parlent & croient."

1er. *Février* 1778. La Séance publique qu'a

tenue pour la premiere fois la Société Royale de Médecine établie pour les maladies épidémiques & épizootiques, le mardi 27, a eu lieu dans la Salle des actes du College Royal, un des plus beaux vaisseaux qu'il soit possible de voir. Il peut contenir environ mille spectateurs. Au milieu étoit une table immense entourée de 60 personnes, dont 30 Membres de cette nouvelle Compagnie, & 30 Honoraires & Dignitaires. M. de Lassône, le premier Médecin de la Reine, son instituteur, avoit tâché de donner à cette assemblée savante tout l'éclat d'une fête par le luxe dont elle étoit susceptible. Il y avoit plus de 80 bougies; on y voyoit des femmes, autrefois étrangeres à de pareilles assemblées.

Les Mémoires lus étoient en François & presque tous critiques. Ceux qui ont frappé davantage sont:

1°. Celui de M. Lorry, (*Tableau raisonné des maladies qui ont regné en* 1777) écrit avec élégance & rempli de sagacité & de finesse.

2°. Celui de M. Mauduyt de la Varenne, dont il résulte que *l'Electricité peut être appliquée avec succès à de certaines maladies résidant dans le fluide nerveux.* Il a parlé de trois cures de cette espece, finies & complettes, & d'une douzaine en bon train.

3°. Celui de M. Bucquet. Son objet étoit de tourner en ridicule la prétendue invention du nouveau remede de l'*Alkali volatil fluor*, imaginé en France par M. Sage, & si à la mode qu'il

n'eſt point de petite-maîtreſſe qui n'ait aujourd'hui ſon flacon rempli de ce ſpiritueux (c'étoit l'étrenne de cette année ;) mais le Docteur s'eſt contenu dans les bornes d'une critique extrêmement honnête & détournée.

4. Celui de M. l'Abbé Teſſier, détruiſant l'aſſertion d'un M. Carpentier, qui avoit déclaré que l'*ergot*, ſorte de bled dégradé, naiſſant dans la Sologne, n'étoit point nuiſible & ne donnoit point la gangrene. Il a confirmé, au contraire, cette découverte funeſte, mais utile pour la ſociété.

2 *Février* 1778. La Faculté de Médecine n'a pas vu de bon œil la naiſſance de la Société Royale, deſtinée à s'occuper plus particuliérement de la théorie & de la pratique des maladies épidémiques & épizootiques. Elle eſt ſurtout jalouſe de la protection immédiate du gouvernement, dont cette Société eſt accueillie, au point qu'il a déjà dépenſé plus de 20,000 livres pour elle, tandis qu'on refuſe à la premiere un aſyle pour ſe réunir & répandre ſes inſtructions.

La Faculté regarde cet établiſſement comme injurieux, en ce que c'eſt renvoyer à un petit nombre de Docteurs, ce qui doit faire l'occupation de tous ; c'eſt l'arguer d'une ſorte de négligence & d'indolence, reproche qu'elle ne mérite point, puiſqu'elle a toujours, même dans les tems les plus critiques, donné des preuves de ſon zele ; ce qu'atteſtent une foule de médecins, morts victimes de leurs fonctions.

En conséquence, elle a d'abord nommé un Comité subsistant de douze Docteurs, qui rédigeant par écrit les travaux & les observations rassemblés de la Faculté, les constaterent dans le monument durable de ses Régistres. Elle a en outre tenu des assemblées & nommé des Commissaires pour aviser aux moyens d'obvier à une innovation dangereuse, qui tend à former un schisme dans son sein même, puisque la plupart des membres de la Société sont tirés des siens, & à élever ainsi autel contre autel; ce qui ne peut que nuire à la science qu'elle professe & exerce, bien loin d'en avancer les progrès.

Mais avant d'adresser au Roi ses représentations, les députés de ce Corps doivent tenter auprès de M. de Lassône les voies de l'insinuation & de la conciliation.

2 *Février* 1778. Malgré toute la répugnance & même la défense de M. le Garde des Sceaux, on voit imprimé: *Requête au Roi & Consultations des anciens Avocats aux Conseils du Roi & au Parlement de Paris, pour le Corps de la Librairie & Imprimerie de Paris, au sujet des deux Arrêts du Conseil du 30 Août 1777, le premier relatif à la durée des privileges en Librairie, & le second concernant les contrefaçons des livres.*

2 *Février*. La *Danse des Matelots*, substituée au *Ballet Chinois*, est triviale, comme l'avoit prévu M. Navarre, & n'approche pas des tableaux neufs & piquans du second.

2 *Février*. A deux voix près la veuve Des-

rues éprouvoit le même ſort que ſon mari. Les concluſions des gens du Roi étoient à ce qu'elle fût pendue & jettée au feu enſuite. La premiere colonne des Juges, compoſée de dix, avoit déjà été unanime à cet égard. Dans la ſeconde, de onze Magiſtrats quatre étoient diſpoſés à adhérer à l'avis des premiers, mais on les a ramenés, & l'avis du plus amplement informé l'a emporté d'une voix. Si après le délai d'un an il ne ſurvient pas de nouvelles charges, on ajoute qu'il y a un *retentum* à l'Arrêt, par lequel S. M. doit être ſuppliée de faire enfermer à perpétuité cette femme.

Un marchand de drap, riche & honnête, parent de Deſruès & portant ſon nom, a obtenu des Lettres patentes pour en changer.

3 *Février* 1778. *L'Aveugle par crédulité* n'eſt qu'une farce excellente chez Nicolet; cependant on eſt ſi peu accoutumé à rire à nos comédies modernes, que celle-ci a été accueillie avec indulgence. On a paſſé en faveur de la gaieté ſur les invraiſemblances & les abſurdités de la fable.

3 *Février*. *La Requête au Roi pour le Corps de la Librairie & Imprimerie de Paris*, contient, dans une forme plus réguliere ſeulement, les mêmes principes, les mêmes raiſonnemens de la *Lettre à un Ami*, dont on a parlé. Elle tend dans ſes concluſions à ce, qu'en agréant les dites très-humbles repréſentations, il plaiſe à S. M., ſans avoir égard aux Arrêts du conſeil contre leſquels réclame ce Corps, ordonner que les

choses resteront comme par le passé.

Suit une premiere Consultation d'Avocats aux Conseils en date du 9 Janvier 1778, qui résolvent la question délicate: Si les Arrêts du Conseil dont on se plaint, doivent être regardés comme des Loix générales, n'étant susceptibles d'aucune opposition? Ils les en croient très-susceptibles; comme ayant les principaux caracteres d'Arrêts rendus sur la demande & au profit des particuliers.

La seconde Consultation d'Avocats au Parlement, en date du 23 Décembre 1777, décide, au contraire, que ces Arrêts étant rendus du propre mouvement du Roi, il n'est permis d'y faire aucune opposition, mais que les Libraires & Imprimeurs de Paris sont bien fondés à demander la permission de faire à S. M. de très-humbles représentations sur les dispositions de ces mêmes Arrêts.

3 *Février* 1778. Les Comédiens Italiens annoncent pour mercredi *Matroco*, drame burlesque en quatre actes & en vers, mêlé d'ariettes & de vaudevilles. Les paroles sont de M. Laujon, la musique a été arrangée par M. Grétri. Cette piece, composée dans les principes pour Chantilli & dont Mgr. le Prince de Condé faisoit le principal rôle, avoit beaucoup amusé son Altesse & sa société; elle a ensuite été exécutée à Fontainebleau cet automne, & au rapport de certains spectateurs elle n'y a pas été aussi bien accueillie: elle est imprimée depuis ce tems.

3 *Février* 1778. La Réponse dont on a parlé

à la *Lettre à un Ami*, qu'a fait faire M. de Neville, eſt plus rare encore que celle-ci; on n'en connoît même le titre que par la réfutation, qui eſt une *ſeconde Lettre à un Ami ſur les affaires actuelles de la Librairie*, en date du 2 Janvier 1778.

4 *Février*. La défenſe des Arrêts du Conſeil concernant l'Imprimerie & la Librairie, a pour titre, *Diſcours impartial d'un homme de lettres*. L'objet de celui-ci étoit principalement de réfuter les raiſonnemens de l'auteur de la *Lettre à un Ami*. Le dernier prend la plume de nouveau & par ſa replique doit ôter à ſon adverſaire tout deſir de rentrer en lice. Il le ſuit pied à pied dans ſes étranges définitions des *propriétés littéraires* & des *privileges*. Dans ſa digreſſion ſur le Réglement de 1723, il le plaiſante principalement ſur ſon Code de morale bizarre à l'égard des contrefaçons, & lui démontre évidemment que l'Arrêt en cette partie, par la plus énorme des injuſtices, donne à ſes diſpoſitions un effet retroactif très-nuiſible aux propriétaires & aux fortunes des particuliers qu'elles renverſent, & finit par lui prouver plus invinciblement encore qu'il ne l'a fait, le peu de néceſſité pour ménager les intérêts des Libraires de province, de leur ſacrifier les droits de ceux de la capitale: que, ſans cette protection, ils avoient mille moyens honnêtes de faire un commerce utile & légitime, ils faiſoient même des fortunes très-brillantes & venoient à Paris étaler un luxe propre à éton-

ner les plus riches de cette ville.

4 *Février* 1778. Entre les divers Spectacles, dont a cru devoir amuser l'Ambassadeur de Maroc qui est ici depuis peu de tems, on n'a point oublié le Bal de la Reine: c'est un divertissement qui dure pendant l'hiver une fois par semaine dans l'appartement de S. M. Le barbare a été frappé de l'appareil de cette fête & surtout du luxe & de la parure des jeunes femmes qui représentoient. M. le Comte d'Artois remarquant sa surprise, lui fit demander pour l'intriguer davantage, sans doute, laquelle de ces femmes, la Reine exceptée, il préféreroit? Le Musulman lui répondit par son interprete, que la question du Prince l'embarrassoit beaucoup par la restriction qu'il y mettoit & qu'il se trouvoit dans l'impossibilité de le satisfaire. On admira ce compliment assez bien tourné pour un barbare, ou plutôt très digne de la galanterie françoise: il n'a pu que flatter infiniment la Reine.

5 *Février*. Mlle. Davies, l'Inglesine, Cantatrice arrivée de l'Opéra de Londres, a débuté au Concert Spirituel le jour de la Purification. Elle a d'abord chanté un air Italien & ensuite une ariette dans la même langue; les amateurs s'étoient rendus en foule à ce spectacle pour l'entendre: ils ont été très partagés. En général, elle n'a pas une figure séduisante, elle est grimaciere; il paroît qu'elle a été plus goûtée la premiere fois que la seconde.

6 *Février* 1778. M. Vacquette d'Hermilly,

Cenſeur Royal, vient de mourir: il étoit connu par une étude particuliere de la langue Eſpagnole & par pluſieurs traductions de cette eſpece. Il travailloit au Journal Eſpagnol, établi depuis quelques années, mais qui n'a pas duré longtems & n'a jamais été bien curieux.

6 Février. M. Piet, Chirurgien-accoucheur, ne paroît point s'en être laiſſé impoſer par l'éclat qu'a fait dans Paris l'expérience tentée ſur la femme Souchot, ſi célébrée dans les papiers publics, accueillie avec admiration par la Faculté de Médecine & conſacrée par une médaille en l'honneur du Docteur Sigault, l'opérateur.

Ce critique, dans ſes *Réflexions ſur la ſection de la Symphiſe du pubis*, prétend prouver que le nouveau moyen pour les accouchemens difficiles ne peut produire le plus léger avantage, ſans cauſer de grands déſordres; qu'il ne remplit nullement l'intention qu'on ſe propoſe; que s'il n'a pas été funeſte à la femme Souchot, c'eſt qu'il lui étoit inutile, & qu'enfin l'état de cette femme n'eſt pas à beaucoup près auſſi ſatisfaiſant qu'on l'a publié.

Sans entrer dans le fort de cette diſcuſſion, on peut aſſurer que cet écrit eſt très clair, très méthodique, très honnête & à la portée de tous les lecteurs: on y trouve même du ſtyle, de la pureté & une ſorte d'élégance.

7 Février 1778. On publie un Extrait des Regiſtres du Parlement du mercredi ſept Janvier 1778. Il contient le diſcours de Me. Duvert d'Emal-

OFTRK

d'Emalleville, Bâtonnier des Avocats, devant la Grand' Chambre & Tournelle assemblées. Il y met sous les yeux de la Cour, la fameuse *Consultation pour le Baron & la Baronne de Bagge.* Il lui apprend que son auteur, M. Dassy, a été rayé du Tableau par délibération du 3 Janvier, & qu'il dépose dans son sein cet acte de discipline de l'Ordre, comme un monument public de l'exactitude, de la police & de la pureté des principes qui le dirigent.

A la suite de ce Discours, assez mal tourné & très plat, on voit un Requisitoire de l'Avocat Général Seguier, où, après avoir cité divers endroits répréhensibles de l'écrit dénoncé, il conclut à ce que Me. Dassy soit & demeure rayé du Tableau des Avocats déposé au Greffe de la Cour, à ce qui il lui soit donné acte de la plainte qu'il lui rend de la composition & de la distribution de la Consultation, comme „ *contenant les injures les plus graves contre la Magistrature & les Ministres de l'Eglise*, tendant „ à une diffamation publique contre un des „ membres de la Cour," (M. Titon de Villotran, Conseiller de Grand' Chambre, rapporteur de l'affaire) & *comme contraire au respect dû aux Arrêts d'icelle*, & à ce qu'à présent le procès soit fait à l'auteur. Arrêt conforme, qui décrete Me. Dassy de prise de corps.

7 *Février* 1778. Les persifleurs de la cour n'ont pas manqué de faire un quolibet sur les trois nouveaux Chevaliers décorés des Ordres

du Roi, le jour de la Chandeleur, Mrs. Marquis de Vogué, le Prince de Montbarrey & le Comte de Boisgelin; ils ont dit que le Roi avoit nommé un Gentilhomme, un Miniſtre & un Bourgeois.

7 *Février*. Un grand objet de curioſité & d'amuſement aujourd'hui pour les femmes de Paris, c'eſt l'inventaire de Madame la Marquiſe de Maſſiat, commencé depuis peu & qu'on compte devoir durer ſix mois. Le mobilier immenſe de cette Dame eſt une choſe digne à voir: il eſt évalué à deux millions. On ne connoît point de magaſin de marchands d'étoffes, de porcelaine, ou de bijoux de toute eſpece, mieux garni. Cela vaut bien la peine de s'entretenir de la défunte, ſinguliere en tout.

Née d'une famille honnête, mais ſans fortune, elle étoit devenue femme d'un premier commis de la Marine, appellé *Gourdan:* reſtée veuve avec un bien conſidérable, elle avoit épouſé M. de Maſſiat, Lieutenant général des Armées du Roi & Secrétaire d'Etat de la Marine pendant quelques mois. Elle lui a ſurvécu, & par une vanité dénaturée elle n'a laiſſé à ſes parens que vingt ſols de rente pour chacun & a inſtitué ſon légataire univerſel un Garde de la marine, parent de M. de Maſſiat, qui ſe trouve tout-à-coup inveſti d'une ſucceſſion de plus de 200,000 livres de rentes, à laquelle il ne pouvoit avoir la plus légere prétention.

7 *Février* 1778. M. Hornecca, fameux Ban-

quier de Hollande, chargé des intérêts de la République en France, venoit de terminer une affaire importante avec le Contrôleur général: enchanté du zele, de l'intelligence & de l'activité de M. Drouet de Santerre, l'un des Commis de ce Département, qui avoit expédié en trois semaines un objet pouvant durer six mois, il va le remercier & en sortant laisse sur le bureau une boîte d'or superbe. M. Drouet l'apperçoit, la prend & la soulevant s'apperçoit qu'elle est pleine d'autre chose que de tabac; il la remet froidement à l'étranger: „ je ne „ puis, dit-il, regarder ce présent comme un „ moyen de séduction, puisque l'affaire est con„ sommée, & je n'ai pas pour vous le sentiment „ d'indignation que vous mériteriez en pareil „ cas; mais je dois me plaindre à vous du peu „ de délicatesse que vous me supposez. Repre„ nez ce métal, vil à mes yeux en ce moment, „ & si c'est une marque d'estime & d'amitié que „ vous voulez me donner, j'accepterai quelques „ bouteilles de vin de Constance seulement."

On tient ce trait de M. Hornecca lui-même, & l'on s'empresse de le publier, parce que, quoiqu'ancien, il n'est pas connu & ne sçauroit trop l'être pour servir d'exemple.

7 *Février* 1778. M. Necker a reçu ces jours-ci une lettre anonyme, dont l'auteur s'annonce pour un de ses amis: il lui marque avec quelle douleur il a appris qu'il se dégoûtoit & vouloit renoncer à une place où il desespéroit de réussir,

il l'exhorte à montrer plus d'énergie & de confiance, à se roidir contre les difficultés & les obstacles & à les surmonter; c'est surtout, suivant lui, dans une pareille crise que doit se montrer le grand homme, le vrai patriote; & abandonner la France en ce moment, seroit démentir la haute opinion qu'on a de ses talens, de son zele & de sa fermeté.

8 *Février.* Le *Discours impartial*, en réponse à la *Lettre à un Ami*, devient plus commun: il a 41 pages d'impression & ne justifie pas son titre: il combat fortement les défenses des Libraires, mais il n'est ni vigoureux ni adroit.

On parle d'une autre brochure dans le même esprit, ayant pour titre, *Lettre à un Magistrat sur les contestations actuelles entre les Libraires de Paris & ceux de province*: son objet est le même, mais il le remplit avec plus de succès, il mérite d'être discuté.

9 *Février* 1778. Par une Lettre de Ferney, en date du 2 Février, M. de Voltaire écrit à un de ses amis que M. le Marquis de Villette & sa femme, avec Madame Denis, doivent partir pour Paris le jeudi 5, & que lui, s'il ne survient aucun empêchement, partira le samedi 7 pour se rendre à Dijon y suivre un procès: on conçoit que ce n'est qu'une maniere indirecte de nous annoncer son arrivée à Paris; on ne peut plus en douter d'après cette lettre positive.

9 *Février.* Au *Jeu de la Belle* succede un autre jeu, qu'on nomme *les trois Couleurs.* Il ne differe

du premier que par le nom & en ce qu'il a moins d'avantage pour le Banquier.

9 *Février.* Les Gluckistes n'ont pas manqué de faire beaucoup de calembours sur le nouvel opéra; ils disent que *Roland* est un guerrier *sans cœur*, parce qu'ils n'y trouvent pas de chœurs, comme dans ceux de leur maître: ils ajoutent qu'il sera bon lorsque nous aurons la *guerre*, c'est-à-dire, quand Mlle. la Guerre qui double Mlle. Rosalie, aura pris le rôle d'*Angélique*; enfin ils logent le musicien dans la *rue des petits-champs*, & le poëte *rue des mauvaises paroles.* Cela signifie qu'ils trouvent la musique foible & les paroles détestables. Cette derniere critique est la plus juste. Il est inconcevable de voir comment M. de Marmontel, par sa refonte, ses coupures & ses interpollations, a sçu faire disparoître l'harmonie & la molesse du poëme de Quinault.

10 *Février* 1778. L'objet de la *Lettre à un Magistrat* est de justifier les Arrêts du Conseil, dont se plaignent particulierement, les Libraires de Paris, & l'auteur le fait, aux yeux de bien des gens, avec des armes victorieuses sur presque toutes les parties. Il est cependant forcé de convenir à l'égard des contrefaçons que la Loi ne peut légitimer un vol, il ne fait que balbutier pour excuser cette complaisance aveugle & injuste du législateur: il prétend que le gouvernement fermant les yeux sur ces contrefaçons, les autorisoit ainsi tacitement, leur donnoit

102515

une forte de caractere, de privilege, & qu'il ne pouvoit enfuite ruiner les contrefacteurs, en condamnant au pilon des ouvrages produits indirectement sous ses auspices. Tout ce raisonnement est pitoyable & dépare le surplus de l'écrit, spécieux, au moins, s'il n'est bien solide.

10 *Février* 1778. Pour entendre le jeu *des trois Couleurs*, il faut se rappeller celui de *la Belle*: il consistoit en un damier ou carte composée de 104 quarrés numérotés. Les pontes choisissoient pour établir leur mise un de ces quarrés; le banquier avoit un sac rempli de boules en nombre égal, il en tiroit une & si elle portoit le numéro choisi, il payoit aux pontes 96 fois la mise, au lieu de 104, qu'il auroit dû payer s'il eût été égal. Ensorte qu'il avoit un bénéfice certain de huit, toutes proportions gardées; il y avoit d'autres façons de jouer, trop longues à détailler ici, mais dont le résultat étoit toujours aussi desavantageux pour les joueurs.

Le jeu des trois Couleurs differe du premier en ce qu'il ne présente que 102 lozanges & que celui qui gagne ne gagne pas seul: ses deux acolytes ont huit fois la mise, & lui a 80. Ce qui forme un déboursé de 96 pour le Banquier, sur 102 chances; en sorte qu'il n'a que 6 de bénéfice, au lieu de 8 qu'il retiroit à la Belle.

Quoique ce jeu ne soit pas aussi attrayant que la Belle, il prend beaucoup; on commence à le jouer dans les maisons particulieres, mais cependant sous les auspices de la Police, qui four-

mit des banquiers avoués par elle; au moyen du changement de nom on espere éluder les défenses du Parlement, & l'on s'attend à voir bientôt renaître des tripots où il aura lieu.

10 *Février* 1778. On sait que tout le quartier St. Jacques, & une partie du fauxbourg St. Germain, sont bâtis sur des carrieres creusées tellement qu'on est dans le cas de craindre pour leur bouleversement total, dont on a déjà eu quelques avant-coureurs. Il est question de s'occuper sérieusement à remédier aux malheurs qui pourroient arriver dans ces quartiers de Paris, à la moindre commotion violente qu'ils éprouveroient.

M. le Comte d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, & M. le Noir, Lieutenant de Police, ont parcouru depuis peu ces souterreins & ils en ont été effrayés: en conséquence, demain il doit y avoir une visite des gens de l'art, pour aviser aux moyens de prévenir quelque catastrophe; c'est M. Hazon qui est chargé de cette expédition pour les Bâtimens, & la Police doit se combiner avec eux sur cet objet. Le Roi fera étayer toutes les rues & les édifices publics & l'on avertira les propriétaires des maisons dont le sol périclite, de pourvoir à leur sûreté.

10 *Février*. Madame de Bellegarde a fait faire un tableau en forme d'*Ex Voto* à la Reine, en action de graces de l'heureuse délivrance de son mari. Il est représenté avec sa femme aux

genoux de S. M. Ils tiennent dans leurs bras un enfant, sur la tête duquel un glaive est suspendu : la Reine l'écarte de sa main bienfaisante. Cette Princesse a été si flattée de cette marque ingénieuse de reconnoissance, qu'elle a fait placer ce monument dans son appartement, où tout le monde va le voir.

11 *Février* 1778. M. Tronchin, ayant averti samedi le Sr. le Kain du danger où il étoit, l'a exhorté à prendre ses précautions. Un Carme est venu nettoyer cette conscience sale, & le comédien a fait la renonciation ordinaire & a été administré. En conséquence, l'église lui a accordé la sépulture & il sera enterré avec pompe.

11 *Février*. Madame Vanrobais, ci-devant Madame la Marquise de Bombelles, Mlle. Camp en son nom, fameuse par son procès contre ce séducteur, vient de mourir d'une maladie de langueur, qui l'a fait traîner pendant plusieurs mois. Comme elle étoit Protestante, M. le Curé de St. Nicolas, sa paroisse, s'est présenté plusieurs fois chez elle pour la ramener au giron de l'Eglise, mais il en a toujours été repoussé; elle lui faisoit dire constamment, qu'elle lui étoit bien obligée de son zele, qu'elle avoit un Ministre de sa Religion qui venoit la visiter, l'instruire & la consoler. Elle a conservé cette fermeté jusqu'au bout, en conséquence n'a été enterrée que dans le rit Protestant.

11 *Février* 1778. On doit commencer à plaider cette semaine au Palais, Grand'-Chambre & Tour-

Tournelle assemblées, une Cause très intéressante : il s'agit d'un assassinat commis par les Srs. Chevalier de Queyssat, Capitaine de Dragons, dans la Légion de Lorraine ; Froidefond de Queyssat, ci-devant Capitaine au Régiment Provincial de Marmande ; & Fillol de Queyssat, ci-devant Capitaine-Aide-Major au même Régiment, en la personne du Sr. Belsair Damade, Négociant de la ville de Bordeaux.

C'est à Castillon sur Dordogne, dont les assassins sont habitans, que s'est commis le délit, qui n'a heureusement pas été consommé en entier. Le plaignant, estropié pour le reste de ses jours & à la fleur de l'âge mutilé de la maniere la plus déplorable, se préparoit à réclamer la sévérité du tribunal des Maréchaux de France, Juges du point d'honneur, lorsque les Srs. de Queyssat, dans l'espoir sans doute d'un meilleur succès, engagerent la contestation devant le Juge ordinaire par plainte du 27 Octobre 1775.

Celui-ci, qui est le Lieutenant Criminel de Libourne, ne put pas s'empêcher de décréter de prise de corps les Srs. de Queyssat. Ils en appellerent au Parlement de Bordeaux, qui par deux Arrêts consécutifs des 16 Mars & 18 Mai 1776, les débouta de leurs appels, & ordonna qu'ils seroient transférés dans les prisons du Sénéchal de Libourne, pour leur procès leur être fait & parfait, &c.

Les Srs. de Queyssat, ayant depuis fait casser

au Confeil le dernier Arrêt du Parlement de Bordeaux, fur un prétendu défaut de forme, ont été renvoyés au Parlement de Toulouse, qui a confirmé le décret de prife de corps décerné contre les affaffins.

Par une nouvelle chicane, ils ont incidenté de nouveau & les voilà au Parlement de Paris. Le bras de la juftice, appéfanti déja trois fois fur la tête des accufés, eft une grande préfomption qu'ils font coupables.

12 *Février* 1778. M. de Voltaire eft en effet arrivé à Paris avant-hier dans l'après-dînée: il a mis pied à terre rue de Beaune chez M. le Marquis de Villette, & une heure après il eft allé gaillardement & de fon pied rendre vifite à M. le Comte d'Argental, quai d'Orçay. Il étoit dans un accoutrement fi fingulier, enveloppé d'une vafte pelliffe, la tête dans une perruque de laine, furmontée d'un bonnet rouge & fourré, que les petits enfans qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce tems de carnaval, l'ont fuivi & hué.

Hier M. de Voltaire s'eft tenu toute la journée en robe de chambre & en bonnet de nuit: il a reçu ainfi la cour & la ville: il donnoit pour excufe qu'il étoit extrêmement fatigué, incommodé: il parloit toujours de fe mettre au lit & ne s'y mettoit point. Voici quel étoit l'ordre du cérémonial. On étoit introduit dans une fuite d'appartemens fuperbes, dont Madame la Marquife de Villette, maîtreffe de l'hôtel, &

Madame Denis, niece de M. de Voltaire, faisoient les honneurs. Elles tenoient cercle. Un valet de chambre alloit avertir M. de Voltaire à chaque personne qui venoit; Mrs. le Marquis de Villette & le Comte d'Argental, chacun de leur côté, présentoient ceux que le Philosophe ne connoissoit pas, ou dont il avoit perdu le souvenir; il recevoit le compliment du curieux & lui répondoit un mot honnête, puis retournoit dans son cabinet dicter à son Secrétaire des corrections pour sa tragédie d'*Irene*.

Il paroît que sa tendresse paternelle pour cet ouvrage, qu'il auroit grande envie de voir jouer, n'est pas entrée pour peu dans son retour ici; mais quelle a été sa douleur d'apprendre la mort de le Kain!

13 *Février* 1778. Les Gluckistes ayant poussé les mauvaises plaisanteries jusqu'à donner de la consistance à leurs calembours, en mettant au bas d'une affiche de l'opéra de *Roland: l'auteur du poëme loge rue des mauvaises paroles, & l'auteur de la musique rue des petits champs*; les Piccinistes ont pris leur revanche, ils ont fait placarder: *M. le Chevalier Gluck, auteur* d'Iphigénie, d'Orphée, d'Alceste & d'Armide, *loge rue du grand hurleur.* Ce dernier est parti pour Vienne.

13 *Février* 1778. Le Sr. Audinot, directeur de troupe foraine & rival de Nicolet, a aussi imaginé une piece qui pût amener un siege: il l'a intitulée *les Héroïnes*. Il a enchéri dans cette

pantomime ſur la magnificence & l'élégance du décore du premier, ſur le brillant, la juſteſſe, la préciſion de l'exécution, & tous Paris court à cette nouveauté.

Matroco n'a point encore eu lieu aux Italiens, & eſt retardé par la maladie de Madame Trial.

13 *Février.* Les Comédiens François annoncent pour lundi prochain, une repréſentation d'*Heraclius*, en faveur d'un petit-neveu de Corneille: ils s'en font un mérite, & l'on ſait qu'il y a plus de deux ans qu'on les tourmente inutilement pour cela.

13 *Février.* Depuis quelque tems, on parle d'un fils naturel du feu Comte de Lally qui ſe prétend légitime, & en cette qualité avoir droit de demander la réhabilitation de la mémoire de ſon pere; mais avant il faut qu'il conſtate ſon état. Connu ſucceſſivement ſous le nom de *Trophime*, de *Valcourt*, de *Tolendal*, il veut recouvrer ſon véritable, de *Lally*: il eſt à cet effet en inſtance contre la Comteſſe de la Heuze, reconnue dans tous les tems pour niece à la mode de Bretagne du Comte de Lally. Elle eſt appellante d'une ſentence du Châtelet du 27 Juillet dernier, qui ordonne qu'elle juſtifiera de ſa parenté, ſur ſa demande à ce qu'il fût fait défenſe au premier de prendre le titre & la qualité de fils légitime du Comte de Lally. A cette occaſion Mlle. Oſlyn, Comteſſe de la Heuze, vient de faire paroître un Mémoire à conſulter pour démontrer la juſtice de ſa demande, &

que son adversaire n'est qu'enfant naturel, sans titre ni possibilité d'en pouvoir acquérir pour sa prétendue légitimité.

13 *Février* 1778. Le Kain étoit très vilain, très ladre. On prétend qu'il y a chez lui, sous les scellés, plus de cent mille écus en or, ainsi que quantité de bijoux qu'il avoit reçus en présens.

14 *Février*. Les deux Abbayes de St. Wast & de St. Bertin prétendoient jouir de l'exemption, c'est-à-dire, n'être point soumises à l'Evêque Diocésain & relever immédiatement du St. Siege.

En conséquence de cette exemption, & pour satisfaire aux décrets du Concile de Trente, qui ordonne aux monasteres de cette espece de se mettre sous Chapitres généraux & de s'assembler tous les trois ans, ne pouvant plus faire Congrégation avec d'autres Abbayes du même genre, sous la Domination Autrichienne, à cause de l'Edit rendu en France concernant les Réguliers, en 1768, elles avoient pris le parti de l'Ordre de Cluny, elles avoient obtenu des lettres patentes du Roi à cet effet. Telle étoit la matiere de la contestation.

Les Prélats prétendoient que ces deux Abbayes n'avoient pu être admises par l'Ordre de Cluny, attendu qu'elles n'étoient pas exemptes & qu'elles n'avoient à cet égard aucuns titres valables.

On trouve dans les différens Mémoires pour & contre cette affaire, des morceaux historiques

très-curieux, ainsi que des détails très-érudits concernant les moines, les conciles & le droit canon.

14 *Février* 1778. L'enterrement de le Kain, qui devoit avoir lieu le lundi, a été remis à mardi. Les deux Comédies y ont assisté & en conséquence ont donné relâche au théâtre.

C'est le Sr. Bouret, premier semainier de la comédie Françoise, qui a été chargé de la part de la troupe de se retirer par devers le premier Gentilhomme de la Chambre de service, & de lui apprendre cette nouvelle. Le premier Gentilhomme en a rendu compte au Roi, qui a témoigné regretter cet Acteur; mais la Reine surtout en a paru affligée.

14 *Février*. M. de Voltaire continue à garder son appartement, à recevoir des visites & à faire des corrections pour la tragédie d'*Irene*. Il a été si affecté de la perte de le Kain, qu'il s'est trouvé mal, lorsque l'abbé Mignot lui en a annoncé en même tems & la maladie & la mort.

M. de Voltaire a aussi consulté M. Tronchin sur la constipation habituelle dont il se plaint, & sur le peu de succès de la casse qu'il prenoit trois fois par semaine pour aider la nature. Le Docteur lui a répondu qu'à son âge il n'y avoit que de la patience à avoir; il lui a cependant indiqué quelques remedes pour suppléer au premier.

Du reste, le Philosophe vit à peu près comme à Ferney: il tient son ménage chez le Marquis de Villette & a fait acheter jusqu'aux moindres ustenciles.

M. de Voltaire déclare lui-même ne pou-

voir exprimer la joie qu'il a ressentie de l'accueil distingué qu'on lui fait ici. L'Académie assemblée jeudi, a cru devoir députer vers lui par extraordinaire pour le complimenter. Il paroît qu'il ira peu.

15 *Février* 1778. Les comédiens François doivent donner demain une représentation de *Cinna*, au profit du petit-neveu de Corneille. Le Sr. Molé, semainier, a annoncé cette nouvelle dans une lettre insérée au *Journal de Paris*, qui commence par cette phrase: *La Comédie Françoise saisit avec le plus légitime empressement la précieuse occasion d'être utile au sang du grand Corneille.* Elle indigne tous ceux qui savent apprécier la valeur des termes. On y retrouve le protocle insolent que cette troupe semble s'être fait depuis quelque tems. Ce n'est pas comme cela qu'il falloit qu'elle s'exprimât dans une circonstance où il ne s'agit pas d'être *utile*, mais de remplir un devoir sacré de reconnoissance envers son Maître, son Bienfaiteur & son Pere.

Du reste, on doit savoir peu de gré aux comédiens de la représentation qu'ils donnent aujourd'hui pour le descendant de Corneille, puisqu'il y a deux ans qu'on leur écrit & qu'on les sollicite à cet égard, & sans doute ils ne se sont déterminés à cet acte de bienfaisance qu'à l'arrivée de M. de Voltaire, dont ils ont craint les reproches trop mérités.

15 *Février* 1778. On a parlé d'un malheureux, attaché au carcan par arrêt du Parlement

du 15 Janvier, pour fauſſe déclaration d'attaque & de vol de nuit dans les rues. Il ſe nommoit *Gaſpard Geoffroi*, dit *Saint-Hyppolite*; il étoit garçon ciſeleur: on ne lui reprochoit juſques-là aucune baſſeſſe & l'on lui connoiſſoit de l'honnêteté & des ſentimens. Ses camarades l'aimoient, & le dernier jour de ſon expoſition ils l'attendoient pour le conſoler, manger avec lui & lui prouver qu'il n'avoit rien perdu de leur eſtime. Mais il n'a pu ſurvivre à ſon infamie; &, ſous prétexte d'aller la laver, il s'eſt arraché de leurs bras & s'eſt jetté à la riviere, où il s'eſt noyé. Parmi beaucoup de contes que l'on fait en pareille matiere, il faut diſtinguer cette anecdote, qui eſt aujourd'hui conſtatée.

16 *Février* 1778. On a vu dans les gazettes différentes lettres du Sr. de Beaumarchais, qui inſtruiſent le public du ſujet de ſa querelle avec Mlle. la Chevaliere d'Eon. La lettre du Miniſtre des Affaires Etrangeres ſemble juſtifier le premier à cet égard, & plus encore le ſilence de la ſeconde, qui n'a rien répondu juſqu'à préſent; auquel cas ſon accuſation paroît d'une folie inconcevable. Le Sr. de Beaumarchais l'explique en la mettant ſur le compte, non de la haine, mais de l'amour: il prétend que Mlle. d'Eon a pour lui une paſſion violente, & qu'il en conſerve dans ſon porte-feuille une déclaration expreſſe. Il ajoute, que depuis la publicité de ſes lettres, la Dlle. d'Eon s'eſt préſentée chez lui, lui a fait demander des excuſes, a voulu ſe réconcilier; mais il lui a fait refuſer ſa porte.

16 *Février.* M. de Voltaire a continué ces jours-ci à recevoir des hommages, plutôt que des visites.

Samedi les comédiens François ont député vers lui. Le Sr. Bellecour le harangua, & M. de Voltaire lui répondit, après avoir parlé de sa mauvaise santé: *je ne puis plus vivre désormais que pour vous & par vous.* Se tournant ensuite vers Madame Vestris, il ajouta: *Madame, j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.* Il vouloit parler des corrections qu'il avoit faites à sa piece & qu'il avoit passé la nuit à arranger.

La députation des histrions partie, quelqu'un ayant observé que le Sr. Bellecour avoit débité son discours d'un ton fort pathétique & qui avoit presque attendri les auditeurs, il répondit: *oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un & l'autre.*

On a observé aux comédiens, après le cérémonial rempli, que M. de Voltaire ayant toujours exalté *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille, ils auroient pû préférer de donner cette piece lundi, au lieu d'*Heraclius.* A quoi ils ont promis de se conformer. M. de Voltaire s'est engagé d'y aller, si M. Tronchin le lui permettoit.

M. de Voltaire a été fort gai pendant toute l'audience, qu'il a donnée ce jour-là. Il a beaucoup parlé politique, il a montré une lettre du Roi de Prusse, qu'il avoit reçue recemment,

il a obſervé que ce Monarque y poſoit pour principe qu'il ne falloit pas prendre le bien d'autrui; „ cependant, „ a-t-il ajouté en riant, „ il veut s'emparer de quelque petite partie de „ la ſucceſſion de l'Electeur de Baviere, ſans „ doute c'eſt fondé en juſtice. Quant à l'Em„ pereur, il faut qu'un grand Prince, comme „ lui, occupe plus de terrein & marche par „ une voye large & ſpacieuſe, convenable à „ ſa dignité."

17 *Février* 1778. Mlle. Cecile eſt ſans contredit aujourd'hui la plus jolie danſeuſe de l'opéra: au talent le plus brillant elle joint une taille, des graces, une figure, une fraîcheur, une jeuneſſe, qui ſéduiſent & raviſſent. Cette nymphe eſt digne des hommages de tous les amateurs, mais elle ſe refuſe aux adorateurs les plus diſtingués, & ce cœur novice eſt épris d'un jeune danſeur nommé Nivelon, qui poſſede en homme tout ce qu'elle a en femme: par une de ces bizarreries trop communes en amour, il ne répond pas à la paſſion de Mlle. Cecile & il eſt épris à ſon tour de la Dlle. Michelot, danſeuſe figurante, dont les talens & les appas n'approchent en rien de ceux de ſa rivale. Cependant elle a vu dans ſes fers un eſclave auguſte qui lui a donné un grand relief: M. le Comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ſes regards, & elle eſt aujourd'hui radieuſe des diamans dont l'a enrichie cette Alteſſe Royale. Le Sr. Nivelon a vraiſemblablement été guidé

dans son inexpérience par cette courtisanne, plus experte dans les exercices de Paphos que dans ceux de Thalie & rien ne peut le détacher de sa passion.

Mlle. Cécile, dans un accès de jalousie bien légitime, vient tout recemment de se livrer à sa fureur; elle a fort maltraité la Dlle. Michelot, & l'on est occupé actuellement à calmer la premiere, dont le mérite personnel fait excuser la fougue & les écarts.

17 *Février* 1778. M. de Voltaire n'a pu aller hier à *Cinna*, il a été tourmenté depuis dimanche de strangurie, c'est-à-dire d'une difficulté d'uriner: M. Tronchin lui a défendu de sortir. C'est cette incertitude de voir le Philosophe ailleurs que chez lui qui rend le concours encore plus grand: ceux-mêmes qui ne le connoissent pas & n'ont aucun prétexte de s'y présenter d'eux-mêmes, s'y font présenter par d'autres: d'ailleurs, on va-là, à peu près comme à l'audience des Ministres, lui parle qui veut, & bien des gens se contentent de l'entendre & de le contempler.

Comme on a beaucoup varié sur un motif d'intérêt qu'on assigne pour un des sujets de sa venue, voici ce qui en est éclairci. M. Marchand de Varennes, aujourd'hui fermier général & neveu de M. de Voltaire, étoit en nom pour des intérêts accordés à son oncle par feu M. le Comte d'Argenson; le dernier en a transigé avec M. Marchand moyennant 8000 livres de

rentes viageres ; il y a dix ans que celui-ci n'en a rien payé & il vient même d'entrer en faillite. On doute qu'une créance aussi verreuse & sur un parent proche eût pû déterminer M. de Voltaire à venir ici dans une aussi mauvaise saison.

18 *Février* 1778. On annonce par souscription un nouveau Recueil de Romances, de Chansons & de Vaudevilles, avec accompagnemens de Harpe, de Clavecin & de Guitarre, dont les paroles seront cependant pour plus de commodité séparées de la musique. Ce recueil doit servir de suite au *Nouveau Chansonnier François*, mais absolument gothique & dont les airs monotones & funéraires sont plutôt à oublier, & à l'*Anthologie Françoise*, faite avec plus de goût, quant aux petits poëmes, mais non moins insipide pour la musique, dont le genre a changé absolument.

18 *Février*. Lundi M. de Voltaire n'a point donné d'audience générale à cause de son indisposition du dimanche; mais il a reçu quelques personnes en particulier, malgré les soins de M. de Villette à veiller à cette précieuse santé & à empêcher les importuns de pénétrer. Les personnages les plus distingués qui ont eu le bonheur de voir le Philosophe, sont le Docteur Francklin, Madame Necker, M. l'Ambassadeur d'Angleterre & M. Balbastre. On a admiré comment il a varié sa conversation pour des acteurs aussi divers & surtout avec quelle grace, quelle vivacité, quel esprit il a cherché à plaire

à la femme du Directeur général des Finances.

Quoiqu'il se plaignît du mal de tête, il a voulu flatter l'amour-propre de l'Artiste renommé qui étoit venu lui rendre hommage; il lui a demandé une piece de clavecin & cet habile homme a semblé charmer les maux du malade.

18 *Février* 1778. Les médecins connoissent enfin le genre de maladie ou plutôt de mort prochaine de M. l'Abbé Terrai: c'est une humeur qui s'est jettée sur un pied cet été, qui est rentrée & qui s'est portée à la poitrine. Le Docteur le Roy, appellé comme très expert en pareil cas, avoit été d'avis d'un cautere: le Docteur Bouvard l'a rejetté & le malade aussi, ayant grande confiance en celui-ci.

Dès la premiere visite du Curé de St. Sulpice, l'Abbé Terrai avoit promis qu'il feroit ce qu'il conviendroit en tems & lieu & joueroit bien son rôle; il a tenu parole, en demandant le viatique *proprio motu*. Il souffroit horriblement, ne pouvant plus se lever ni passer une robe de chambre sans douleur.

18 *Février*. Mercredi dernier M. Hazon & sa suite, au nombre de quinze, sont descendus en effet dans les carrieres, par une ouverture qui est au Val de Grace. Ils ont marché pendant cinq heures entieres dans ces immenses souterrains, & en sont sortis par l'Observatoire; & du léger apperçu de cette visite, il a résulté la nécessité de prendre des précautions pour la sûreté des quartiers de Paris correspondans à ces

especes de gouffres; mais cela demande un travail long & difficile. Il est question de lever une carte de ces carrieres, pour distinguer les rues & édifices à étayer par le Roi, & les maisons de chaque particulier pouvant péricliter.

Ce qui prouve le danger d'une telle expédition, c'est que lors d'une premiere descente faite par gens de bonne volonté, l'un d'eux s'étant écarté de ses camarades, comme il revenoit il s'éboula entr'eux & lui une masse si considérable qu'il fallut vingt-quatre heures de travail pour le dégager & le ramener à la lumiere; il ne s'ensuivit heureusement aucun accident.

19 *Février* 1778. M. l'Abbé Terrai n'a été en effet administré que mardi matin. M. le Curé de St. Sulpice a voulu vraisemblablement rendre cette cérémonie plus éclatante, afin de réparer autant qu'il étoit possible, le scandale donné par le moribond durant sa vie fort débordée.

19 *Février*. M. d'Arget, Ministre en France du Prince Evêque de Liege & du Prince Evêque de Spire, est très mal d'un accident grave & fort singulier. Depuis quatre ans il prétendoit avoir une arête dans le gosier, sans que cela l'incommodât. Cependant il lui est venu, il y a quelques mois, une grosseur à la gorge; il a fallu l'ouvrir, & l'on en a retiré en effet un corps étranger. Depuis lors la playe rend un pus très infect, le malade ne peut plus mâcher, il a peine à parler, & il est dans un état déplora-

ble. C'eſt M. Tronchin qui le ſuit & a préſidé à l'extraction de l'arête. Ce Miniſtre eſt connu par la bienveillance dont l'honore le Roi de Pruſſe, qui lui a adreſſé une Epître, qu'on lit dans les Oeuvres du Philoſophe de Sans-Souci.

19 *Février*. M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi, a eu recours au Docteur Tronchin, qui lui a trouvé les jambes enflées, l'a fait coucher & lui a déclaré qu'il ne répondoit pas de ſa vie, qu'il n'avoit pas huit jours à exiſter, s'il ne ſe conduiſoit pas autrement & ne prenoit un repos abſolu: en conſéquence le vieillard effrayé ne voit plus perſonne, & ſe refuſe aux gens de la plus haute conſidération: il s'écrie que ſa ſanté lui eſt plus précieuſe que tous les hommages qu'on veut lui rendre; cependant il ne peut s'abſtenir de travailler & accable d'écritures ſon Secrétaire Vaguieres pour cette malheureuſe tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire eſt d'autant plus affligé d'un tel contretems, que M. le Comte d'Artois l'a fait aſſurer de ſa bienveillance & du plaiſir qu'il auroit de le voir à la comédie, & l'invitoit en même tems de lui faire ſavoir le jour où il pourroit y aller.

La Reine ne pouvant lui donner d'audience publique, par reſpect pour ſon auguſte mere, qui regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuveroit pas cette démarche, a fait dire auſſi à

ce Philoſophe, qu'elle feroit fort aiſe qu'il aſſiſtât à la cour à la repréſentation de quelqu'une de ſes pieces.

C'eſt à l'occaſion de cette inimitié qu'on aſſure que l'Empereur n'a point voulu s'arrêter à Ferney & voir le Philoſophe, pour ſe conformer à la parole qu'il en avoit donnée à l'Impératrice-Reine.

20 *Février* 1778. Le tripot lyrique eſt dans une grande fermentation au ſujet du Sr. de Viſmes, qui vient prendre à Pâques la direction de ce ſpectacle. Chaque jour, quelqu'un des Coryphées du Chant ou de la Danſe demande ſa démiſſion, & l'on juge qu'il y a une cabale très acharnée contre lui.

20 *Février*. M. Barthe ſe preſſe de faire jouer ſa comédie de *l'Homme perſonnel*; elle eſt annoncée ponr aujourd'hui, quoique les comédiens ne ſoient pas trop prêts. L'Auteur craint d'être arrêté dans ſes ſuccès par la tragédie de M. de Voltaire.

21 *Février*. Deux fermiers ſortent enſemble de leur village, ils cheminent allant à leurs affaires, ils prennent querelle, la rixe s'échauffe; l'un d'eux tue ſon camarade: ſon premier mouvement eſt de fuir. La réflexion lui ſuggere de revenir ſur ſes pas & de jetter le cadavre dans une petite riviere voiſine pour ne laiſſer aucune marque du délit. Il revient chez lui après cette expédition. Il eſt tellement bourrelé de remords, que le lendemain n'y pouvant

vant plus tenir il va à confeſſe à ſon curé, s'accuſe du meurtre & raconte comment il s'eſt paſſé : le curé lui impoſe pour la ſatisfaction du péché une pénitence proportionnée, & du reſte lui conſeille, afin d'éviter tout ſoupçon, de reſter & de garder le plus profond ſilence.

Le même jour, le Paſteur devoit dîner chez le fermier défunt. Il y va, & trouve la famille dans l'ignorance abſolue de la perte de ſon chef, & tout le monde paroît fort gai. Le contraſte de cette joie, avec le ſecret funeſte qu'il recele dans ſon ſein, afflige & gêne tellement le curé, qu'il fait pendant le repas une très triſte figure. On l'interroge ſur ſon embarras apparent, il l'explique en des termes ambigus. Un des fils du tué y fait attention & les rumine : dans la nuit ſon imagination s'exalte, il ſe perſuade que ſon pere eſt mort & que le curé le ſait. Dès le grand matin il va chez lui, pour lui demander l'explication de ſes propos entrecoupés de la veille; celui-ci ſe repentant d'en avoir trop dit, élude & prétend ne rien ſavoir, n'avoir rien dit qui doive l'inquiéter. Le lendemain ce jeune homme bouillant & agité de nouveau dans la nuit par des rêves plus ſiniſtres, fait part de ſes craintes à un frere, & de la réſolution où il eſt de forcer le curé à s'expliquer : il s'arme d'un piſtolet & tous deux vont enſemble chez lui. Après les premieres inſtances, auxquelles le Paſteur réſiſta, le jeune homme furieux lui mon-

tre le pistolet & lui déclare qu'il est résolu de lui brûler la cervelle, s'il ne découvre ce qu'il sait sur la mort de son pere, dont il ne doute plus: l'autre, présent, l'invite aussi à ne pas porter par son refus son frere à exécuter sa menace.... Le curé intimidé enfin leur raconte tout ce qu'il a appris.

La chose s'ébruite, le meurtre s'apprend, le Ministere public en est instruit, l'affaire est portée au Parlement de Toulouse, qui renvoye absous le meurtrier, condamne le curé à être brûlé vif, & les deux freres à être rompus vifs. On s'est pourvu contre l'Arrêt; il a été cassé & ils ont été renvoyés par devant le Parlement de Paris, qui examine actuellement ce procès vraiment romanesque & fait la matiere des Consultations. On ne peut s'empêcher d'applaudir l'Arrêt de Toulouse, conforme à la lettre de la Loi; mais on le trouve bien rigoureux & l'on espere que tous les coupables auront leur grace.

21 *Février* 1778. La fermentation élevée dans le sein du théâtre lyrique contre le futur administrateur, est occasionnée surtout par le projet annoncé du Sr. de Vismes de réformer ou de diminuer du moins considérablement les *feux*. On entend par ce mot les gratifications accordées aux coryphées, à raison de la quantité de fois qu'ils jouent ou dansent dans un Opéra: ce qui doubloit presque les appointemens de plusieurs. Leur dessein, en s'ameutant ainsi con-

tre ce Directeur, seroit de le dégoûter & l'empêcher de remplir son plan.

Il y a aussi à la comédie françoise beaucoup de divisions pour les rôles de le Kain : le Sr. Molé prétend avoir droit de choisir tous ceux qui lui conviendront avant tout autre, & le Sr. Monvel doublant celui-ci veut après lui en faire autant ; en sorte qu'il ne resteroit au Sr. la Rive qu'une douzaine de rôles, appellés en termes techniques les *taureaux*, c'est-à-dire les rôles les plus violens au théâtre, exigeant des poumons que ni l'un ni l'autre n'ont.

Le Sr. la Rive, au contraire, déclare qu'ayant été reçu pour doubler le Kain, tous les rôles à sa mort doivent lui être dévolus.

Cette contestation très vive ayant occasionné des propos, des injures & des menaces dans l'ordre des honnêtetés dramatiques, doit être portée aujourd'hui par devant le Maréchal Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre, à qui les autres ont abandonné la direction de ce tripot.

22 *Février* 1778. Le jour où le Docteur Franklin est allé voir M. de Voltaire, il lui a présenté son petit-fils, & par une adulation indécente, puérile, basse & même, suivant certains dévots, d'une impiété dérisoire, il lui a demandé sa bénédiction pour cet enfant : le Philosophe ne jouant pas moins bien la comédie que le Docteur, s'est levé, a imposé les mains sur la tête du petit innocent & a pro-

noncé avec emphase ces trois mots : *Dieu*, *Liberté*, *Tolérance*.

M. de Voltaire, non moins étonnant au physique qu'au moral, s'est trouvé beaucoup mieux le jeudi; ses jambes se sont desenflées & il s'est occupé de la distribution des rôles de sa tragédie. Le seul Maréchal Duc de Richelieu a eu permission de le voir, relativement à cet objet. C'étoit un spectacle curieux d'observer ces deux vieillards & de les entendre; ils sont du même âge à peu près; le Duc est un peu plus jeune: mais malgré sa toilette & sa décoration, il avoit l'air plus cassé que M. de Voltaire en bonnet de nuit & en robe de chambre. Celui-ci est convenu de se transporter dimanche à la comédie & d'y assister à un premier essai de répétition, le cahier à la main, pour connoître la portée de chaque acteur.

Vendredi M. de Voltaire a tellement travaillé qu'il n'a pas laissé à son Secrétaire le tems de s'habiller. Madame la Comtesse du Barry s'est présentée l'après-dîné pour le visiter: on a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre souffroit de paroître devant cette beauté sans toilette & sans préparation. Il a cédé enfin à ses instances & réparé par les graces de l'esprit ce qui lui manquoit du côté de l'élégance extérieure.

22 *Février* 1778. M. le Marquis de Villette ayant demande à Mlle. Arnoux ce qu'elle pensoit de sa femme, après l'avoir vue: „ C'est,"

lui a-t-elle répondu, „ *une fort belle édition de* „ *la Pucelle.*" Il faut se ressouvenir que la Marquise de Villette est une Demoiselle de Varicourt, élevée depuis plusieurs années chez M. de Voltaire.

22 *Février.* Malgré l'annonce faite déja dans l'almanach Royal de la suppression de treize Fêtes par Mgr. l'Archevêque de Paris dans son Diocese, on commençoit à craindre qu'elle n'eût pas lieu par la difficulté qu'elle excitoit au Parlement. Les Magistrats sentoient que ce seroit treize jours de travail plus pour eux & cette fatigue les allarmoit. On les a fait rougir enfin de cette pitoyable raison, & après beaucoup de pour-parlers & de négociations, le 20 de ce mois les Grand' Chambre & Tournelle assemblées, il a été enrégistré des *Lettres patentes du Roi*, données à Versailles en Février, *confirmatives d'un Mandement de l'Archevêque de Paris, portant suppression de plusieurs Fêtes dans son Diocese.*

Ces Lettres patentes portent expressement: *enjoignons aux Officiers de Justice & de Police de tenir la main, & ordonnons qu'aux jours dont les fêtes sont retranchées par le Mandement, ils entrent au Palais pour y faire leurs fonctions ordinaires.*

On a publié aussi le Mandement de l'Archevêque de Paris, qu'il a refondu. Celui-ci est daté du 11 Février: il est fort verbeux, fort capucinal, dénué de noblesse & de dignité.

Ne voulant rien perdre des jeûnes, le Prélat ordonne que les quatre supprimés, avec les fêtes

qui y donnoient lieu & y obligeoient, feront remplacés par d'autres, ordonnées pour les vendredi & famedi de la premiere & feconde femaine avant le carême.

22 *Février* 1778. Hier l'enflûre eft un peu revenue aux jambes de M. de Voltaire; il a été en retraite toute la journée & n'a vu que le médecin: on doute qu'il foit en état d'aller aujourd'hui à la comédie, ou même de faire venir les comédiens chez lui, comme on le lui a propofé. Quoiqu'il lui fût défendu de rien faire, il a encore travaillé toute la journée.

23 *Février* 1778. On étoit bien furpris de voir Mlle. d'Eon refter dans le filence & fe laiffer écrafer impunément par les farcasmes, les injures & même les raifons victorieufes du Sr. de Beaumarchais. On voit dans le monde aujourd'hui une réponfe de cette fille célebre, mais elle eft encore fort rare, quoiqu'elle eût intérêt de la répandre avec la plus grande profufion.

23 *Février.* On annonce un *Journal Militaire*, dédié à *Monfieur*, Frere du Roi, par une fociété de gens de Lettres & d'anciens Militaires.

En 1770 on avoit entrepris un femblable Journal fous le nom d'*Encyclopédie Militaire*, mais il n'avoit pas été loin. On le régenere aujourd'hui; on en doit fuivre les premiers ercremens & la divifion des objets qu'on y traitoit, mais avec des améliorations & des articles

nouveaux. Cet ouvrage, contenant quatre feuilles chaque Numéro, paroîtra pour la premiere fois le 1er. Avril prochain & deux fois par mois.

24 *Février*. M. de Voltaire, dimanche dernier, malgré l'enflure de ses jambes, s'étant jugé en état de recevoir les Comédiens, a fait chez lui la distribution & la confrontation des rôles d'*Irene*. Tout est disposé pour commencer bientôt & sérieusement les répétitions, & l'on ne doit pas tarder à voir jouer cette tragédie. M. le Maréchal Duc de Richelieu étoit présent à la scene & c'étoit un spectacle plaisant de voir les deux vieillards se démener au milieu de ce troupeau d'histrions. Le soir, le poëte s'est trouvé fatigué & a été obligé de se coucher à huit heures.

Quoique le Roi ait déclaré qu'il n'aimoit ni n'estimoit M. de Voltaire & que M. de Maurepas l'ayant pressenti sur le desir de cet illustre expatrié de venir à Versailles, S. M. lui a répondu que c'étoit bien assez qu'elle fermât les yeux sur son séjour à Paris; cependant par une inconséquence apparente, mais qui s'explique si l'on veut y réfléchir, M. le Comte d'Angivillers a obtenu que dans les statues à faire exécuter par l'Académie de Sculpture après les dernieres ordonnées, celle de M. de Voltaire seroit comprise. Ce Directeur général des bâtimens n'a rien eu de plus pressé que de faire savoir au héros cette nouvelle flatteuse pour son

amour-propre; il a cru que M. Pigal, chargé de ce travail, feroit le messager le plus agréable à lui envoyer: le grand poëte comblé a répondu à l'Artiste, aussi chargé de la Statue du Maréchal de Saxe, par les six vers suivans:

Le Roi connoît votre talent:
Dans le petit & dans le grand
Vous produisez œuvre parfaite.
Aujourd'hui, contraste nouveau!
Il veut que votre heureux ciseau
Du héros descende au trompette.

24 *Février* 1778. Samedi *l'Homme personnel*, comédie en cinq actes & en vers, n'a eu aucun succès. Le principal caractere n'est qu'un apperçu, & tous les autres sont pitoyables: les actes, d'une longueur excessive pour la plupart, ont extrêmement fatigué le spectateur. Il y a dans l'intrigue quelques moyens heureux, que le poëte n'a pas eu l'art de faire valoir, en les motivant mieux & en les développant avec adresse. Quelques morceaux détachés & tenant peu au contexte de l'ouvrage, ont été applaudis seulement: mais, en général, le style n'est pas excellent; il y a des expressions basses, des façons de parler proverbiales & qui ne vont point au ton des personnages. L'*Egoïsme* de M. Cailhava valoit cent fois mieux.

24 *Février*. Pour donner une idée du genre des conversations de la ville & même de la cour, on va rapporter un calembour qui a fait une

grande fortune & que l'on cite par-tout : il a été dit dans les jours où l'on craignoit le plus la guerre. On fait que les Rois sont aussi sujets aux foiblesses de la nature & de l'humanité, Louis XVI, au milieu d'un gros de courtisans, laissa échapper un signe d'affections venteuses.... *Bonne marque*, s'écrie le Marquis de Bievre présent : *voilà des bruits de Paix* (de Pet) *qui courent à Versailles.* — *Vraiment*? reprend un autre Seigneur, dont par malheur on n'a pas retenu le nom, *ils n'ont pas lieu sans fondement.*

24 *Février* 1778. Le Réglement projetté par le Bureau de Législation Dramatique, & remis au Maréchal Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre, qui a le plus à cœur la réunion des auteurs avec les comédiens, a été communiqué à ceux-ci, qui ont commencé par jetter les hauts cris, par déclarer qu'ils ne pouvoient acquiescer à des conditions aussi dures, aussi injustes, aussi avilissantes. Le Maréchal leur a repliqué qu'on leur donnoit l'alternative d'une seconde troupe. Cette autre proposition les a encore plus allarmés & ils ont pris le parti de discuter le Mémoire de leurs adversaires & d'y répondre : ils esperent ainsi allonger la contestation & ils attendent tout du bénéfice du tems.

25 *Février*. Mlle. la Chevaliere d'Eon a enfin rompu le silence injurieux qu'on lui reprochoit dans sa querelle avec le Sr. de Beaumarchais. Elle le fait par un volume d'écritures, où il y a malheureusement beaucoup plus de

plaisanteries que de bonnes raisons; elle ne prouve pas bien directement que son adversaire lui ait friponné 60,000 livres; mais elle révele beaucoup d'iniquités, de turpitudes de cet aventurier, n'existant que d'intrigues & de fourberies, comme n'en ont jamais douté ceux qui le connoissent.

Dans une premiere Lettre intitulée *Très-humble réponse à très haut & très puissant Seigneur, Monseigneur, Pierre Augustin Caron, ou Carillon, dit Beaumarchais, &c.* elle le turlupine d'abord sur ses qualités, & elle établit les siennes avec beaucoup d'emphase. Elle refute les prétendues obligations, dont il se prévaut pour l'accuser d'ingratitude, & elle forme sa demande, non de 60,000 livres, mais de 256,763 livres 10 sols, dont elle prétend être frustrée, sans dire cependant que Caron les ait mises dans sa poche; mais elle donne à entendre ce dont on se doutoit bien encore, qu'il s'est prévalu de ses négociations avec elle pour s'initier dans les secrets du Ministere, se faire valoir même, en sacrifiant les intérêts de cette Demoiselle, lorsqu'il faisoit vis-à-vis d'elle des actes de zele, pour gagner lui-même beaucoup d'argent en se mêlant d'affaires qu'il se trouvoit par-là à portée de connoître & de gérer: enfin le reproche le plus grave, c'est d'avoir abusé de la connoissance du sexe de la Dlle. d'Eon, afin d'en tirer une nouvelle source de fortune, & devenant croupier de ceux qui parioient qu'elle

étoit fille: elle donne à entendre par des reticences multipliées, qu'elle auroit à cet égard des infamies sans nombre à révéler sur le compte de ce perfide agent.

Cette Lettre, trop longue, trop verbeuse, où les anecdotes piquantes qu'elle suppose ne sont pas assez éclaircies, & les sarcasmes sont émoussés par quantité de phrases oiseuses, est datée du Petit Montreuil près de Versailles, le lundi jour de la Purification 1778.

Suit un *Appel à mes Contemporaines*. C'est un écrit, par lequel la Dlle. d'Eon dénonce Beaumarchais & le livre à toutes les femmes de son siecle, comme ayant voulu élever son crédit sur celui d'une femme, faire sa cour aux dépens d'une femme, obtenir des richesses sur l'honneur d'une femme, & enfin venger son espoir frustré en écrasant une femme, &c.

Cet *Appel* est daté du même jour.

Cartel dans mon nouveau genre, est la troisieme piece annexée à ce recueil; il est toujours daté de Montreuil le 8 Février: il en résulteroit que la Dlle. d'Eon, dès le commencement de la négociation ayant reconnu l'homme, a réclamé auprès de M. de Vergennes contre cet indigne agent, qui abusoit de sa commission pour obtenir d'*immenses richesses par la manifestation de son sexe*: qu'il s'étoit laissé pour substitut le Sr. Morande; & que ce n'est qu'en traitant directement avec le Ministre, que la Chevaliere d'Eon a terminé & est venue dans ce pays-ci.

Elle prétend que tout ceci feroit éclairci par fes lettres à M. de Vergennes, qu'elle fupplie de faire connoître, & par celles de Beaumarchais, qu'elle fomme de produire.

La derniere piece de la collection, est *feconde Lettre aux femmes*, datée de Paris le 10 Février 1778. La Chevaliere d'Eon y triomphe de la décifion du Banc du Roi inférée dans les gazettes, par laquelle le Lord Mansfield a prononcé que fon tribunal ne s'occuperoit plus des conteftations au fujet du fexe de l'être amphibie en queftion, attendu que *la vérification bleffant la bienféance & les mœurs & qu'un tiers fans intérêt* (la Chevaliere d'Eon) *pouvant en être affecté, la caufe devoit être mife au néant.*

25 *Février* 1778, M. le Maréchal Duc de Duras a décidé la conteftation élevée entre les comédiens au fujet des rôles de le Kain. Il en a fait trois parts, diftribuées entre *Molé*, *Monvel* & *la Rive* On a fait fur ce dernier la plaifanterie fuivante, qui n'eft pas d'un admirateur de fon talent:

Ah! quel affreux malheur m'arrive,
A dit Melpomene à Caron;
Le Kain a paffé l'Acheron,
Mais il n'a point laiffé fes talens fur la Rive.

25 *Février* 1778. Le Docteur Franklin s'humanife & fe montre dans les fociétés, même galantes; ce qui manifefte de plus en plus fa bonne union avec notre gouvernement & la fa-

tisfaction qu'il ressent des nouvelles heureuses de son pays. Dernierement il étoit à un Bal, chez Madame de Floissac, la femme d'un financier. Il y avoit beaucoup de jeunes & jolies Dames, & toutes ont été successivement lui rendre hommage & l'embrasser, malgré ses lunettes qu'il porte toujours sur le nez.

Du reste, on est un peu scandalisé du luxe qu'il tolere dans ses petits-fils & qui contraste trop avec sa simplicité. Ils ont arboré les *talons rouges*; décoration frivole, bonne à la cour de Versailles, mais indigne des descendans d'un des chefs du Congrès de Philadelphie.

26 *Février*. M. l'Abbé Sabathier, Conseiller Clerc au Parlement, homme aimable, d'excellente société & dans le genre de l'Abbé de Voisenon, sans avoir une réputation aussi brillante, étant un de ces jours derniers malignement questionné sur ce que c'étoit qu'une femme, répondit sur le champ par le quatrain suivant:

Quoi! me demander ce que c'est qu'une femme,
A moi, dont le destin est d'ignorer l'Amour!
D'un aveugle affligé, vous déchireriez l'ame,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

26 *Février* 1778. M. l'Abbé Terray a ordonné par son testament, que son corps seroit transporté à sa terre de la Motte; ensorte qu'après avoir été présenté à St. Sulpice, sa paroisse, il est parti mardi matin. Le peuple a témoigné la

plus grande joie à son convoi. Lorsqu'on lui portoit le Bon-Dieu, les poissardes, en possession de distribuer les réputations & presque toujours judicieusement, avoient déja crié dans leur langage énergique: *on a beau lui porter le Bon Dieu, il n'empêchera pas que le Diable ne l'emporte.*

26 *Février.* Les Comédiens Italiens se sont enfin trouvés en état de jouer *Matroco* lundi dernier, au grand regret du musicien Gretry, qui craignoit de participer à la chûte de ce drame, & auroit bien desiré transporter ailleurs sa musique.

La meilleure piece à ce théâtre n'auroit pas attiré tant de monde. La Reine, qui étoit venue au Bal de l'Opéra, n'a pas voulu manquer cette représentation. On savoit combien le Monarque avoit goûté cet amphigouri à Fontainebleau, ayant déclaré que jamais aucun ouvrage ne l'avoit tant amusé: on savoit qu'à Chantilly, où *Matroco* avoit été imaginé & enfanté, il avoit extrêmement amusé le Prince de Condé & sa cour, & chacun étoit empressé de voir l'effet qui en résulteroit à Paris. Il n'a pas été heureux; on a admiré la musique, elle a paru délicieuse; mais le poëme a tellement ennuyé, malgré ce secours, malgré le jeu des acteurs, malgré la pompe du spectacle, la richesse des habits, la variété des décorations & tous les accessoires possibles, qu'on a entendu des spectateurs s'écrier presque involontairement: *ah!*

que ne suis-je Roi ou Prince, pour trouver cela beau!

S. M. a applaudi dans les commencemens, mais à la longue l'ennui l'a gagnée, & elle s'est rangée du côté du public.

27 *Février* 1778. La populace, pendant le transport du corps de M. l'Abbé Terrai, sortant de son hôtel à la paroisse, ayant témoigné son peu de respect pour un Ministre dont vivant elle avoit brûlé l'effigie, la famille a craint que sa fureur ne s'accrût au point d'insulter dans la traversée de Paris les infames reliques du défunt, elle a demandé en conséquence douze hommes du guet à la police pour escorter le corbillard jusqu'à une certaine distance de la capitale.

28 *Février.* Malgré le grand nombre de partisans & d'admirateurs de M. de Voltaire, il a encore plus d'ennemis. Il a contre lui tout le parti des dévots & du clergé. Ils ont été furieux de l'éclat qu'a fait ici son arrivée & de la sensation incroyable qu'elle a produit; ils ont cherché d'abord à se prévaloir des défenses qu'ils croyoient exister, sur lesquelles il lui étoit interdit de reparoître dans cette capitale; ils ont compulsé les registres de la Police, ceux du Département de Paris, ceux des Affaires Etrangeres, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque bout de lettre de cachet dont ils pussent s'autoriser pour le perdre pieusement dans l'esprit du Roi, déja très mal disposé contre lui;

projet dans lequel ils espéroient être secondés par Monsieur, ne goûtant pas d'avance le coryphée de la philosophie moderne. Malheureusement il est constaté qu'il n'y a jamais eu d'ordre par écrit qui ait expulsé M. de Voltaire & que sa longue absence ne doit s'attribuer qu'à son inquiétude naturelle & à des insinuations verbales de s'éloigner.

Sans doute, une foule de ses ouvrages brûlés pouvoient servir de prétexte à lui faire son procès; mais il n'en a signé aucun: ce sont des écrits anonymes ou pseudonymes, qu'il a toujours désavoués, & il faudroit établir une instruction en regle, qui seroit trop odieuse dans ce siecle éclairé & à laquelle ne se prêteroit pas aujourd'hui le Parlement, dans le sein duquel il a des parens, des amis & des admirateurs.

Le Fanatisme est donc réduit à s'intriguer lourdement d'un côté, à crier au scandale de l'autre, & à gémir universellement du séjour de cet Apôtre de l'Incrédulité dans cette ville. Mgr. l'Archevêque, comme le plus intéressé à son expulsion & le plus zélé pour la défense de la religion, en a écrit directement au Roi: mais on a représenté à S. M. que ce vieillard déja fatigué de son déplacement dans une pareille saison, d'une longue route & de la multitude de visites qu'il avoit reçues & encore plus affecté du chagrin de déplaire au Monarque, ne pourroit retourner à Ferney dans le moment; que ce seroit une inhumanité de l'y contraindre,

qu'il en mourroit, & qu'il étoit de la bonté de S. M. de le laiſſer repartir de lui-même, ainſi qu'il ſe le propoſoit.

Voilà où en étoient les choſes, lorſque M. de Voltaire eſt tombé ſérieuſement malade, par l'accident grave du crachement de ſang qui lui eſt ſurvenu. C'eſt la matiere de nouvelles inquiétudes pour les Prêtres ; il eſt queſtion de pénétrer chez le moribond, de le convertir, ou du moins d'en obtenir quelqu'acte extérieur de religion dont ils puiſſent ſe prévaloir & triompher.

C'eſt à quoi ſont attentifs de leur côté ceux qui l'entourent ; c'eſt ce qui les oblige de diſſimuler leurs inquiétudes & de ne pas laiſſer tranſpirer au dehors les nouvelles fâcheuſes de ſon état : on ne donne le bulletin qu'aux amis connus.

1er *Mars* 1778. Les amis de M. de Voltaire ſentant la difficulté qu'il ſéjourne ici longtems à cauſe des clameurs des dévots & du clergé, & craignant d'ailleurs pour ſa ſanté, qui a commencé à s'altérer peu de tems après ſon arrivée, ſongeoient ſérieuſement à l'emmener lors de ſon accident. Madame de St. Julien, ſurtout, en grande liaiſon avec lui, faiſoit préparer une voiture, faite exprès pour lui rendre le retour plus commode. Il eſt bien à craindre que ces précautions priſes trop tard ne deviennent inutiles.

Il paroît qu'on doit attribuer le crachement de ſang qui lui eſt ſurvenu le mercredi, aux efforts qu'il avoit faits le dimanche précédent

lors de la répétition de sa piece, qu'il s'est trouvé obligé de déclamer presque en entier pour donner à chaque acteur le ton de son rôle. Et comme cet accident étoit la suite d'une fatigue extraordinaire, on critique les saignées faites en pareilles circonstances & à son âge. Il ne voit plus personne que sa famille; tout travail lui est interdit absolument, & il reste presque toujours au lit: il fait bonne contenance cependant & rassure les assistans, en disant que ce n'est rien.

Il y a de plus en plus de grands mouvemens dans le Clergé, pour aviser aux moyens de se conduire vis-à-vis du coryphée de la Philosophie: & les Philosophes à leur tour redoublent d'efforts pour que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

1er. Mars 1778. On continue les représentations de *l'Homme personnel*, malgré la répugnance que le public avoit témoigné pour le revoir; mais on sait que tout va aujourd'hui, graces à certaines manœuvres des auteurs. Celui de cette comédie y a fait quelques corrections, qui, en la rendant moins ennuyeuse, ne lui donnent pas une marche plus vive, un intérêt plus réel & ne sauvent pas du ridicule les caracteres, tous manqués & surtout le principal.

Matroco va aussi, & quoique hué à la seconde représentation, il étoit affiché pour la troisieme. Malheureusement une actrice est tombée malade, ce qui a obligé de l'interrompre.

2 *Mars* 1778. Avant que M. de Voltaire tombât malade, Madame Dudeffant lui avoit écrit pour aller voir *Roland* avec elle; il répondit par le billet suivant:

De ce *Roland* que l'on vous vante,
Je ne puis avec vous, aller, ô Dudeffant,
Savourer la musique & douce & ravissante:
Si Tronchin le permet, Quinault me le défend.

Cette chûte épigrammatique est piquante pour M. Marmontel, à qui le poëte fait ainsi reproche indirectement d'avoir osé retoucher le poëme de Quinault.

M. de Voltaire disoit toujours à Ferney qu'il ne mourroit pas content, qu'il n'eût vu encore une représentation de la comédie françoise & une séance publique de l'Académie. Il étoit à la veille de jouir de ce double spectacle, ou, pour mieux dire, de ce double triomphe, & cependant il est à craindre qu'il n'en soit privé pour jamais; son état devient de plus en plus inquiétant, il continue à cracher un peu de sang.

Au reste, on ne sait même si la séance publique de l'Académie Françoise n'auroit pas souffert quelque difficulté; du moins les Prélats eussent-ils beaucoup remué pour empêcher le Roi de la permettre. Ils ont déja été trop scandalisés de la députation de cette compagnie vers le coryphée de l'impiété, en ce qu'indépendamment de l'éclat que faisoit cet acte solemnel, il lioit en quelque sorte le clergé aux hommages

qu'on lui rendoit en la personne de plusieurs Cardinaux, Archevêques, Evêques & Abbés, membres de l'Académie, & par conséquent censés avoir adhéré à la délibération. Tout le parti des dévots en a frémi & anathématisé le Prince de Beauveau qui portoit la parole. Les plaisans se sont contentés d'en rire, ils ont dit: *que c'étoient les membres qui alloient chercher le corps.*

2 *Mars* 1778. Un passage de la Lettre de Mlle. d'Eon au Sr. de Beaumarchais, a donné lieu de découvrir une anecdote plaisante, mais peu connue. Il y a dans cette capitale un peintre nommé *Musson*, plus habile farceur qu'artiste; il joue à merveille tous les rôles qu'on veut lui donner & surtout celui de femme. Madame de Fourqueux, une virtuose présidant à un bureau de bel-esprit, avoit témoigné la plus grande envie de voir la Chevaliere d'Eon, qu'elle n'avoit jamais connue sous aucun sexe. Un plaisant, voulant tourner en ridicule cette Dame, lui promet de la lui amener à souper; il donne le mot au peintre, & le jour pris pour cette petite comédie la Dlle. d'Eon prétendue arrive. Parmi les femmes qu'avoit invité Madame de Fourqueux, il y en avoit de très curieuses; elles avoient projetté entre elles de vérifier absolument le sexe de cet être amphibie & de résoudre un si singulier problême. Au moment où elle étoit passée dans la garde-robe, elles la suivent, sous prétexte d'un même besoin & sui-

vant un usage assez commun aux femmes. Là se trouvant en force, elles veulent absolument satisfaire leur desir. Le Sr. Musson les prie, les supplie à épargner sa pudeur, puis se défend comme beau diable; enfin ses forces s'épuisant, il laisse pénétrer les mains des curieuses, qui trouvent un monstre & font des cris épouvantables. La Dlle. d'Eon, les larmes aux yeux, les conjure du moins de lui garder le secret sur le mystere politique & l'on rentre.

Madame de Fourqueux, qui avoit entendu les cris, veut savoir ce que c'est: on le lui dit à l'oreille, en lui demandant le même secret: dès le lendemain elle n'a rien de plus pressé que de raconter l'aventure. Quelqu'un qui la veille même avoit passé la soirée avec la Chevaliere, lui rit au nez, lui fait voir l'*alibi*; elle reconnoît qu'elle a été dupe de quelqu'imposteur. Les Dames enchantées de leur découverte, devenues ainsi l'objet de la risée générale, reconnoissent le danger d'une curiosité indiscrete.

3 *Mars* 1778. Quelqu'un des Philosophes qui forment la cour de M. de Voltaire, le voyant affligé de ne pouvoir aller à Versailles dans l'appareil qu'il auroit desiré, lui dit: „vous „ êtes bien bon; savez-vous ce qui vous seroit „ arrivé? je vais vous l'apprendre. Le Roi „ avec son affabilité ordinaire vous auroit ri au „ nez & parlé de votre chasse de Ferney; la „ Reine de votre théâtre; Monsieur vous au-

„ roit demandé compte de vos revenus; Ma-
„ dame vous auroit cité quelques-uns de vos
„ vers; la Comteſſe d'Artois ne vous auroit
„ rien dit; & le Comte vous auroit entretenu
„ de la Pucelle."

Les vers du Marquis de Villette adreſſés à M. de Voltaire à l'occaſion de ſa prétendue convaleſcence, inſérés dans le *Journal de Paris*, ne peuvent raſſurer ſur l'état de ce vieillard; le Marquis & lui ont été fâchés de l'éclat donné par ce même journal à l'accident du malade & l'on a inſinué au rédacteur de n'en plus parler, afin d'endormir la vigilance du clergé & de pouvoir éconduire ſans ſcandale les prêtres qui ſe préſenteroient.

Le vrai eſt, autant qu'on peut le conjecturer & le découvrir par les mouvemens de la maiſon, qu'on eſt toujours dans les allarmes ſur une ſanté auſſi précieuſe, que les crachats ſont teints, qu'il y a de la toux, quoique ſans fievre, de l'agitation les nuits, pendant leſquelles on garde M. de Voltaire, qu'il a auſſi des aſſoupiſſemens, qu'il ſe leve peu, qu'on l'empêche de parler & que tout annonce un vaiſſeau rompu dans la poitrine.

Cependant on cherche à l'égayer, ou du moins à l'occuper de choſes qui lui ſont les plus agréables. C'eſt ainſi, que M. de la Harpe dimanche dernier lui liſoit un chant de ſa *Pharſale*: il le faiſoit avec tant d'emphaſe, avec des poumons ſi vigoureux, qu'on l'entendoit de

l'intérieur de la maiſon & même de la rue; l'eſpoir d'être couché ſur le teſtament du Papa fait redoubler ce poëte & ſa femme de zele & d'aſſiduité auprès de lui.

4 *Mars* 1778. Zyg-Muntowski, cet enfant de ſept ans, qui joue du violoncelle à étonner les virtuoſes les plus difficiles & qui a paru au concert des amateurs du lundi 16 Février, ſe fait admirer comme un vrai prodige chez les plus grands Seigneurs où l'on l'appelle. Il a auſſi enchanté la Reine. Tout le monde en le voyant peut juger qu'on n'en impoſe point ſur ſon âge. Il eſt ſi petit qu'on le place ſur une table, il s'aſſied ſur un petit placet de cuir; ſon inſtrument eſt auſſi grand que lui & c'eſt dans cette attitude qu'il déploye ſon talent aux yeux de tous les ſpectateurs.

Du reſte, cet enfant eſt prématuré en tout: ſans être d'une figure jolie, il annonce de l'eſprit & répond avec juſteſſe & fineſſe même aux queſtions qu'on lui fait; il parle françois à ſe faire entendre à merveille.

4 *Mars* 1778. Un maſque fort extraordinaire, qui la nuit du jeudi gras a beaucoup parlé à la Reine durant le tems qu'elle a été dans ſa loge au bal de l'Opéra, qui a ſingulierement réjoui S. M., au point d'être obſervé de tous les ſpectateurs & de les avoir intrigués, eſt encore un problême à réſoudre.

Ce maſque étoit vêtu comme une poiſſarde, avec une coëffure déchirée ſur la tête & le res-

te. de l'habillement à proportion. Dès que la Reine a paru, il est venu au bas de sa loge & l'a entreprise avec une familiarité singuliere, l'appellant *Antoinette* & la gourmandant de n'être pas couchée auprès de son mari qui ronfloit en ce moment. Il a soutenu la conversation, que tout le monde entendoit, sur ce ton de liberté; il y a mis tant de gaîté & d'intérêt, que S. M. pour mieux causer avec lui se baissoit vers lui & lui faisoit presque toucher sa gorge. Après plus d'une demi-heure de propos elle l'a quitté en convenant qu'elle ne s'étoit jamais tant amusée, & sur ce qu'il lui reprochoit de s'en aller elle lui a promis de revenir; ce qu'elle a fait. Le second entretien a été aussi long & aussi public & cette farce a fini par l'honneur qu'a eu l'inconnu de baiser la main de la Reine: familiarité qu'il a prise sans qu'elle s'en soit offensée.

Le bruit général est que ce masque étoit le Sr. du Gazon, de la comédie françoise; mais on a peine à se le persuader.

5 *Mars* 1778. M. de Voltaire depuis son retour ici aura présenté en peu de tems le contraste le plus philosophique & le plus intéressant. A son arrivée, il a joui d'hommages enivrans, d'honneurs incroyables, d'une gloire dont il n'y a point d'exemple: on l'a vénéré comme un génie unique, comme un dieu, n'ayant rien de commun avec ses semblables: aujourd'hui il n'est plus qu'un spectacle affligeant pour l'humanité, son corps en a toutes les infirmités,

firmités, ſon eſprit toutes les foibleſſes : comme il ne parle à perſonne, on ne peut calculer juſqu'à quel point il eſt baiſſé, mais on en juge par les faits dont on va rendre compte.

Dimanche M. de la Harpe, bien loin de ſoulager le malade, l'ayant extrêmement fatigué par ſa déclamation dure & déchirante & par les obſervations que M. de Voltaire ne pouvoit s'empêcher de lui faire, le Docteur Tronchin a défendu qu'on le laiſſât parler à perſonne; on ne fait plus que le montrer à ceux qui viennent; il prend la main aux uns, leur ſourit, & il témoigne aux autres qu'ils lui déplaiſent par des cris affreux.

Il avoit fait venir de Ferney un jeune homme pour aider le Sr. Vaguieres, ſon Secrétaire, dans ſes écritures. Comme celui-ci n'a plus grande occupation, le maître a renvoyé le premier avec une inhumanité ſinguliere, & Madame Denis a été obligée de lui fournir, à l'inſçu de ſon oncle, des ſecours pour ſe loger & exiſter.

Depuis huit jours M. de Voltaire ne vit que de ptiſanne & de bouillon coupé; ce qui lui rend la tête vuide & lui ôte le peu de forces qui lui reſtent; enſorte qu'il a peine à cracher : il a les yeux encore vifs & bons, au point de lire continuellement des brochures qu'on lui envoye; mais cette occupation eſt aujourd'hui chez lui plus machinale qu'intellectuelle.

On lui a repréſenté que ſon état exigeant qu'il fût veillé les nuits; ſes domeſtiques trop

fatigués de ce service auquel ils n'étoient pas accoutumés, ne pouvoient y suffire, qu'il lui falloit une garde; il y a consenti, à condition qu'elle seroit jeune & jolie pour le ragaillardir dans son ennui; il en a une de 20 ans: mais au commencement du carême où nous entrons, il ne veut point absolument qu'elle fasse maigre.

Le lundi gras, il s'est confessé, sans préparation & avec beaucoup de docilité; ce qui de sa part est le comble du délire. Voici comment s'est passé cet événement curieux.

Le clergé, voyant le moment de son triomphe, a tenu conciliabule sur conciliabule, pour arrêter la maniere de se conduire envers ce coryphée de la philosophie; on est convenu d'envoyer d'abord un enfant perdu, un bon homme simple, pour tâter le terrein. C'est un Abbé Gauthier, que le Curé de St. Sulpice a choisi pour cette mission. Il s'est présenté au Marquis de Villette, qui sentant le danger de cette visite insidieuse n'a eu garde d'expulser le prêtre, l'a fort bien accueilli & l'a conduit chez M. de Voltaire. Le Philosophe est entré en pour-parlers & s'est laissé dégrossir la conscience. Le curé profitant de la voie ouverte est venu peu après & a eu avec le malade une seconde conversation. Il est allé rendre compte du tout à M. l'Archevêque & l'on est dans l'attente du jour de l'administration. Cependant, le mardi gras & le mercredi des cendres se sont écoulés sans que ces Messieurs aient reparu.

6 *Mars* 1778. *La Chercheuse d'Esprit*, ce ballet pantomine dont on a déjà parlé, a eu le plus grand succès dimanche & continue à s'exécuter avec les mêmes applaudissemens. Il est composé de sept personnages principaux, savoir, Madame *Madré*, riche fermiere, (Mlle. Peslin;) Mr. *Subtil*, Notaire, (le Sr. Despreaux;) M. *Narquois*, Savant, (le Sr. Gardel, cadet;) *Nicette*, fille de Madame *Madré* (Mlle. Guimard;) *Alain*, fils de M. *Subtil*, (le Sr. Gardel l'aîné;) *l'Eveillé* (le Sr. Dauberval;) *Finette*, (Mlle. Dorival).

Tous ces coryphées distingués par leurs talens pour la Danse, ne brillent pas moins ici par leur intelligence. Cependant on desireroit que Mlle. Allard fit le rôle de Madame *Madré*, & que le Sr. Gardel l'aîné, eut plus de naïveté & de niaiserie: le divertissement qui termine l'action devroit être plus court.

7 *Mars* 1778. Un Sacristain de la paroisse St. Nicolas des Champs, l'Abbé de Villemesens, ferme Janséniste, réfractaire noté & neveu du fameux qui fit dans son tems decréter M. de l'Ecluse, l'ancien Curé de cette église, M. Dubertrand Vicaire, & cinq autres Prêtres contumaces, condamnés par des Arrêts flétrissans & morts de chagrin dans leur exil, est tombé gravement malade ces jours-ci; ce qui a fort allarmé le Curé actuel & tout son clergé: heureusement l'Abbé Gauthier déjà cité, Ex-Jésuite, le bras droit de l'Archevêque & grand

fanatique, a été chargé de la commiſſion de le convertir & de le confeſſer; ce qu'il a fait, au point que le moribond a envoyé chercher Mrs. de l'Ecluſe & Dubertrand encore exiſtans, leur a demandé pardon & a fait une retractation authentique de ſes erreurs. Tous les Moliniſtes ſont ſous le charme & admirent la puiſſance victorieuſe de la grace.

7 *Mars* 1778. Comme la vérité eſt eſſentielle dans les moindres détails, & que les plus minutieux faits concernant M. de Voltaire acquierent de l'importance, par l'intérêt qu'on prend à ce grand homme & l'avidité du public à recueillir & à s'entretenir de tout ce qui le concerne, il faut réformer l'inexactitude de quelques faits précédens.

Depuis l'allarme donnée dans tout Paris, ſur l'accident grave de M. de Voltaire, pluſieurs Prêtres s'étoient déja préſentés chez lui ſans une ſorte de ſuccès; lorſque M. Tronchin, qui, quoique Proteſtant, eſt fort religieux à obſerver les devoirs de ſa profeſſion, ſe crût obligé de faire connoître au malade le danger de ſon état: afin de mieux frapper ſon imagination qu'il vouloit ébranler, pour s'en rendre le maître & le réduire au repos abſolu dont il avoit beſoin, il ſe ſervit d'expreſſions emphatiques, dont on a vu un échantillon dans le bulletin du Journal de Paris No. 51: il lui dit entre autres choſes qu'il devoit toujours voir, comme Damoclès, une épée ſuſpendue ſur ſa tête ne tenant qu'à un fil.

Cette menace répandit la terreur dans l'ame du Philosophe & c'est alors qu'arriva l'Abbé Gauthier.

Celui-ci étoit envoyé par l'Abbé l'Attaignant, le fameux chansonnier, vieux pécheur, un des pénitens convertis par cet enthousiaste : il étoit encore tout radieux d'avoir regagné au giron de l'Eglise l'Abbé de Villemesens. Il entra chez M. de Voltaire tout triomphant, il se jetta à ses genoux, il lui dit qu'il étoit un envoyé de Dieu, qu'il venoit le conjurer de profiter du peu de jours qui lui restoient pour se repentir de ses erreurs & songer à la grande affaire de son salut. Celui-ci, membre de l'Académie Françoise, Gentilhomme ordinaire du Roi, sur qui le Clergé & la Cour avoient les yeux ouverts, craignant de faire un éclat scandaleux, craignant la mort, affoibli par son hémorragie, par une saignée, par le lit, par une diete austere, encore tout ému de l'effrayant pronostic de Tronchin, se trouva pris & se mit en devoir de satisfaire aux ordres du ciel, que ce fanatique lui signifioit d'un ton si imposant.

Cependant le Curé de St. Sulpice, averti de son côté & qui ignoroit la démarche de l'abbé Gauthier, arriva & trouva mauvais que l'on l'eût dévancé ; il fit des reproches à l'enthousiaste, à qui M. l'Archevêque a défendu vraisemblablement de mettre la faulx dans la moisson d'autrui : l'Abbé Gauthier n'a pas reparu chez M. de Voltaire, mais le Pasteur est revenu tous les

jours jusqu'au vendredi exclusivement, & jeudi surtout il est resté plus de deux heures dans la maison.

M. le Marquis de Villette, excédé de voir son hôtel en proye aux gens d'église & de tous les propos qu'ils occasionnoient dans Paris, ne pouvant faire gauchir le Docteur Tronchin dans son avis, imagina avoir recours au Docteur Lorry, médecin voyant aisément couleur de rose, petit-maître, homme d'esprit, dont il espéroit plus aisément tirer parti: en effet celui-ci, plus docile à rassurer M. de Voltaire, lui a dit que sa guérison étoit entre ses mains & pour rallentir l'ardeur des prêtres est convenu, non de donner aucune signature qui le compromît par un avis raisonné, mais de se laisser écrire par le Marquis de Villette un billet qu'on publieroit dans le *Journal de Paris*, No. 64, duquel on pût s'autoriser, afin de répandre l'espoir d'une convalescence prochaine. Tel en est le dessous de cartes. On passe sur le différend de M. le Marquis de Villette avec Tronchin, relatif à la fermeté de celui-ci; sur celle de Madame Denis avec M. le Marquis, aussi à l'occasion du Docteur Lorry, appellé sans la participation de M. de Voltaire: toutes ces tracasseries de l'intérieur sont faites pour y rester. Au surplus, il y a un mieux marqué dans l'état du malade.

8 *Mars* 1778. Il paroît une *Troisieme Lettre à un Ami concernant les affaires de la Librairie*. Elle

est datée du 6 Février & son objet est de répondre à la Lettre à un Magistrat, qu'on a annoncée & dont on a rendu compte dans le tems.

8 *Mars*. Les propos de M. de Voltaire au Docteur Lorry, lors de l'apparition de ce médecin, confirment bien que ce philosophe n'avoit pas la tête à lui toute entiere; il fut le premier à lui apprendre qu'il s'étoit confessé. S'appercevant que le Docteur mécréant faisoit un sourire de pitié, plus que d'approbation: „ vous „ me croyez donc bien impie," continue le malade: l'autre, servi par sa mémoire, qui lui fournit en ce moment un vers de citation heureuse, lui répondit:

Vous craignez qu'on l'ignore & vous en faites gloire.

„ Au reste, reprit M. de Voltaire, je ne „ veux pas qu'on jette mon corps à la voirie. „ Tout cela me déplaît fort, cette Prétraille „ m'assomme; mais me voilà entre ses mains, „ il faut bien que je m'en tire. Dès que je „ pourrai être transporté, je m'en vais; j'espere „ que leur zele ne me poursuivra pas jusqu'à „ Ferney: si j'y avois été, cela ne se seroit pas „ passé ainsi."

C'est avec cette conversation, qu'il a éconduit M. Lorry, dont l'avis étoit au surplus qu'on le substantât davantage. La nuit du jeudi au vendredi ayant été bonne, le crachement de sang ayant cessé, M. Tronchin toujours en possession de la confiance du vieillard, lui a permis

de manger un œuf: il a fait supprimer les ptisannes, & y a substitué de l'eau & du vin; ce qui l'a ranimé: les idées dramatiques sont revenues & il a envoyé vendredi Madame Denis, sa niece, chez M. le Maréchal de Richelieu, vraisemblablement pour enjoindre aux comédiens de s'occuper de sa tragédie, qu'on auroit enterrée avec lui, car on la dit très froide.

Tout considéré jusqu'ici, ce que le Curé a tiré de mieux de M. de Voltaire, ce sont, à ce qu'on assure, des aumônes très abondantes pour les pauvres de sa paroisse; voilà le rôle du Pasteur fini, à moins qu'il ne revienne quelque crise.

8 *Mars* 1778. Epitaphe de M. l'Abbé Terrai, enterré à sa terre de la Motte suivant ses dernieres volontés:

Le grand Abbé Terrai, le Dieu de la Finance,
L'Etalon des Putains, le Bourreau de la France,
Est donc enfin trépassé!
Ce Prêtre a tellement toujours aimé la Cotte
Que pour dernier asyle il a choisi la Motte.
Requiescat in Pace.

9 *Mars* 1778. Dès le vendredi soir, M. de Voltaire a soupé avec des œufs brouillés & le lendemain il s'est mis à table avec tout le monde, mais en robe de chambre, qu'il n'a point quittée depuis qu'il est arrivé: la tête est revenue, il a repris sa fermeté, il est resté enfermé avec son Secrétaire & lui a dicté beaucoup de lettres: tout cela fait présumer qu'on s'étoit

trompé

trompé sur la nature de l'accident de ce vieillard, aussi étonnant au physique qu'au moral, & que le sang qu'il a rendu ne venoit pas de la poitrine.

Sa Confession a roulé sur deux points, sur une rétractation de ses ouvrages, qu'il a prétendu n'être pas obligé de faire, parce qu'il ne pouvoit désavouer ce qu'il n'avoit jamais avoué, & sur sa foi. Les prêtres se vantent qu'à cet égard il en a donné une profession par écrit, qui est entre les mains de M. l'Archevêque & dont on dira sans doute comme Ninon de sa promesse à son amant: *le bon billet qu'a la Châtre!* Les gens de la maison assurent que c'est pour la neuvieme fois de sa vie qu'on le voit se confesser en pareille circonstance.

Quoi qu'il en soit, au lieu de remarquer dans la maison la joie que devroit y répandre sa convalescence, on n'y observe qu'une consternation générale, & ses valets mêmes semblent honteux de la pusillanimité que leur maître vient de montrer. M. le Marquis de Condorcet, M. d'Alembert & autres Philosophes sont venus le gourmander fortement, & lui-même demande à tout le monde ce qu'on pense dans Paris de sa confession? Son refrein ordinaire est qu'il ne vouloit pas que son corps fût jetté à la voirie.

Cette premiere honte bue il ne parle plus de partir & ne songe qu'à sa tragédie, qu'il veut faire jouer avant pâques.

9 *Mars* 1778. *Roland* a constamment été suivi

avec des chambrées complettes : en douze repré- ſentations il a rendu 60,000 livres. On donne à M. Piccini pour ſes honoraires 400 livres par repréſentation.

10 *Mars.* L'auteur de la *troiſieme Lettre à un Ami concernant les affaires de la Librairie*, a réellement fort à cœur de détruire tout l'effet qu'auroit pu produire la *Lettre à un Magiſtrat*, dont le ton impoſant a étonné & ſubjugué beaucoup de lecteurs. Son auteur, ſuivant le critique, panégyriſte déclaré, infiniment plus effronté que celui du *Diſcours impartial*, défendant modeſtement les Arrêts, & ſatisfait de calmer les allarmes trop répandues ſur les inconvéniens qu'on y avoit trouvés, ne ſe borne pas à l'apologie des nouveaux Réglemens, mais il veut qu'on en ſoit enthouſiaſmé ; il témoigne même de l'humeur contre tant de gens d'aſſez mauvais goût pour ne pas partager ſes tranſports. Il regarde ces Réglemens comme *compoſés de juſtice, de ſageſſe ; comme une excellente opération d'administration ; comme un chef-d'œuvre de courage & de vraie juſtice ; comme le ſalut de l'Imprimerie Françoiſe, & un gage aſſuré de ſa reconnoiſſance.*

Au reſte, il ne trouve pas les raiſonnemens apologétiques de ce prôneur en proportion avec ſes éloges : autant ceux-ci ſont ampoulés, autant ceux-là ſont foibles ; il prétend que ſon adverſaire laiſſe même ſubſiſter toutes les preuves de la premiere Lettre, qui ont paru une démonſtration à tous ceux qui les ont lues &

qui ont fixé les idées du public désintéressé. Cependant, comme selon beaucoup de gens celui qui parle le dernier a toujours raison, il ajoute quelques réflexions succintes à ce qu'il a déjà dit.

Dans cette troisieme Lettre, le critique revient en conséquence sur les propriétés littéraires, sur les privileges, sur les réglemens concernant la Librairie, sur les contrefaçons, & principalement sur l'effet retroactif qu'a l'Arrêt à cet égard. On ne peut le suivre dans le développement de toute cette marche, où il semble ne s'écarter jamais de son ennemi, le presser, au contraire, avec acharnement, & le terrasser toujours de la maniere la plus victorieuse.

11 *Mars* 1778. Les Libraires de province ne sont pas restés oisifs & cherchent à défendre aussi leur cause par des écrits contre les Libraires de Paris. On a fait à Lyon des observations sur la premiere *Lettre à un Ami*, où l'on trouve beaucoup plus d'injures que de raisonnemens.

11 *Mars*. Les partisans de M. de Voltaire ne pouvant nier sa confession trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impressions facheuses qui en pourroient résulter, en la faisant envisager comme un acte dérisoire: pour preuve ils en rapportent cette phrase remarquable au Curé, l'exhortant à rentrer au giron de l'Eglise: *Vous avez raison, Monsieur le Curé; il faut mourir dans la religion de ses peres: si j'étois né aux bords du Gange, je vou-*

drois expirer une queue de vache à la main. Mais, outre qu'il eſt conſtant par le témoignage de tous ceux qui l'entouroient, qu'il avoit réellement peur; outre qu'on a vu par les différentes actions qui ont précédé, accompagné & ſuivi cet acte, qu'il n'avoit pas aſſez de préſence d'eſprit pour jouer alors la comédie, c'eſt que cette comédie ſeroit indigne & d'un homme de génie, & d'un bon citoyen, & d'un honnête homme.

Au reſte, l'empreſſement qu'il a montré dès qu'il en a été le maître, pour faire jouer ſa tragédie, prouve que ſa converſion, ſi elle a été ſincere dans le moment, n'a pas été longue. Depuis il en a été tellement occupé, il a été ſi indocile aux avis du Docteur Tronchin, que la nuit du dimanche au lundi le crachement de ſang eſt revenu; il a fallu le remettre de nouveau à la diete, aux ptiſannes & ſurtout au ſilence.

Voici ſa déclaration de foi: „ je ſouſſigné „ déclare, qu'étant attaqué depuis quatre jours „ d'un vomiſſement de ſang à l'âge de 84 ans „ & n'ayant pu me traîner à l'égliſe, M. le „ Curé de St. Sulpice ayant bien voulu ajouter „ à ſes bonnes œuvres celle de m'envoyer M. „ l'Abbé Gauthier prêtre, je me ſuis confeſſé „ à lui, & que ſi Dieu diſpoſe de moi, je meurs „ dans la ſainte religion Catholique où je ſuis „ né, eſpérant de la miſéricorde Divine qu'elle „ daignera pardonner toutes mes fautes & que „ ſi j'avois ſcandaliſé l'Egliſe, j'en demande

„ pardon à Dieu & à elle. (*figné*) *Voltaire*,
„ le 2 Mars 1778, dans la maiſon de M. le
„ Marquis de Villette, en préſence de M.
„ l'Abbé Mignot, mon neveu, & de M. le
„ Marquis de Villevieille, mon ami."

Le mardi matin il s'eſt fait dans le Sallon une répétition de ſa tragédie, mais il a eu la douleur de n'y pouvoir aſſiſter; la toux le fatiguant trop la nuit, on avoit été obligé de le relever, & s'étant recouché, le Médecin avoit exigé qu'il reſtât au lit & même les rideaux fermés, afin de lui éviter l'envie de parler aux perſonnes qui ſeroient dans ſa chambre: mais il faudroit lui lier la langue & il dit toujours quelque choſe.

Ce qui le fâche le plus, c'eſt la crainte de ne pouvoir aſſiſter à ſa premiere repréſentation d'*Irene*. Le Docteur Tronchin s'y oppoſe, mais ceux qui s'embarraſſent peu des ſuites, l'encouragent à cette démarche, dont il auroit la plus grande envie.

Sa rechûte lui a fait revenir le deſir de s'en aller, dès que ſa piece aura été jouée & qu'on pourra l'embarquer avec ſûreté. Preſſé par ſes amis & ſes admirateurs de ſe fixer à Paris, ou du moins d'y avoir un domicile, il avoit voulu louer l'hôtel que quitte le Comte d'Hérouville, fauxbourg St. Honoré. Cet hôtel, qui donne ſur les Champs Elyſées, lui convenoit à tous égards; outre un jardin magnifique qui y eſt attaché, outre un bon air & une vue étendue dont il auroit joui, il auroit eu la facilité de ſe

dérober au tumulte de sa maison & de Paris & d'aller à pied ou en carrosse se promener dans le Cours; ce qui lui auroit fait retrouver son habitude d'aller tous les jours, où le tems le permettoit, rêver pendant quelques heures dans ses bois à Ferney.

La maladie, les tracasseries qu'il a éprouvées & peut-être des ordres supérieurs lui ont ôté ce projet, qui reviendra sans doute s'il n'y a point d'obstacle & s'il jouit du triomphe qu'il espere pour sa tragédie. Il a toujours été fort capricieux, & l'âge, les infirmités & la flatterie ne l'ont pas guéri de ce défaut.

12 *Mars* 1778. Les Remontrances du Parlement de Paris, à l'occasion de l'Arrêt concernant les Vingtiemes, commencent à se répandre & ne répondent pas à l'opinion qu'on en avoit, surtout à cause du bruit qui s'étoit répandu que M. d'Epremesnil, dont tout le monde connoît les talens, en étoit le rédacteur.

13 *Mars* 1778. On parle beaucoup d'une aventure arrivée au Bal de l'Opéra le mardi gras, qui concerne M. le Comte d'Artois & Madame la Duchesse de Bourbon; elle est si grave, qu'on ne peut la rapporter que lorsqu'elle aura été constatée indubitablement.

On parle encore d'un Vicomte de la Maillardiere, qu'on oblige de se débaptiser: autre aventure qui exige plus de certitude.

13 *Mars*. On trouve dans *la troisieme Lettre à un Ami*, certaines anecdotes concernant la

Librairie, qui la rendent plus curieuſe que les autres: en voici quelques-unes.

Les premiers privileges furent accordés pour des ouvrages anciens: en 1507, pour les Epitres de St. Paul, traduites 300 ans avant par Deſmoulins, & gloſées par un Auguſtin inconnu: en 1508, pour les ouvrages de St. Bruno: en 1509 pour l'impreſſion de *Major in Sententias:* en 1511, pour la Chronique de Sigibert: en 1518, pour les ouvrages d'Ange Politien, &c.

On prétend qu'Eraſme fut le premier qui demandât un Privilege pour l'impreſſion de ſes ouvrages. L'auteur de la Lettre veut qu'Eraſme l'ait demandé en faveur de Jean Froben, pour tous les livres que cet artiſte imprimeroit, afin de le protéger contre l'avidité des contrefacteurs.

La vraie cauſe des Imprimeries étrangeres multipliées aux portes du Royaume, nous vendant nos ouvrages, c'eſt le double avantage qu'elles ont ſur les nôtres; en ce que leurs chefs ne payent point de droit ſur le papier fabriqué chez eux & qu'ils en payent moins que nous ſur le papier tiré de France.

En France, ſous M. d'Agueſſeau, jamais on n'a accordé la continuation d'un Privilege qu'à celui qui l'avoit eu, à moins qu'on n'apportât un déſiſtement du propriétaire: en Angleterre, en Ecoſſe, en Irlande, il eſt inouï qu'un Imprimeur contrefaſſe l'ouvrage d'un de ſes confreres, il ſeroit puni comme voleur, & ſi dans un de ces Royaumes on contrefait un livre imprimé

dans un autre, il ne pénetre point dans celui-ci. En Hollande, l'on n'accorde aucun privilege qu'on n'ait envoyé le titre du livre à tous les Libraires, & si quelqu'un le réclame comme lui appartenant précédemment, il faut que le demandeur ou prouve la propriété, ou s'accommode avec l'opposant. En Allemagne, quoique chaque Souverain puisse permettre d'imprimer chez lui, on ne souffre point les contrefaçons d'un ouvrage imprimé chez un autre Prince Allemand. Trattner ayant osé le tenter à Vienne, a excité un soulevement général. Enfin en Italie jamais dans le même Etat la contrefaçon n'est tolérée, elle n'y est pas même connue.

On y apprend encore qu'il n'y a que 264 Imprimeurs en France, dont la plupart l'emportent de beaucoup en province sur ceux de Paris pour la richesse.

Pour prouver que si les Arrêts s'exécutent, la concurrence achevera de détruire ce qu'un reste de gêne conservoit encore, le même critique cite une Lettre écrite à un Libraire étranger par *Duplain*, fameux pour la contrefaçon, qui craignant de l'exercer songe aujourd'hui à monopoler sur les manuscrits. Cette Lettre originale est datée du 5 Janvier.

„ Comme les Libraires de Paris (lui dit-il)
„ eu égard aux nouveaux réglemens ne veu-
„ lent plus acquérir des manuscrits, je vous of-
„ fre mes services pour traiter avec les auteurs
„ qui ont le plus de réputation & vous accapa-

„ rer les meilleurs manufcrits, qui pourront vous
„ procurer les bénéfices les plus confidérables.
„ Nous laifferons aux Libraires de ce pays les
„ almanachs, les romans infipides, les jour-
„ naux, pour amufer les beaux-efprit de Paris.
„ (*Signé*) Pierre Duplain.

13 *Mars* 1778. M. de Voltaire a paffé encore une mauvaife nuit du mardi au mercredi, il a rendu beaucoup de fang clair qu'on juge être de la poitrine. Le Docteur Tronchin lui a ordonné le lait d'âneffe: on fait bonne contenance dans la maifon pour éviter un fecond efclandre de la part des prêtres; mais on eft inquiet & la famille s'y raffemble affiduement & ne defempare pas. Comme il avoit pour ufage de refaire ou de revoir fon teftament tous les mois, afin de tenir les afpirans en haleine, on craint que la foule n'en augmente dans ce pays-ci & l'on ne veut pas laiffer enlever un auffi bon héritage.

Comme il n'y a pas moyen de le rendre docile à l'égard du repos, de la tranquillité & du filence, on a pris le parti de ne le plus tourmenter là-deffus: Madame Veftris eft venue pour prendre fes avis fur certains endroits de fon rôle, mais il n'a pas voulu la voir & il a dit qu'il laiffoit ce foin-là à Madame Denis, & fur ce qu'on lui repréfentoit la néceffité d'une répétition générale dans fa maifon, pour lui rendre compte à mefure des chofes qui mériteroient des obfervations: „ pourquoi faire?" a-t-il ré-

pondu; „ voulez-vous que je faſſe venir ici „ les comédiens pour me jetter de l'eau-béni- „ te?" Il étoit dans ſa puſillanimité ce jour-là & ne ſembloit plus ſe ſouvenir de ſa piece; il déclaroit ſurtout qu'il n'y aſſiſteroit pas: il renvoya à Madame Denis tous ceux qui lui demandoient des billets. La veille il n'en devoit distribuer que 24; il eſt queſtion aujourd'hui de 150: le jour de la premiere repréſentation d'*Irene* eſt fixé juſqu'à préſent à lundi.

Mlle. la Chevaliere d'Eon eſt venue hier pour voir M. de Voltaire, & l'arrivée de cette fille célebre n'a pas excité moins de curioſité que le vieillard qu'elle viſitoit; tous les domeſtiques, ou plutôt toute la maiſon, s'eſt rangée ſur ſon paſſage pour la contempler; elle avoit l'air honteux en quelque ſorte, ſon manchon ſous le nez & le regard en deſſous; elle eſt reſtée peu de tems & l'on a ſu que ſa viſite n'étoit qu'une ſuite de l'invitation que lui avoit faite le Philoſophe de lui procurer le plaiſir de ſon entrevue.

14 *Mars* 1778. Jeudi M. de Voltaire étoit affaiſſé & ceux qui le voient habituellement, l'ont trouvé plus changé en quatre jours qu'il n'avoit paru l'être en quatre ans. Il diſoit à ceux qui venoient le voir: *Voltaire ſe meurt: Voltaire crache du ſang.* Il n'avoit pas encore commencé le lait d'âneſſe & prenoit du caffé avec très-peu de lait. La conſternation étoit extrême dans la maiſon; Madame Denis pleuroit. Cependant pour en impoſer à l'extérieur, M. & Madame

de Villette ont affecté de se montrer à l'Opéra.

L'Académie, instruite de la rechûte de ce membre précieux, a fait une députation ce jour-là-même chez M. de Voltaire, pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenoit à son état. Elle s'y est rendue dans le carrosse du Prince de Beauveau, mais n'a pu être admise chez le malade qui reposoit.

Il n'est question que d'*Irene*, & c'est à qui se pourvoira pour assister à la premiere représentation de cette tragédie. On varioit sur la place qu'y occuperoit l'auteur. Les uns le mettoient dans un fauteuil sur le théâtre, pour que le public pût le contempler à l'aise: les autres lui faisoient l'honneur de l'admettre dans la loge de la Reine, où il seroit derrière S. M. Des gens plus sages le plaçoient dans celle des gentilshommes de la chambre. Il paroît aujourd'hui impossible que le moribond jouisse de ce triomphe; ce qui rallentiroit l'ardeur de quantité de curieux, plus empressés de voir le poëte que sa tragédie, si son état étoit bien constaté & qu'on désespérât de jouir du spectacle de sa personne.

14 *Mars* 1778. L'anecdote concernant Madame la Duchesse de Bourbon & M. le Comte d'Artois fait tant de bruit, est attestée par tant de bouches, qu'on ne peut se refuser à la croire. C'est au Bal du mardi-gras à l'Opéra que s'est passée l'aventure.

Il faut savoir avant, qu'une jeune Madame de Canillac, très-jolie personne, attachée lors

de son mariage à Madame la Duchesse de Bourbon, avoit plu au Prince; que la Princesse indignée que son auguste époux eût ainsi une intrigue sous ses yeux, témoigna son mécontentement à Madame de Canillac; ce qui obligea celle-ci à se retirer. Depuis elle a plu au Comte d'Artois, & ce Prince, masqué, lui donnoit la main au Bal. Elle fit connoître la Duchesse de Bourbon à S. A. R. qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on assure, lui dit: „ je vais vous venger," & effectivement entreprit le masque qui conduisoit la Princesse. C'étoit précisément le beau-frere de Madame de Canillac. Il supposa que sa Dame étoit une fille de la plus mauvaise espece & se lâcha en conséquence en propos outrageans. La Duchesse furieuse, ne sachant absolument à qui elle avoit affaire, voulut le voir en levant la barbe du masque du Comte. Celui-ci bouillant de colere, prit le masque de la Duchesse à deux mains & le lui brisa sur le visage. Elle avoit reconnu l'Altesse Royale, & croyant ne pas l'être avoit jugé de la prudence de laisser tomber cela. Malheureusement le Comte d'Artois s'en est vanté; alors toute la branche de Condé a pris fait & cause, & les Princes ont été demander satisfaction au Roi de l'insulte. S. M. a répondu que son frere étoit un étourdi, mais il n'a encore fait aucune réparation: ce qui désole la Maison. Madame la Duchesse de Bourbon ne sort plus depuis ce tems, & le Prince son époux est allé trouver

M. de Maurepas, lui a remis son *Mémoire au Roi* & lui a ajouté que si S. M. ne jugeoit pas à propos de lui donner satisfaction, il regarderoit ce refus comme une permission de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans, dont est issue Madame la Duchesse de Bourbon, puisqu'elle est sœur du Duc de Chartres, n'intervienne aussi.

15 *Mars* 1778. Un certain intriguant, fils d'un Huissier de Valogne, ayant fait fortune, on ne sait comment, avoit voulu s'illustrer, & ayant trouvé un pauvre gentilhomme d'une famille ancienne & connue, en avoit acquis les titres. Muni de ces pieces il est venu à Paris sous le nom du Vicomte de la Maillardiere; il a acheté la Lieutenance de Roi de Picardie: il s'est fait présenter à la Cour: il est monté dans les carrosses du Roi & a joui de toutes les prérogatives attachées à cette étiquette. En conséquence ayant trouvé un excellent mariage à faire, le contrat étoit déjà signé par le Roi. Malheureusement pour lui la Demoiselle s'étant trouvée incommodée, il a fallu différer la cérémonie. Dans cet intervalle quelqu'un, par haine contre le futur, ou par zele pour la famille, a observé aux parens de la jeune personne qu'ils alloient bien vîte en besogne, qu'il couroit des bruits que le prétendu Vicomte étoit un aventurier, un homme de rien. Ces soupçons ont été si circonstanciés, qu'en effet on a fait des informations & l'on a appris des choses

ſi poſitives qu'on a remercié le faux *Maillardiere*, aujourd'hui la fable de la cour & de la ville.

15. *Mars* 1778. Jeudi, jour où M. de Voltaire avoit perdu toute ſa vivacité, M. le Comte de Villevieille, un familier de la maiſon, un obligé du Philoſophe, par zele pour ſa perſonne, & voulant le ranimer avec un remede violent ſans doute, mais tel qu'il le jugeoit néceſſaire, lui apporta des vers contre *Irene*. M. de Voltaire les lut & les lui rendit ſans dire mot, ſans annoncer aucune ſenſibilité; ce qui déplut aux ſpectateurs & les affligea, ils le déciderent bien malade.

Comme Madame la Marquiſe de Villette, aſſociée aujourd'hui à la célébrité de M. de Voltaire ſon Protecteur, joue un grand rôle & qu'il court beaucoup de relations fauſſes ſur ſa naiſſance, ſa perſonne & ſon impatroniſation chez le vieillard de Ferney, il eſt bon de conſtater les détails de cette anecdote d'une façon certaine.

Madame de Villette, de Varicourt en ſon nom, eſt fille d'un Officier des Gardes du Corps, peu à l'aiſe & ayant douze enfans. Il étoit queſtion de faire Religieuſe cette jeune perſonne, dont la famille n'avoit aucun eſpoir de la marier. Mlle. de Varicourt, inſtruite de la bienfaiſance de M. de Voltaire, ſe ſervit de ſon eſprit pour lui écrire une Lettre très-bien tournée, où elle ſe plaignoit de ſon fâcheux deſtin. Touché de cette Epitre il va trouver Madame Denis; il dit

qu'il *falloit arracher au Diable cette ame, qu'on prétendoit donner à Dieu*, & il engagea sa niece à proposer à la famille de Mlle. de Varicourt de permettre que celle-ci vînt passer quelque tems à Ferney. La jeune personne s'y est si bien conduite, qu'elle y a acquis le surnom de *Belle & Bonne*; ce qui a déterminé M. le Marquis de Villette à en faire la fortune en l'épousant.

15 *Mars* 1778. Il n'y a pas longtems que M. de Voltaire, quoique malade, se mêloit encore de l'intérieur de son ménage. Il étoit question d'une couverture qu'il vouloit donner à sa garde. Le marchand, venu de loin, la laissoit à 17 livres au Philosophe, qui n'en offroit que 15. Celui-ci n'a pas voulu augmenter & a forcé le vendeur à se retirer, jurant comme un demon qu'on lui ait fait perdre sa peine & son tems. Ces petits détails, indignes d'être rapportés dans tout autre cas, servent ici merveilleusement à établir le caractere constant de ce grand homme, mêlange d'opposés si inconcevables!

Le lait d'ânesse n'ayant pas réussi le premier jour, il y a eu une consultation de médecins, qui ont déterminé de le lui faire quitter. Il est moins mal, les crachats ne sont plus que teints, mais l'abattement est toujours le même. C'est Madame Denis qui veille uniquement au succès de la piece. Il y a eu samedi une répétition générale, où elle a présidé.

M. de Voltaire, sans doute par une fantaisie de malade, vouloit que l'on mît sur l'affiche

d'annonce d'*Irene*, au lieu de ces mots ſacramentaux: *Les Comédiens François ordinaires du Roi donneront... Le Théâtre François donnera*, &c. Le Sr. Molé eſt venu vendredi de la part de ſa troupe repréſenter au poëte que ce changement ne dépendoit pas d'eux, mais il n'a pu être admis en ſa préſence, & ſa niece s'eſt chargée de lui faire entendre raiſon.

On étoit curieux de voir comment M. de Voltaire, très-mécontent de l'ingratitude du Comte de Morangiès, pour la défenſe duquel il s'étoit ſi mal-adroitement compromis, recevroit cet ancien client: on a ſu qu'il s'étoit préſenté à la porte, mais n'avoit pas été admis.

16 *Mars* 1778. Le Roi, craignant les ſuites de la vengeance que reſpiroit la Maiſon de Condé & même toutes les branches des Princes du ſang, avoit ordonné au Chevalier de Cruſſol, un des Capitaines des Gardes du Comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce Prince a enfin ſenti ſon tort; il a conſenti à faire à Madame la Ducheſſe de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avoit jamais eu intention de l'inſulter & qu'il ne la connoiſſoit point au Bal. Cette ſatisfaction a eu lieu hier à Verſailles, en préſence de toute la famille Royale d'une part, & des Princes du ſang de l'autre. Cet aveu étoit d'autant plus humiliant, que c'étoit chez Madame Jules de Polignac, la favorite de la Reine, que le Comte d'Artois s'étoit vanté de l'inſulte, parce qu'il ſavoit bien

que

que S. M. n'aime pas Madame la Ducheſſe de Bourbon.

17 *Mars.* La ſcene de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du Duc de Bourbon, ce Prince, dans l'entrevue à Verſailles, par un geſte d'appel a fait connoître formellement ſon mécontentement au Comte d'Artois. Son Alteſſe Royale s'eſt enfin rendue à l'avis de ſon Conſeil, & même aux inſinuations du Chevalier de Cruſſol, ſon Capitaine des Gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du Roi, de veiller à la garde de la perſonne de ſon Maître & de ne pas le quitter d'un inſtant, ajouta..... *Mais ſi j'avois l'honneur d'être le Comte d'Artois, le Chevalier de Cruſſol ne ſeroit pas vingt-quatre heures mon Capitaine des Gardes.*

Le dimanche ce Prince a fait ſavoir au Duc de Bourbon, ou par une Lettre ou par un tiers, qu'il ſe promeneroit le lundi matin au Bois de Boulogne. Le dernier s'y eſt rendu dès huit heures, mais le premier n'eſt arrivé qu'à dix. Ils ſe ſont écartés, & ſeuls ils ont commencé un combat en chemiſe, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré ſix minutes, & cependant avec tant d'égalité & d'adreſſe, ſans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de ſang répandu. Alors le Chevalier de Cruſſol eſt intervenu & leur a ordonné de la part du Roi de ſe ſéparer. Ils ſe ſont embraſſés : dans l'après-midi M. le Comte d'Artois eſt venu voir Madame la Ducheſſe de Bourbon.

Pendant le combat on avoit fermé les portes du Bois de Boulogne, mais il étoit déjà rempli de monde. Le Duc de Chartres étoit occupé à tracer un emplacement dans la plaine des Sablons pour une course, lorsqu'on le lui a appris, & M. le Duc d'Orléans faisoit une répétition de comédie avec Madame de Montesson.

Cette nouvelle s'est bientôt répandue dans Paris. Madame la Duchesse de Bourbon, qui n'avoit reçu personne jusques-là, & faisoit prendre du Suisse par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venoient, est sortie de sa retraite & s'est montrée à la Comédie Françoise, où tout le spectacle l'a applaudie avec des battemens de mains si longs, si généraux & si marqués, qu'elle en a versé des larmes d'attendrissement. Un tel enthousiasme doit surtout s'attribuer au propos de cette Altesse au Roi, répandu dans le Public. On rapporte qu'elle a dit à S. M., qu'elle demandoit moins une réparation comme Princesse, que comme Femme & Citoyenne, dont la plus infime devoit être respectée partout & principalement sous le masque.

La Reine est venue avec Madame, quelques minutes après. S. M. n'a été applaudie que foiblement, en comparaison de Madame de Bourbon : on a sçu que la Reine avoit déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

Le Duc de Bourbon & le Prince de Condé sont arrivés à leur tour pour recueillir les hommages du public. A peine ont-ils paru der-

riere Madame la Ducheſſe de Bourbon, que les battemens de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo*! de *braviſſimo!* qui ont comblé le pere & le fils.

Monſieur a fait peu de ſenſation, & le Comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battemens de mains de décence & dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, ſembloit mendié.

La Reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le ſpectacle.

La tragédie finie, M. le Duc de Bourbon s'eſt tranſporté à l'Opéra qui duroit encore. Les claquemens, les *bravo!* les *braviſſimo!* ont repris à ce ſpectacle, & ont completté la ſatisfaction du Prince.

M. le Duc de Chartres ne s'eſt pas montré à la Comédie; il craignoit de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que depuis l'aventure de ſa ſœur il eût continué à vivre avec le Comte d'Artois dans la même intimité & qu'il ſe fût montré en public avec lui à la chaſſe.

On a caractériſé les perſonnages principaux, figurant dans cette grande ſcene, par les quatre vers ſuivans, hiſtoriques & ſans aucune poéſie:

Bourbon ſe tait & ſe lamente;
L'Epoux menace & ſe préſente;
D'*Artois* ſe vante & puis mollit;
De *Chartres* rit & s'avilit.

17 *Mars* 1778. Malgré les éloges outrés prodigués à M. de Voltaire par les journalistes & par ses adulateurs à l'occasion de sa tragédie d'*Irene*, l'impartialité veut qu'on assure que les deux premiers actes ont été reçus avec de sinceres applaudissemens & sont en effet semés de beaux traits; mais que les trois derniers absolument vuides sont glacials. Il y a dans l'ensemble quelques scenes nobles, il y a des morceaux de sensi bilité, mais rien de vraiment tragique, rien de cette éloquence vigoureuse, dont on trouve tant d'exemples dans *Oedipe*, *Alzire*, *Mahomet*, &c. Quant au dialogue, il est lâche, diffus, bavard & plein de répétitions. Les caracteres sont ce qu'il y a de mieux. On les a trouvé assez bien frappés, vrais & soutenus; mais ils ne se développent gueres qu'en paroles, la piece étant presque tout-à-fait dénuée d'action. En un mot, elle ne peut que grossir le nombre des dernieres pieces médiocres de l'auteur.

18 *Mars*. Les Comédiens Italiens donnent demain la premiere représentation de la *Rage d'amour*, Parodie de *Roland*, en un acte, en vers & en vaudevilles.

19 *Mars* 1778. M. le Comte d'Artois est exilé par le Roi à Choisy, & M. le Duc de Bourbon à Chantilli.

19 *Mars*. On a fait sur la Confession de M. de Voltaire une Epigramme assez gaie, attribuée à M. de la Louptiere.

On répand auſſi une Chanſon en treize couplets, ſur les treize Fêtes ſupprimées, où l'on plaiſante avec une grande irrévérence ſur les Saints, déjà ſi maltraités par M. l'Archevêque. Les voici l'une & l'autre.

Epigramme ſur la Confeſſion de M. de Voltaire.

Voltaire & L'Attaignant d'humeur encor gentille,
Au même Confeſſeur ont fait le même aveu :
En tel cas il importe peu
Que ce ſoit à Gauthier (*), que ce ſoit à Garguille :
Mons Gauthier cependant nous ſemble bien trouvé ;
L'honneur de deux cures ſemblables
A bon droit étoit réſervé
Au Chapelain des Incurables.

Chanſon ſur la Réforme des treize Fêtes : Air *de la Madelaine ;* ou *Pour voir un peu comment ça va.*

Je vais vous conter, chers amis,
L'article du journal céleſte :
Un ange en mes mains l'a remis,
C'eſt un des anges les plus preſtes :
Il eſt daté du mercredi,
Il l'eût jeudi, vint vendredi,
Et me le donna ſamedi.

Il me dit, j'arrive des cieux :
Ah ! c'eſt un bacchanal énorme,

(*) L'Abbé Gauthier, le Confeſſeur de M. de Voltaire, a converti l'Abbé de L'Attaignant & eſt Chapelain des Incurables.

On voit mille féditieux
Au fujet de cette Réforme.
Les Saints qui s'y trouvent compris,
Grands & petits . . *Bis.*
Font les Diables en Paradis.

Chez le plus grand des Tout-puiffans
On vit douze Saints d'une bande,
Suivis de milliers d'*Innocens*
Faifant tous la même demande:
Mathias crie envain, Jéfus,
Par quel abus. . . *Bis.*
Paris ne nous fête-t-il plus?

Les deux *Jacques* veulent parler,
La rage leur ferme la bouche:
Ils ne peuvent que brédouiller:
Après un filence farouche,
Ils font réduits à bégayer,
A fupplier, . . *Bis.*
Qu'on change le Calendrier.

Laurent fur fon gril attaché
Gémit d'un fi trifte falaire,
Barthelemy tout écorché
Voudroit que ce fût à refaire:
Il jure en jettant les hauts cris,
Qu'à pareil prix . . *Bis.*
Il n'y fera jamais repris.

Que l'on me chomme, dit *Matthieu*,
Ou pour les humains je ne bouge:
Saint Michel crie au Fils de Dieu,
Je veux qu'on me recrive en rouge,

Moi ui piétinois ſur Satan:
Monſieur *Saint-Jean* . . *Bis.*
A bien ſa fête une fois l'an.

Philippe & Judas en courroux,
Coadjuteurs en ſurvivance,
N'en ſont plus humbles ni plus doux,
Etalent autant d'arrogance.
Chriſtophe, le moins déſolé,
Dit eſſoufflé . . *Bis.*
Je ne ſerai point perſifflé.

De Monſeigneur pauvre Patron,
Gros butor, infâme faux frere,
Penſes-tu voir longtems ton nom
Subſiſter en gros caractere?
Seras exclus . . *Bis.*
Repliquent mutins en chorus.

Faiſons mieux, ne ſouffrons jamais
Que nos noms ſoient en jours ouvrables;
On nous prendroit pour des benets,
Nous devons être inébranlables:
Chers confreres, pour ſeul moyen
Tenons nous bien . . *Bis.*
Et nous pourrons ne perdre rien.

Dans ce tems l'Eternel entra:
Il demande, qui vous déſole?
On croiroit être à l'Opéra,
On n'entend pas une parole:
Au lieu de Saints je vois des Fous,
Mais qu'avez-vous . . *Bis.*
Pour troubler la paix de chez nous?

Simon commence à pérorer,
Et se plaint que Beaumont l'abhorre;
On entend *Marcel* murmurer,
Martin veut qu'on le déshonore:
Un autre accourt tout effaré,
C'est *Saint André*, . . *Bis.*
Jurant comme un désespéré.

Saint Thomas dit, sans me vanter,
Je crois en bien valoir un autre;
Monsieur *Saint Denis* va rester
Parce qu'il fait le bon Apôtre;
Ce Saint, quoique décapité,
En vérité . . *Bis.*
Est le Saint le plus entêté.

Paix! répond la Divinité,
Ou je vous enverrai tous paître;
Parce que vous avez été,
Vous prétendez donc toujours être?
Rien n'est de toute éternité.
La vanité . . *Bis.*
Sied mal avec la sainteté.

20 *Mars* 1778. M. de Voltaire s'étant excédé de travail le dimanche, où il avoit travaillé douze heures sans interruption, eut une fort mauvaise nuit, & toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguerent au retour de la comédie, ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvoit s'appliquer cette fameuse sentence d'un Pere de l'Eglise sur la futilité des réputations de tant d'hommes célebres & immortalisés dans

LIBRARY ...

ce bas monde, lorsqu'ils brûlent en enfer: *Laudantur ubi non sunt, Cruciantur ubi sunt.* L'anecdote, qui l'auroit fait tressaillir de joie s'il n'eut pas été si souffrant, c'étoit le spectacle de la Reine, le crayon à la main, semblant écrire les plus beaux vers de la piece. On s'est imaginé que c'étoient surtout ceux relatifs à Dieu & à la Religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification; ce qui fit s'écrier un plaisant: *on voit bien qu'il a été à confesse!* Quoi qu'il en soit, on a présumé que S. M. vouloit les citer au Roi, pour justifier sur ses vrais sentimens ce coryphée de la Philosophie, si décrié par les Prêtres, si redoutable au Clergé.

Le mardi & le mercredi le Philosophe n'a pas été encore bien: on a refusé tout le monde, même le Directeur général des finances, qui s'étoit dérobé un moment à ses importantes occupations pour le visiter, même M. le Comte d'Argental, son ami de 50 ans, son confident, son maître en politique, dont la conversation avoit jusques-là charmé le malade.

A la fin de la seconde représentation d'*Irene*, le Parterre demanda des nouvelles du Poëte, & l'Acteur qui annonçoit, donna des paroles consolantes.

Le jeudi, M. de Voltaire est ressuscité pour la troisieme fois; il a reçu du monde, entr'autres le Duc de Praslin; il a acheté des chevaux & parle de se promener. Il est comme les marins, qui pendant la tempête promettent de ne

plus quitter le port & se rembarquent bientôt après: il ne songe plus à partir, & a peine à s'arracher à ce pays-ci, surtout au moment où l'on l'embaume plus fortement que jamais de l'encens le plus flatteur, où l'on lui fait accroire que sa tragédie restera au théâtre & fera époque.

20 *Mars* 1778. Le Docteur Franklin affecte de se montrer de plus en plus. Il est venu mercredi au concert des amateurs, & y a été applaudi à tout rompre.

20 *Mars* 1778. On parle beaucoup d'un *Voyage pittoresque de toute la Grece*, que se propose de donner M. le Marquis de Gouffier, jeune Seigneur passionné pour les Arts. Cette Collection fera très-bien le Pendant du *Voyage pittoresque d'Italie* du Sr. de la Borde.

21 *Mars*. Les Francs-Maçons remis en vigueur depuis quelques années, & surtout illustrés par la persécution de Naples, jouent aujourd'hui un rôle considérable en France & se sont signalés dans les divers événemens patriotiques. Entre les Loges de cette Capitale, celle des *Neuf Sœurs* tient un rang distingué: comme elle est surtout composée de Gens de Lettres, que le Marquis de Villette est Franc-Maçon & que M. de Voltaire l'est aussi, dans une assemblée tenue le 10 de ce mois un des membres (M. de la Dixmerie) a proposé de boire à la santé du vieux malade & a chanté des couplets de sa composition en son honneur. Ensuite il a

arrêté de lui faire une députation pour le féliciter sur son retour à Paris & lui témoigner l'intérêt que la Loge prenoit à sa conservation. Jusqu'à présent le Philosophe n'avoit pu l'admettre; enfin le jour est pris pour aujourd'hui 21, & comme ce n'est qu'une tournure, afin de voir, de contempler à l'aise cet homme extraordinaire, la députation doit être de 30 Freres.

22 *Mars* 1778. Comme M. le Duc de Chartres a joué un fort vilain rôle dans l'affaire des Princes, on a dit qu'il n'y avoit que lui qui fût sorti blessé du combat. On attribue à son ambition la neutralité qu'il a gardée. Son desir de figurer dans la Marine lui a fait sacrifier les intérêts de sa sœur. Il disoit pour s'excuser, que Madame la Duchesse de Bourbon n'étoit ni sa fille ni sa femme, & c'est sur ce propos qu'il a été refusé au Palais Bourbon lorsqu'il est venu la voir. Ses courtisans prétendent que le Roi l'avoit prié de ne pas discontinuer de vivre en intimité avec le Comte d'Artois, afin de le ramener à la raison, à l'ordre & aux procédés nécessaires. S. M. craignoit de se compromettre en haranguant son frere & que la vivacité de cette Altesse Royale ne l'obligeât de la punir plus sévérement. Le Monarque attendoit davantage des bons offices du compagnon des plaisirs du Comte d'Artois. Le Public, qui ne sait point toutes ces anecdotes particulieres, a jugé le Duc de Chartres & l'a blâmé ouvertement. Ensorte qu'il faudra quelque tems pour que ce

Prince regagne fon affection.

24 *Mars*. La *Rage d'amour* eft d'un M. d'Orvigny, auteur de plufieurs ouvrages du même genre. Celui-ci eft très-médiocre.

24 *Mars* 1778. Lundi 16, jour de la premiere repréfentation d'*Irene*, pendant qu'on jouoit cette Tragédie, dès le fecond acte un meffager fut député de la Comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenoit: après le 4eme un fecond vint avec ordre de pallier le froid prefque général dont on avoit reçu le 3e. & le 4e. A la fin du 5e, M. Dupuy, le mari de Mlle. Corneille, fut le premier à lui appprendre qu'*Irene* avoit eu un fuccès complet.

Un ami entré enfuite trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venoit de recevoir & mettant en ordre fa feconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer tout de fuite. Le Philofophe affecta d'abord un grand flegme; il ne répondit au complimenteur autre chofe, finon: „ *ce que vous me dites me confole*, „ *mais ne me guérit pas*." Cependant il voulut favoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avoient fait le plus d'effet, & fur ce qu'on lui cita les morceaux contre le Clergé comme ayant été fort applaudis; il fut enchanté de favoir qu'ils compenferoient la fâcheufe impreffion que fa confeffion avoit produite dans le public.

Les jours fuivans plus de 30 Cordons-bleus étant venus fe faire écrire chez lui pour le féli-

citer, l'illusion du succès ne put que s'accroître, & ce qui y mit le comble, ce fut la députation du jeudi 19 de l'Académie Françoise, pour l'assurer de la part que la Compagnie prenoit à son triomphe. Le Poëte sortira d'autant moins de cette agréable erreur, que pour ne pas la troubler les Journalistes ont reçu défenses de parler de lui & de sa tragédie, à moins que ce ne soit pour louer.

Depuis ce tems M. de Voltaire ne rêve que tragédie. Outre son *Agathocle*, on assure qu'il en a entrepris une troisieme, & qu'il ne veut plus même s'occuper que de ce genre de travail. Il a chargé ses émissaires de répandre dans le public sa satisfaction, de l'assurer de toute sa reconnoissance & de sa disposition sincere à venir lui-même faire ses remerciemens au Parterre, dès que sa santé le lui permettra.

24 *Mars* 1778. Les plaidoieries commencent à s'avancer dans l'affaire du Sr. Damade contre les freres Queyssat, qu'on a annoncée & qui attire tout Paris au Palais. Il paroît un premier *Mémoire pour le Sr. Damade Belair, ci-devant Négociant à Bourdeaux, contre les Srs. Chevalier de Queyssat, Chef d'Escadron du Régiment de Chartres, Froidefont & Filhol de Queyssat, Capitaines réformés au Régiment provincial de Marmande.*

Il est de Me. Elie de Beaumont, & bien inférieur au plaidoyer de Me. Target dans la même cause. Il n'approche pas de celui d'un

M. Jamme, Avocat au Parlement de Toulouſe, dont le Factum dans ce procès eſt un des mieux faits entre tout ce qu'on a vu en pareil genre.

25 *Mars* 1778. *Les Remontrances du Parlement de Paris, préſentées au Roi en Février* 1778, *ſur l'Arrêt du Conſeil, du 2 Novembre précédent*, concernant les Vingtiemes, ſont imprimées, avec la *Réponſe du Roi*, & l'on eſt obligé de convenir de plus en plus qu'elles ne répondent point ni à la majeſté du tribunal ni à la grande idée que l'on avoit de l'éloquence du rédacteur. On voit cependant que la matiere ne manquoit pas au fond; que la multitude énorme des abus en cette perception, que les grands principes méconnus, attaqués, violés, fourniſſoient aux Magiſtrats de quoi déployer une vigueur, une énergie, une chaleur, qu'on trouve dans beaucoup d'autres écrits ſemblables ſur des impôts qui ne ſont pas d'une importance auſſi grande, qui n'intéreſſent pas auſſi eſſentiellement, auſſi généralement la Nation. Pourquoi donc ces Remontrances ſont-elles ſi mal faites? C'eſt qu'il n'y a plus de nerf dans cette Compagnie; c'eſt qu'encore abaſourdie du coup de maſſue qu'elle a reçu par le Chancelier *Maupeou*, elle n'oſe plus que tracaſſer, intriguer, & que ſes démarches purement politiques & le réſultat ſeulement de la fermentation occaſionnée par quelques ambitieux, ne ſont nullement dirigées par ce vrai patriotiſme qui en devroit être l'ame.

25 *Mars* 1778. M. de Voltaire, ranimé par son amour-propre exalté au plus haut dégré, s'est trouvé en état de monter en voiture le samedi : il s'est promené dans Paris, sous prétexte d'aller voir la *Place de Louis XV*; & les chevaux allant au pas, il a été suivi de tout le peuple & de beaucoup de curieux; ce qui lui formoit un cortege & une sorte de triomphe.

Rentré chez lui, il a reçu une députation de la Loge des *Neuf Sœurs*; elle s'étoit rendue à pied au nombre d'environ 40 membres, suivis de plusieurs carrosses appartenans à quelques Franc-Maçons. C'est M. de la Lande, le *Vénérable*, qui portoit la parole. Ces Messieurs sont tombés dans une veine heureuse : le Vieillard étoit frais, gaillard; le grand air l'avoit fortifié. Il a paru très-aimable à l'assemblée. Ne se ressouvenant plus des formules, il a affecté de n'avoir jamais été Frere, & il a été inscrit de nouveau; il a signé sur le champ les constitutions & a promis d'aller en Loge. M. de la Lande lui ayant nommé successivement les Freres qui pouvoient en être connus, il a dit à chacun des choses obligeantes, relatives aux actions ou aux ouvrages propres à les caractériser.

L'après-midi l'humeur est revenue: il s'étoit engagé de louer un appartement voisin, il n'a pas eu de cesse que Madame Denis n'eût fait retirer sa parole. Il a trouvé aussi que sa garde étoit trop jeune; il a dit qu'il avoit de la

pudeur ; qu'en mettant ses culottes & les ôtant, il pouvoit faire voir bien des choses qu'on ne devoit pas montrer à une *Agnès* de cet âge ; il en a voulu une canonique, & il a aujourd'hui une garde de quarante ans.

Le dimanche il a eu un léger mouvement de fievre. Le lundi il s'est plaint de sa strangurie, c'est-à-dire d'une difficulté d'uriner, qui a duré le mardi ; il y avoit même de l'enflure ; mais tout cela n'inquiete plus, par la facilité merveilleuse avec laquelle il se tire des accidens les plus graves.

26 *Mars* 1778. Le Maréchal Duc de Richelieu revient de nouveau sur la scene. Il faut se rappeller la succession d'une Madame de Gaya qui, l'an passé, l'a institué son Légataire universel. On revient contre cet acte, & il paroît : *Précis sur le Provisoire pour le Sr. Jean Charles Dupré Ecuyer, Mineur, procédant sous l'autorité du Sr. Tabusse, Marchand Bourrelier, son Oncle & son Tuteur, contre Monsieur le Maréchal Duc de Richelieu, Pair de France.*

Cet écrit est de Me. Boucher, Procureur au Parlement, personnage lettré, érudit, qui a déjà donné un *Essai de traduction de Tacite*, & ne peut s'empêcher de citer partout cet historien dont il est plein. Il en a tiré une épigraphe pour son Mémoire : *Neque hereditatem cujus quam adiit (Cæsar) nisi quam amicitiâ meruisset, ignotos & aliis infensos eo que principem nuncupantes procul arcebat.*

Il eſt fort recherché à raiſon du perſonnage attaqué, & à raiſon de la piece plaiſante & odieuſe contre laquelle on revient, & ſurtout à raiſon de la ſingularité du défenſeur qui, avec beaucoup de lumieres, de connoiſſances, de ſavoir & de logique, a l'art merveilleux de rendre ridicules toutes les cauſes qu'il entreprend.

27 *Mars* 1778. M. le Comte d'Artois & M. le Duc de Bourbon ont paru mardi au lever du Roi. Le premier eſt retourné à Choiſi, où étoit reſtée malade Madame la Comteſſe d'Artois. Le ſecond s'eſt montré le ſoir à l'Opéra, & a été applaudi à tout rompre, ſurtout par les femmes.

27 *Mars*. Il paroît un *Arrêt du Conſeil*, en date du 27 Février, portant Réglement pour l'Académie Royale de muſique. Le Roi, en y donnant la conceſſion & l'entrepriſe de l'Opéra à M. de Viſmes du Valgai, en même tems ſtatue ſur les droits, prérogatives & pouvoirs qu'elle entend devoir être exercés par cet Entrepreneur ſur les ſujets attachés à ce ſpectacle. Le détail contient 12 pages *in*-4o.

27 *Mars* 1778. Mrs. de Bellegarde & de Monthieu, après avoir triomphé tant au Conſeil qu'au Parlement de Nancy des accuſations portées contre eux, ont demandé & obtenu qu'un imprimé portant pour titre: *Conſidérations ſur la réforme des armes, jugée au Conſeil de guerre aſſemblé à l'hôtel royal des Invalides*, ſera ſupprimé comme injurieux, faux, calomnieux &

diffamatoire. En conféquence, Arrêt du Confeil du 6 Mars conforme. Ils fe réfervent en outre la faculté de rendre plainte contre les auteurs & inftigateurs dudit Libelle, diftributeurs & colporteurs d'icelui, & à conclure contre eux en telle réparation, dommages & intérêts qu'il appartiendra, & à requérir la jonction du miniftere public pour la vindicte publique. Tout le monde fait que cet écrit contre lequel ils réclament, eft de M. le Marquis de Saint-Auban, leur adverfaire acharné.

Le fingulier c'eft, qu'il y a environ un an ce dernier avoit auffi obtenu un Arrêt du Confeil qui fupprimoit les Lettres de Madame de Bellegarde, à peu près par les mêmes motifs.

28 *Mars* 1778. M. de Voltaire s'eft habillé jeudi pour la premiere fois depuis fon féjour ici, & a fait toilette entiere. Il avoit un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la *Louis XIV*, noire, fans poudre, & dans laquelle fa figure amaigrie étoit tellement enterrée, qu'on ne découvroit que fes deux yeux, brillans comme des efcarboucles. Sa tête étoit furmontée d'un bonnet quarré rouge, en forme de couronne, qui ne fembloit que pofé. Il avoit à la main une petite canne à bec-de-corbin, & le public de Paris, qui n'eft point accoutumé à le voir dans cet accoutrement, a beaucoup ri. Ce perfonnage fingulier en tout, ne veut fans doute avoir rien de commun avec la fociété ordinaire.

Il annonce toujours qu'il ira inceſſamment à la Comédie & il differe par une eſpece de charlatanerie très-utile aux Comédiens & au ſuccès de ſa piece, qui, par ce moyen, eſt courue avec la même avidité que le premier jour. Ses émiſſaires ſe répandent dans la foule & ſement adroitement le bruit à chaque repréſentation que l'Auteur pourroit bien ſurprendre ce jour-là l'aſſemblée. C'eſt ainſi qu'aujourd'hui les cours des Tuilleries étoient encore pleines de grouppes de curieux.

La gaieté de ce vieillard intariſſable eſt revenue & les bons mots recommencent à couler.

L'autre jour Madame de la Villemenue, vieille coquette qui deſire encore plaire, a voulu eſſayer ſes charmes ſurannés ſur le Philoſophe; elle s'eſt préſentée à lui dans tout ſon étalage, & prenant occaſion de quelque phraſe galante qu'il lui diſoit & de quelques regards qu'il jettoit en même tems ſur ſa gorge fort découverte: „comment, s'écria-t-elle, Monſieur de Vol„taire, eſt-ce que vous ſongeriez encore à ces „petits coquins-là? — *Petits coquins*, re„prend avec vivacité le malin vieillard, *petits „coquins, Madame; ce ſont bien de grands pen„dards!*"

Aujourd'hui, pendant qu'on attendoit à la Comédie M. de Voltaire, il étoit à parler politique avec l'Ex-Miniſtre Turgot, & eſt reſté longtems en conférence avec lui.

M. le Comte d'Artois, dupe comme les au-

tres de l'arrivée de l'auteur à la Comédie, y eſt reſté une petite demi-heure, & s'en eſt allé quand il a perdu l'eſpoir de l'y voir.

29 *Mars* 1778. Le Sr. Goupil, Inſpecteur de Police pour la Librairie, a été arrêté ſecrettement, il y a près d'un mois, & conduit à la Baſtille; on dit ſa femme à Vincennes. Leur détention, très-ignorée juſqu'à préſent, ne tranſpire que depuis peu. On l'attribue à différentes cauſes. La plus ſûre & la plus apparente, c'eſt qu'ils faiſoient commerce des livres que le mari ſaiſiſſoit. On accuſe en outre celui-ci, de profiter du trouble de ceux qu'il arrêtoit, du déſordre qui s'enſuivoit dans leur domicile & de l'inquiſition que ſa charge l'autoriſoit de faire, pour voler l'or, l'argent, les bijoux & les effets des détenus.

30 *Mars*. Avant-hier il y a eu chez Madame de Monteſſon une répétition, en tout ſemblable à la repréſentation d'une Piece attribuée à cette Dame, ayant pour titre: *l'Amant romaneſque*, en cinq actes & en proſe, & d'un Opéra-comique en trois actes, dont les paroles ſont d'un M. d'Hele, Anglois, & la muſique de Gretry: c'eſt le *Jugement de Midas*. Outre beaucoup d'Abbés qui y ont aſſiſté, il y avoit en effet, ſuivant la coutume, des Archevêques & Evêques, au nombre de douze. Ces Prélats y ſont venus avec la même aiſance, la même indifférence, que s'ils fuſſent entrés dans le Sanctuaire pour y officier. Ils entouroient M. le Duc

d'Orléans, & l'un d'eux a prêté ſon manteau pour *Midas*. Cet exemple autoriſe M. le Duc de Penthievre, malgré ſa dévotion, à ne pas manquer un de ces ſpectacles. Quoiqu'il y ait quelques gravelures dans la ſeconde piece, Nosſeigneurs ont fait bonne contenance & n'ont point été déconcertés.

30 *Mars* 1778. Le premier cahier du *Journal de Bouillon* de cette année eſt toujours arrêté, par la complaiſance aveugle de M. le Garde des Sceaux envers Madame de la Ferté-Imbault, la fille de Madame Geoffrin, s'obſtinant à le faire proſcrire, parce qu'on y rend compte des éloges de cette Dame, dont on a parlé. Comme cet extrait contient près d'une feuille d'impreſſion, M. Rouſſeau a peine à le changer. C'eſt encore indécis : les autres parties arrivent régulierement.

30 *Mars* 1778. On court de plus en plus aux plaidoyers de l'affaire de M. Damade. Le Premier Préſident, outre les billets pour les lanternes, eſt obligé d'en délivrer pour les hauts ſieges vacans à ces audiences. On y comptoit ſamedi environ 200 femmes de qualité & autant de gens de la cour. C'eſt Me. Gerbier qui a repliqué pour Mrs. de Queyſſat, & malgré tout ſon talent il n'a pu ſe faire applaudir.

On commence à plaider la cauſe du Sr. Peixotto, Banquier. Aucun bon Avocat n'ayant voulu défendre le mari, il a été obligé d'en prendre un déteſtable, & malgré l'intérêt de l'affaire, la

salle est vuide. Il n'en sera pas de même, sans doute, lorsque le défendeur de la femme plaidera.

31 *Mars.* *L'Amant romanesque* est une piece qui en vaut cent autres qu'on exécute à la comédie Françoise. Quelque bizarres qu'en soient les incidens, le caractere principal une fois admis (& ce caractere, qui n'est plus dans nos mœurs, étoit commun dans l'ancienne Chevalerie,) ils en découlent naturellement. La fable est constituée de sorte que, nécessairement fondée sur lui, elle s'écroule avec lui. Il produit plusieurs scenes, & surtout deux dans le second acte d'un excellent comique, très-gaies, & qui contrastent avec les autres, tenant beaucoup du larmoyant. Un rôle de Gouverneur, très-naturel & caustique, jette du piquant en plusieurs endroits & releve ce que le reste auroit de trop langoureux. Il y a beaucoup d'art dans cet ouvrage: il y regne une grande intelligence du théâtre; l'intrigue en est simple; la marche ne s'arrête point; l'intérêt croît d'acte en acte, & le dénouement est tout-à-fait satisfaisant.

Le jeu répond à la piece. Elle est exécutée par Madame de Montesson, des femmes & des hommes de sa cour, représentant avec beaucoup d'aisance, de noblesse & d'ensemble. Le rôle de la premiere est un peu jeune pour elle, mais comme il est sérieux & pathétique, & que cette Actrice a beaucoup de sensibilité, ce défaut est moins remarquable.

L'Opéra-comique est charmant: c'est une al-

légorie tirée de la fable & adaptée aux querelles qu'excitent en ce moment les diverses musiques. *Le Jugement de Midas*, qui est son titre, indique assez quel en peut être le fond. Du reste, il est très-gai. Madame de Montesson a reparu encore dans l'exécution, aussi parfaite dans son genre que celle de la premiere piece. Comme celle-ci doit être donnée aux *Italiens* après pâques, on aura occasion d'y revenir, d'autant mieux qu'il y a à parier qu'elle aura le plus grand succès. La Musique est délicieuse & pleine de caracteres.

31 *Mars* 1778. Une scene assez plaisante s'est passée avant-hier aux Champs Elysées, ou plûtôt à la Place de Louis XV, au sujet de M. de Voltaire. Un charlatan y étoit, cherchant à vendre de petits livrets, où il enseignoit des secrets de tours de cartes: „ En voici un, disoit-„ il, Messieurs, que j'ai appris à Ferney, de „ ce grand homme qui fait tant de bruit ici, de „ ce fameux *Voltaire*, *notre Maître à tous*." Quelques gens sensés, qui par hasard entendoient le charlatan, trouverent l'éloge très-épigrammatique, se mirent à beaucoup rire & l'ont rapporté.

1er. *Avril*. M. de Voltaire, décidé à jouir du triomphe qu'on lui promettoit depuis longtems, est monté lundi dans son carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles, peinture bizarre, qui a fait dire à un plaisant que c'étoit le char de l'empyrée. Il s'est rendu ainsi d'abord à l'Académie Françoise, qui tenoit ce jour-là son as-

ſemblée particuliere. Elle étoit compoſée de vingt-deux Membres. Aucun des Prélats, ou Abbés, ou Membres du Corps Eccléſiaſtique, ſes confreres, n'avoit voulu s'y trouver ni adhérer aux délibérations extraordinaires qu'on ſe propoſoit.

Les ſeuls Abbés de Boiſemont & Millot ſe ſont détachés des autres; l'un comme un roué de la cour, n'ayant que l'extérieur de ſon état; l'autre comme un cuiſtre, n'ayant aucune grace à eſpérer, ſoit de la cour, ſoit de l'égliſe.

L'Académie eſt allée au devant de M. de Voltaire pour le recevoir. Il a été conduit au ſiege du Directeur, que cet Officier & l'Académie l'ont prié d'accepter. On avoit placé ſon portrait au deſſus de ſon fauteuil. La Compagnie, ſans tirer au ſort ſuivant l'uſage, a commencé ſon travail en le nommant, par acclamation, Directeur du trimeſtre d'Avril. Le vieillard étant en train, alloit cauſer beaucoup, lorſqu'on lui a dit qu'on s'intéreſſoit trop à ſa ſanté pour l'écouter, qu'on vouloit le réduire au ſilence. En effet, M. d'Alembert a rempli la ſéance par la lecture de *l'Eloge de Despréaux*, dont il avoit déjà fait part dans une cérémonie publique, & où il avoit inſéré des choſes flatteuſes pour le Philoſophe préſent.

M. de Voltaire a deſiré monter enſuite chez le Secrétaire de l'Académie, dont le logement eſt au-deſſus. Il eſt reſté quelque tems chez lui, & s'eſt enfin mis en route pour ſe rendre

à

à la Comédie Françoife. La cour, quelque vafte qu'elle foit, étoit remplie de monde qui l'attendoit. Dès que fa voiture unique a paru, on s'eft écrié: „ le voilà!" Les Savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier, s'étoient rendus-là, & les acclamations: *vive Voltaire!* ont rétenti pour ne plus finir. Le Marquis de Villette, arrivé d'avance, l'eft venu prendre à la defcente de fon carroffe, dans lequel il étoit avec le Procureur Claufe. Tous deux lui ont donné le bras & ont eu peine à l'arracher de la foule. A fon entrée à la Comédie un monde plus élégant & faifi du véritable enthoufiafme du génie l'a entouré; les femmes furtout fe jettoient fur fon paffage & l'arrêtoient, afin de le mieux contempler. On en a vu s'empreffer à toucher fes vêtemens, & quelques-unes arracher du poil de fa fourrure. M. le Duc de Chartres, n'ofant avancer de trop près, quoique de loin, n'a pas montré moins de curiofité que les autres.

Le Saint, ou plutôt le Dieu du jour, devoit occuper la loge des Gentilshommes de la chambre, en face de celle du Comte d'Artois. Madame Denis & Madame de Villette étoient déja placées, & le Parterre étoit dans des convulfions de joie, attendant le moment où le Poëte paroîtroit. On n'a pas eu de ceffe qu'il ne fe fût mis au premier rang auprès des Dames. Alors on a crié: *la Couronne!* & le Comédien Brifard eft venu la lui mettre fur la tête: *Ah! Dieu,*

vous voulez donc me faire mourir! s'eſt écrié M. de Voltaire, pleurant de joie & ſe refuſant à cet honneur. Il a pris cette couronne à la main & l'a préſentée à *Belle & Bonne*. Celle-ci diſputoit, lorſque le Prince de Beauveau ſaiſiſſant le laurier, l'a remis ſur la tête du Sophocle, qui n'a pu réſiſter cette fois.

On a joué la piece, plus applaudie que de coutume, mais pas autant qu'il l'auroit fallu pour répondre à ce triomphe. Cependant les Comédiens étoient fort intrigués de ce qu'ils feroient, & pendant qu'ils délibéroient, la tragédie a fini, la toile eſt tombée & le tumulte du Parterre étoit extrême, lorſqu'elle s'eſt relevée, & l'on a vu un ſpectacle pareil à celui de *la Centénaire*. Le buſte de M. de Voltaire, placé depuis peu dans le foyer de la Comédie Françoiſe, avoit été apporté au théâtre & élevé ſur un piedeſtal: tous les Comédiens l'entouroient en demi-cercle, des palmes & des guirlandes à la main. Une Couronne étoit déjà ſur le buſte; le bruit des fanfares, des tambours, des trompettes avoit annoncé la cérémonie, & Madame Veſtris tenoit un papier, qu'on a ſçu bientôt être des vers que venoit de compoſer M. le Marquis de Saint-Marc. Elle les a déclamés avec une emphaſe proportionnée à l'extravagance de la ſcene. Les voici:

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La ſévere poſtérité.

Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité;
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne!

On a crié *bis*, & l'Actrice a recommencé. Après, chacun est allé poser sa guirlande autour du Buste. Mlle. *Fanier*, dans une extase fanatique, l'a baisé & tous les autres comédiens ont suivi.

Cette cérémonie fort longue, accompagnée des *Vivat* qui ne cessoient point, la toile s'est encore baissée, & quand on l'a relevée pour jouer *Nanine*, comédie de M. de Voltaire, on a vu son buste à la droite du Théâtre, qui est resté durant toute la représentation.

M. le Comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouvertement; mais instruit, suivant l'ordre qu'il en avoit donné dès que M. de Voltaire seroit à la Comédie, il s'y est rendu incognito, & l'on croit que dans un moment où le vieillard est sorti & passé quelque part sous prétexte d'un besoin, il a eu l'honneur de voir de plus près cette Altesse Royale & de lui faire sa cour.

Nanine jouée, nouveaux brouhahas, autre embarras pour la modestie du Philosophe: il étoit déjà dans son carrosse & l'on ne vouloit pas le laisser partir; on se jettoit sur les chevaux, on les baisoit, on a entendu même de jeunes poë-

tes s'écrier qu'il falloit les dételer & se mettre à leur place pour reconduire l'Apollon moderne; malheureusement il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, & il a enfin eu la liberté de partir, non sans des *Vivat*, qu'il a pu entendre encore du Pont Royal & même de son hôtel.

Telle a été l'Apothéose de M. de Voltaire, dont Mlle. Clairon avoit donné chez elle un échantillon, il y a quelques années, mais devenue un délire plus violent & plus général.

M. de Voltaire, rentré chez lui, a pleuré de nouveau & a protesté modestement que s'il avoit prévu qu'on eût fait tant de folies, il n'auroit pas été à la comédie.

Le lendemain ç'a été chez lui une procession de monde qui est venu successivement lui renouveller en détail les éloges & les faveurs qu'il avoit reçus en *chorus* la veille; il n'a pu résister à tant d'empressement de bienveillance & de gloire & il s'est décidé sur le champ à acheter une maison.

3 *Avril* 1778. Le *Prix de la justice & de l'humanité*, brochure de M. de Voltaire de 1777, qui n'avoit pas encore percé dans ce pays-ci, y est enfin parvenue. C'est un supplément rempli d'excellentes réflexions, à joindre à l'*Esprit des Loix*.

3 *Avril*. *Eloge & Pensées de Pascal*, nouvelle Edition commentée, corrigée & augmentée par M. de***. Cette autre brochure plus récen-

te, eſt encore attribuée à M. de Voltaire.

4 *Avril* 1778. On voit ici chez un particulier quatre têtes trouvées dans les décombres d'Herculanum, qu'on regarde comme antiques. Elles repréſentent celles de *Caton*, de *Brutus* ſon gendre, de *Porcie* ſa fille, & de *Cicéron*. Elles ſont plus petites que nature, d'albâtre, aſſez bien conſervées, ayant leurs draperies modernes en bronze doré d'or moulu, montées ſur un ſocle de marbre noir. Les trois premieres têtes ont beaucoup de caractere & ſont très reſſemblantes aux médailles du tems auxquelles les antiquaires les ont comparées. Le *Cicéron* ſouffre plus de difficulté & n'eſt pas auſſi inconteſtablement reconnu des amateurs.

5 *Avril*. Me. Gerbier a continué mercredi la replique en faveur de Mrs. de Queyſſat; il a été plus applaudi que le premier jour, moins pour le fond des choſes, que pour des tours oratoires très adroits; il avoit d'ailleurs eu ſoin de garnir l'auditoire de bons *Battoirs* qui mettoient les autres en train.

Hier Me. Target a repliqué auſſi & n'a pas eu beſoin de ſecours; il a mis le comble à ſon triomphe, & l'on eſt convenu qu'il n'étoit pas poſſible de pouſſer l'éloquence plus loin.

Me. Seguier doit porter la parole le lundi ſaint, jour auquel le Parlement va enfin prononcer. Madame la Ducheſſe de Chartres a fait demander une lanterne au Premier Préſident;

l'on peut juger par-là du concours & de l'espece d'auditoire qu'il y aura.

5 *Avril* 1778. Les Italiens ont fait hier leur clôture par une petite piece nouvelle à scenes épisodiques & en vers, mêlée de vaudevilles, intitulée *les Adieux de Théâtre.*

5 *Avril.* Le Prix proposé par la Société Economique de Berne en faveur du meilleur Mémoire concernant un plan complet & détaillé de Législation sur les matieres criminelles sous différens rapports énoncés dans le Programme, a fait naître le premier ouvrage de M. de Voltaire qu'on a annoncé. Il paroît que non content de fournir des vues & des idées aux Auteurs, il a voulu encore y joindre un encouragement & qu'il est le second inconnu qui a ajouté cinquante louis au Prix proposé.

Son écrit ne contient gueres, comme il l'avoue, que des doutes : il montre beaucoup d'imperfections, de défauts, d'abus dans les diverses Législations; mais il ne donne aucun remede. Il traite d'une infinité de choses, n'en approfondit aucune, ne fait encore que les effleurer légerement pour la plupart & y jetter ce vernis satyrique dont il empreint plus que jamais tout ce qu'il produit. On y trouve aussi beaucoup de rabachage, & de tems en tems des élans d'humanité qui font plaisir de quelque part qu'ils viennent; car le ton de l'auteur est presque toujours ironique, déclamatoire, quelque-

fois groſſier & ne caractériſe pas un Philoſophe vraiment affecté des maux contre leſquels il ſe recrie.

6 *Avril* 1778. A travers les diverſes formes, à travers tous les voiles dont on a revêtu & enveloppé les *Penſées de Paſcal*, voici ce qu'on a pu démêler de l'Édition annoncée & venue avec l'ouvrage intitulé: *Prix de la juſtice & de l'humanité*.

Tout le monde ſait que M. de Voltaire a fait anciennement des Remarques ſur les *Penſées de Paſcal*. Son objet étoit d'atténuer l'effet que pouvoit produire ce livre en faveur de la religion auprès de ceux à qui en imposeroit le grand nom de ſon auteur. M. le Marquis de Condorcet, autant qu'on peut le deviner par induction, a trouvé trop foibles quelques raiſonnemens jettés au hazard par le premier, & plus propres à donner du ridicule, à faire rire, qu'à détruire les argumens du Philoſophe Chrétien, il a jugé à propos d'y joindre un commentaire & de le faire précéder d'un Eloge prétendu de Paſcal, qui prépareroit la réfutation ſubſéquente de ſon livre & en feroit d'avance la ſatyre en décriant l'auteur. Il y a inſéré une piece intitulée *Réflexions ſur l'argument de M. Paſcal & de M. Locke, concernant la poſſibilité d'une autre vie à venir, par M. de Fontenelle*, & a envoyé le tout au Philoſophe de Ferney, qui a fait faire l'Edition en queſtion, non ſans y mêler encore d'autres apoſtilles, qu'il attribue à un ſecond Editeur.

On peut assurer que dans cet état les *Pensées de Pascal*, graces aux soins des annotateurs, sont devenues le livre le plus diabolique contre le Christianisme, le plus capable de former des Matérialistes, des Déistes, des Athées; ce qui étoit vraisemblablement leur but, qu'ils ont atteint par excellence.

Quant à la Dissertation attribuée à *Fontenelle*, il y a cent contre un à parier qu'elle n'est pas de cet illustre défunt; que c'est un travestissement, sous lequel a voulu se cacher le moderne Secrétaire de l'Académie des Sciences.

6 *Avril* 1778. On s'est rendu avec plus de fureur encore que de coutume à la Comédie Françoise pour la clôture, à cause du compliment qu'on s'imaginoit devoir produire une grande sensation. C'est le Sr. Molé à qui l'on en attribue la composition & qui l'a débité. Il roule sur trois événemens: la Mort de le Kain, la Représentation au profit du sang de Corneille, & le Couronnement de M. de Voltaire. On a trouvé beaucoup d'enflure & de galimathias dans le discours de ce Comédien, aussi outré dans son style que dans sa déclamation tragique.

6 *Avril* 1778. Tout est mêlé d'amertume dans cette vie & le plus beau triomphe est souvent accompagné d'humiliations: c'est ainsi que M. de Voltaire vient d'en éprouver plusieurs, dont la moindre seroit propre à empoisonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

1°. Le jour de son Couronnement, il savoit que

que la Reine étoit venue à l'Opéra, mais avec le projet secret de passer incognito à la Comédie Françoise & d'y recevoir sans affectation les hommages du Nestor de la Littérature; elle ne lui a pas donné cette satisfaction: on assure que dans sa loge elle a reçu un billet, qui l'a détournée de son premier dessein; on prétend même qu'il avoit été rendu en route à Sa Majesté.

2°. Son *Irene* a bien été jouée jeudi dernier à la cour, mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir, comme il s'en flattoit, & comme la Reine le lui avoit fait espérer; mais le jour de la représentation, au débotté du Roi, pendant que S. M. s'habilloit pour le spectacle, on a entendu les courtisans perfides, pour plaire au Monarque qu'on fait ne point aimer M. de Voltaire, lui dénigrer d'avance la tragédie & prématurer son ennui, qui ne s'est que trop manifesté.

3°. Enfin le vieillard de Ferney, qui, en se repaissant de la fumée de la gloire, ne néglige point le solide & veille à ses affaires en homme qui s'en occupe essentiellement, est allé l'autre jour chez un Procureur au Parlement, nommé Hureau, pour lui parler d'un procès dont celui-ci n'avoit plus d'idée. Il a eu le dépit de voir ce suppôt du palais l'ignorer absolument, le traiter cavaliérement, comme un client ordinaire, & l'obliger de décliner son nom, & il a dû juger que ce malheureux praticien vivoit dans une telle indolence qu'il ne savoit pas seulement que M. de Voltaire fût à Paris. Il est vrai qu'à

ce nom de Voltaire il a ouvert les yeux & les oreilles, que toute la maiſon en a bientôt retenti, & que la rumeur paſſant de bouche en bouche le Philoſophe en rentrant dans ſon carroſſe s'eſt vu aſſailli de toute la populace du quartier.

7 *Avril* 1778. On n'a pas manqué de faire une Gravure au ſujet du triomphe de M. de Voltaire. On l'a repréſenté très reſſemblant, debout, les deux mains ſur ſa canne; il a le chapeau ſous le bras, & une couronne de lauriers ſur ſon énorme perruque: il eſt peint avec vérité, mais ſi ridiculement que cela reſſemble fort à une caricature. On a mis au deſſous, *l'homme unique à tout âge*, expreſſion d'un certain Abbé de Launay, dans les vers amphigouriques, qu'il lui a adreſſés le premier ſur ſon retour, & au bas ceux du Marquis de Saint-Marc: on a ſans doute adopté cette Eſtampe dans la maiſon du Philoſophe, car on la diſtribue aux amis.

8 *Avril* 1778. On ſait que M. Necker a écrit au nom du Roi une Lettre circulaire aux Intendans de province, pour les obliger de réſider dans leurs Départemens reſpectifs, au moins neuf mois de l'année; un plaiſant avoit déjà exprimé ſon vœu à cet égard dans le quatrain ſuivant:

> Pour notre bonheur ſans relâche
> Envain Louis travaillera,
> Pendant qu'en loge à l'opéra
> Chaque Intendant fera ſa tâche.

8 *Avril*. Me. Linguet cherche aujourd'hui à oppoſer aux corps de toute eſpece qu'il s'eſt

aliénés en les injuriant, celui des Dévots & des Prêtres. Il est singulier de voir comment par ses louanges hypocrites il est parvenu à se rendre l'oracle des benêts de ce parti. Du plus loin que M. l'Archevêque voit quelqu'un & surtout un Magistrat arriver à Conflans, il s'écrie *avez-vous vu Linguet?* On trouve la feuille de ce journaliste sur la cheminée du Prélat, à côté de son Bréviaire, & c'est le livre qu'il savoure le plus après l'Ecriture Sainte: c'est afin de mieux entretenir cette illusion précieuse, que l'exilé a proposé un Prix pour le meilleur Mémoire sur la Mendicité; mais il veut que le jugement en soit remis à la décision des Curés de Paris; il a adressé en conséquence à ceux-ci une lettre circulaire très mielleuse & il espere bientôt attraper au centuple par les souscripteurs que lui procurera ce stratagême, l'argent qu'il annonce comme consigné chez le Sr. Baron, Notaire.

9 *Avril* 1778. Lundi dernier on a donné chez Madame de Montesson *la Belle Arsene*, opéra comique très connu sur le Théâtre Italien, & qui fournit matiere à un Spectacle considérable & à des Ballets extrêmement voluptueux: comme il y avoit sur les billets le mot *Répétition*, mot faisant la seule différence de cette Représentation avec la véritable, on étoit curieux de voir si les Prélats s'y trouveroient: ils y sont venus comme à l'ordinaire, mais en moindre nombre, ils n'étoient que huit; on y

remarquoit entr'autres l'Archevêque de Narbonne & l'Evêque de Saint-Omer. Madame de Montesson remplissoit le rôle de la *Belle Arsene*, M. de Caumartin celui d'*Alcindor*, & différentes Femmes & Seigneurs de cette cour faisoient les autres. Mais les Danses étoient exécutées par ce que l'Opéra a de meilleur en Eleves de Terpsicore : les Demoiselles Guimard, Heinel, Cécile y brilloient surtout. Le coup d'œil le plus curieux pour un Philosophe étoit celui des Evêques ; tous, la lorgnette à la main, savouroient avec un plaisir qui se manifestoit sur leur physionomie, les mouvemens les plus lascifs, les attitudes les plus lubriques des Danseuses & n'en perdoient rien. *Proh pudor!* dans le Carême! aux approches de la Grande Semaine!

9 *Avril* 1778. On a parodié les vers adressés à M. de Voltaire par M. de Saint-Marc le jour de son couronnement & l'on les met dans la bouche de la France. On prétend que cette piece est d'un Soldat :

"
Je ne suis point une Infidelle,
O François, je n'ai qu'un Epoux ;
L'aimer est mon soin le plus doux
Et ma tendresse est éternelle.
Pour partager mon cœur, il en est trop jaloux.
J'honore ce Savant, sa Gloire est immortelle,
Mais quoiqu'il ait pu mériter,
La France n'a qu'une Couronne,
C'est à Louis qu'elle la donne,
Lui seul est fait pour la porter !"

10 *Avril.* On ne ſait ce que cela veut dire, voilà trois ordinaires que le *Courier de l'Europe* a manqué, ce qui allarme tous les ſouſcripteurs de cette feuille.

10 *Avril.* Me. Linguet fait courir le bruit dans cette Capitale que les Anglois lui ont offert de le conſerver à Londres, en cas de rupture avec la France, mais qu'en Patriote généreux il a déclaré qu'il ſe refuſoit à leur invitation & paſſeroit en Suiſſe. Ceux qui ſavent combien il eſt hypocrite, menteur & impudent, ne croient rien de tout cela.

10 *Avril* 1778. Lundi M. de Voltaire s'eſt trouvé aſſez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'Académie, & l'on juge combien il a fait courir de monde après lui.

Mardi matin il s'eſt rendu à la Loge des Neuf-Sœurs, ſuivant la promeſſe qu'il en avoit faite aux Députés. La joie des Freres leur a fait commettre quelques indiſcrétions, en ſorte que, malgré le myſtere de ces ſortes de cérémonies, beaucoup de circonſtances de la réception de ce vieillard ont tranſpiré.

On ne lui a point bandé les yeux, mais on avoit élevé deux rideaux, à travers leſquels le Vénérable l'a interrogé, & après diverſes queſtions, ſur ce qu'il a fini par lui demander s'il promettoit de garder le ſecret ſur tout ce qu'il verroit, il a répondu qu'il le juroit, en aſſurant qu'il ne pouvoit plus tenir à ſon état d'anxiété. En priant qu'on lui fit voir la lumiere, les deux

rideaux ſe ſont entr'ouverts tout à coup, & cet homme de génie eſt reſté comme étourdi des pompeuſes niaiſeries de ce ſpectacle; tant l'homme eſt ſuſceptible de s'en laiſſer impoſer par la ſurpriſe de ſes ſens! On a remarqué même que cette premiere ſtupeur avoit frappé le Philoſophe, au point de lui ôter pendant toute la ſéance cette pétulance de converſation qui le caractériſe, ces ſaillies, ces éclairs, qui partent ſi rapidement quand il eſt dans ſon aſſiette.

Au Banquet il n'a mangé que quelques cuillerées d'une purée de feves, à laquelle il s'eſt mis pour ſon crachement de ſang & que lui a indiquée Madame Hébert, l'Intendante des Menus.

Il s'eſt retiré de bonne heure, il s'eſt montré dans l'après-dînée ſur ſon balcon au peuple aſſemblé: il étoit entre M. le Comte d'Argental & le Marquis de Thibouville. Le ſoir il eſt allé voir la *Belle Arſene* chez Madame de Monteſſon: il a retourné hier jeudi à ce Spectacle, où l'on a dû donner en ſa faveur une ſeconde Repréſentation de l'*Amant Romaneſque* & y joindre *Nanine*.

12 *Avril* 1778. Les plus cauteleux d'entre les Curés de Paris aſſemblés pour délibérer au ſujet du Prix propoſé par Me. Linguet, dans ſon No. XXI & de ſa lettre circulaire du 18 Février, ne voulant point s'oppoſer au fanatiſme qui rendoit le plus grand nombre engoué de ce journaliſte, ont pris la tournure de ſuggérer que leur acquieſcement à cet égard ne pouvant avoir

lieu que sous les auspices du Gouvernement, il falloit d'abord savoir s'il le trouveroit bon; les Pasteurs ont en conséquence arrêté une Députation vers M. le Noir, qui les a renvoyés à M. Amelot.

13 *Avril* 1778. M. de Voltaire a joui jeudi au Spectacle de Madame de Montesson presque des mêmes honneurs qu'à la Comédie Françoise, le Couronnement excepté: il a été accueilli de la maniere la plus flatteuse par toutes les femmes & seigneurs de cette cour distinguée.

M. le Duc de Chartres lui ayant accordé la permission qu'il avoit demandée à S. A. d'aller faire sa cour aux jeunes Princes, M. de Voltaire s'y est rendu samedi matin. Le pere l'a fait inviter de venir chez lui; il vouloit se tenir debout, mais S. A. l'a forcé de s'asseoir, sous prétexte qu'il vouloit jouir longtems de sa conversation. Madame la Duchesse de Chartres, qui étoit encore au lit, instruite de la présence du vieillard, s'est fait habiller promptement & est passée chez Monseigneur: nouvelle confusion du Philosophe, qui vouloit se jetter aux genoux de la Princesse & y rester: on l'a fait se rasseoir une seconde fois pour l'entendre. Il s'est répandu en complimens sur les Enfans de leurs Altesses & principalement sur le Duc de Valois; il a prétendu qu'il ressembloit au Régent.

Tous ces vains honneurs, si propres à châtouiller l'amour-propre de M. de Voltaire, excitent de plus en plus la fureur du Clergé, &

ce carême différens prédicateurs de cette capitale se sont permis des sorties violentes contre lui ; elles l'auroient peu ému, sans celle faite par l'Abbé de Beauregard Ex-Jésuite, prêchant à Versailles devant le Roi. Cet Orateur chrétien très couru, a gémi sur la gloire dont on affectoit de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion & des mœurs, & a sensiblement désigné le vieillard de Ferney. Celui-ci a jugé que S. M. n'avoit pas desapprouvé cette diatribe évangélique & que conséquemment elle est encore dans le préjugé défavorable qu'on a inspiré au Roi contre lui ; ce qui le désole, en lui ôtant l'espoir d'être jamais accueilli du Monarque.

13 *Avril* 1778. Le bruit court que le Sécrétaire d'Etat au Département de Paris a déclaré aux Curés qu'il avoit pris les ordres de S. M. sur leur demande, & que le Roi ne verroit pas de bon œil qu'ils acceptassent aucune commission de la part de Me Linguet.

14 *Avril*. C'étoit Me. Falconnet qui s'étoit d'abord chargé de défendre par écrit les Sieurs de Queyssat, mais il est décidé que le Mémoire qu'il avoit entrepris pour eux ne paroîtra pas. On ne sait si c'est par le mécontentement des parties, ou par des tracasseries qu'il a eues avec Me. Gerbier, dont il a été l'adversaire dans le procès du Duc de Guines, source de tous les malheurs de cet Avocat.

C'est un Avocat de Bordeaux, Me. Garat,

connu par un Eloge imprimé du Chancelier de l'Hôpital, qui a composé le *Factum* en question; il est aussi bien qu'il puisse être & défend spécieusement les assassins.

Ce *Factum* est suivi d'une Consultation du cinq Avril, où figurent Me. Hardouin, Me. Gerbier, &c.

De l'autre part, Me. Target a fait imprimer sa *Replique*, bon & solide écrit, mais qui ne produit pas à la lecture la vive sensation qu'il a causée au débit.

Me. Elie de Beaumont a présenté aussi des Réflexions: on les préfere au gros Mémoire & l'on y remarque un morceau oratoire très véhément contre Me. Gerbier. L'Ecrivain, après avoir cité l'exemple de Papinien, que Caracalla fit périr pour s'être refusé à le justifier du fratricide dont ce Prince s'étoit rendu coupable envers Geta, ajoute:

„ Et nous, lorsqu'un grand nous caresse, „ lorsqu'une personne en crédit nous recherche „ & nous presse, lorsqu'un motif moins excu- „ sable encore vient échauffer nos talens, avec „ quelle facilité nous oublions quelquefois la „ sainteté de notre Ministere, le plus beau Mi- „ nistere qui existe sur la terre, celui de por- „ ter les cris du foible & de l'indéfendu aux „ pieds du trône de la justice! Les dépréda- „ teurs du trésor public, nous les innocentons; „ les calomniateurs des citoyens respectables, „ qui ont servi noblement le Roi & l'Etat, nous

„ les accompagnons, nous les dirigeons dans
„ les replis tortueux de leur haine & de leur
„ vengeance ; les meurtriers nous les trans-
„ formons en héros."

On voit parfaitement ici que l'orateur reproche à Me. Gerbier d'avoir fait réhabiliter *Cadet*, le Munitionnaire des Vivres du Canada, impliqué dans le procès des fameux coupables de cette Colonie, moyennant 300,000 livres qu'il toucha de ce riche voleur public; d'avoir, animé par le Duc d'*Aiguillon*, soutenu *Tort* contre le Duc de *Guines*, lors du grand procès de ce dernier; enfin aujourd'hui, de se laisser aller à l'impulsion du Maréchal de *Broglio* & d'autres protecteurs accrédités des Queyssat.

Hier matin l'Avocat Général Séguier a porté la parole & son plaidoyer a duré quatre heures, ainsi qu'il l'avoit annoncé; il a été quelquefois applaudi, mais les éloges n'ont pu le dédommager des huées plus violentes dont il a été accueilli en plusieurs endroits. Il a dévoré ces humiliations & a donné les conclusions les moins défavorables possibles aux Sieurs de Queyssat : c'est cette partialité manifeste dès le commencement de son discours qui a révolté le public.

Les Magistrats sont sortis & après un délibéré de trois heures, est intervenu Arrêt satisfaisant pour le Sieur Damade: comme depuis longtems cette Cour n'en avoit rendu un pareil dans des affaires majeures, elle a été singulierement applaudie.

15 *Avril* 1778. Les Concerts Spirituels de cette Quinzaine se soutiennent sur le ton distingué auquel les a montés le Sr. le Gros; outre l'excellente Musique qu'on y exécute, les Virtuoses les plus renommés de l'Europe viennent y briller tour à tour. Avant-hier M. le Chevalier Raaff a débuté. Pour donner la plus haute idée de son talent, il suffit de citer l'anecdote suivante.

„ La Princesse de Belmonte Pignatelli de
„ Naples, protectrice de tous les gens à talens
„ & particulierement des Musiciens, étant ma-
„ lade & environnée de la Faculté, reçut la
„ visite du fameux Chevalier Raaff. A peine
„ fut-il entré qu'elle le pria de chanter une des
„ ariettes dont son clavecin étoit couvert. Le
„ sort tomba sur une du célebre Hasse, sur-
„ nommé *le Saxon*. Pendant tout le tems que
„ dura l'ariette, la fievre dont la Princesse
„ étoit dévorée, cessa totalement." Etonnée d'un changement aussi prompt, la Faculté ne trouva point de remede aussi propre à la guérison de la malade que le chant du Chevalier Raaff: *Voilà*, *Madame*, lui dit un des Esculapes, *voilà votre véritable Médecin.* La sensation que cette Princesse éprouva, fut si vive, qu'ayant appellé Raaff auprès d'elle, pour lui donner une marque de sa satisfaction, elle tira de sa main sa plus belle bague, & la mit elle-même au doigt de ce nouvel Amphion. Ce fait rappellera, sans doute, aux lecteurs instruits, ce qu'on

lit dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de Paris, au ſujet d'un muſicien, qui fut guéri d'une violente fievre par un concert exécuté dans ſa chambre.

15 *Avril* 1778. L'Univerſité a perdu le cinq de ce mois M. Rivard, ancien Profeſſeur de Philoſophie au College de Beauvais. Ses *Elémens de Mathématiques*, livre claſſique, la ſource de tous les progrès que cette ſcience a faits dans les colleges depuis un demi-ſiecle, & le germe de tous les ouvrages excellens qui ont paru depuis en ce genre, rendront ſon nom immortel dans ſon Corps. Il étoit Janſéniſte fameux & ſera, ſans doute, célébré plus dignement qu'ici dans la Gazette Eccléſiaſtique.

16 *Avril* 1778. *Mon Apologie*, ſatyre par M. de Gilbert, eſt une production nouvelle de ce Poëte forcené, qui cauſe beaucoup de rumeur parmi les dévots & de ſcandale parmi leurs adverſaires. Elle eſt en dialogue: les interlocuteurs ſont *Pſaphon*, Philoſophe du jour, & *Gilbert*, Poëte Satyrique.

16 *Avril* 1778. Voilà le ſixieme ordinaire que le *Courier de l'Europe* manque ici, ce qui allarme tout-à-fait les ſouſcripteurs & leur donne lieu de craindre que notre Gouvernement n'ait proſcrit abſolument cette Gazette.

17 *Avril* 1778. M. de Voltaire, après avoir varié beaucoup ſur le logement qu'il prendroit à Paris, vient enfin d'acheter à vie ſur ſa tête & ſur celle de Madame Denis un hôtel rue de

Richelieu, en face de celui du Duc de Choiseul. Avant de s'y installer il compte retourner à Ferney, mais il faut que le vent du Nord & le froid cessent & lui permettent de se mettre en route.

On est occupé actuellement à imprimer une Relation de la séance de ce grand homme à la Loge des Neuf Sœurs, & l'on doit y joindre tous les vers qu'ont enfantés sur cet événemens les Poëtes aimables dont abonde cette Loge. Ils se flattent que leur nouveau Frere y joindra du sien; il est convenu que c'étoit la seule maniere dont il pouvoit leur témoigner sa reconnoissance & son zele. Jusques-là ces Messieurs sont fort discrets & ne veulent pas faire part de leurs productions; voici cependant un couplet qu'on a retenu commo le plus saillant d'une chanson qu'on attribue au Frere la Dixmerie:

Au seul nom de l'illustre Frere
Tout Maçon triomphe aujourd'hui;
S'il reçoit de nous la lumiere,
Le monde la reçoit de lui.

17 *Avril* 1778. Par le prononcé de l'Arrêt rendu lundi, les freres Queyssat sont condamnés solidairement en 80,000 livres de dommages & intérêts par forme de réparation civile envers le Sr. Damade; ce qui entraîne l'obligation de garder prison jusqu'à l'entier accomplissement de cette disposition; ils sont également condamnés en 300 livres d'aumône envers les pauvres de la Paroisse de Castillon; il leur est défendu

de maltraiter par voie de fait ou par injures le Sr. Damade, & d'approcher de dix lieues de Castillon ou de Bordeaux, à peine de punition corporelle. Le Sr. Damade est déchargé de toute accusation & plaintes, & les freres de Queyssat ne sont que mis hors de cour, même sur l'accusation d'assassinat. Permis au Sieur Damade de faire imprimer & afficher une certaine quantité d'exemplaires de l'Arrêt.

Le Duc de la Trémouille, le Comte de Stainville, le Baron de Viomesnil, le Comte de Genlis & nombre de gens de qualité présens, ont été indignés de voir succomber leurs cliens; & l'on a entendu M. de Viomesnil se plaindre de l'Avocat Général Seguier, qu'il n'avoit pas tenu tout ce qu'il leur avoit promis....

18 *Avril* 1778. M. l'Evêque d'Autun, qui a la feuille des Bénéfices, a fort à cœur d'encourager la Prédication; en conséquence il est disposé à verser les graces de l'Eglise sur ceux qui s'y livreront: il a engagé M. l'Evêque de Senez, comme homme du métier & grand connoisseur, à rester ici, pour lui rendre témoignage des orateurs sacrés qui se seront distingués dans la chaire durant ce Carême.

18 *Avril.* Dans la Satyre de M. Gilbert intitulée *Mon Apologie*, il y a de la vigueur, de l'énergie & de très beaux vers; il est dommage que sa critique soit trop générale, trop vague; on lui trouve le défaut rare de n'être pas assez étendue. Il a saisi adroitement la circonstance

du Couronnement de M. de Voltaire, &, fans le nommer, l'a défigné à ne pas le méconnoître. Il en eft de même du Duc de Fronfac; il faut fe rappeller qu'il y a dix ans ce jeune Seigneur n'ayant pu féduire par fon or & fes careffes une jeune perfonne qui vivoit avec fa mere, dans le délire de fa paffion effrénée fe rendit coupable de trois crimes à la fois, l'incendie, le rapt & le viol:

Cependant une vierge auffi fage que belle
Un jour à ce Sultan fe montra plus rebelle;
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle affidus,
Avoit, pour le fervir, fait des crimes perdus.
Pour fon plaifir d'un foir, que tout Paris périffe!
Voilà que dans la nuit, de fes fureurs complice,
Tandis que la Beauté, victime de fon choix
Goûte un chafte fommeil fous la garde des loix,
Il arme d'un flambeau fes mains incendiaires,
Il court, il livre au feu les toîts héréditaires
Qui la voyoient braver fon amour oppreffeur,
Et l'emporte mourante en fon char raviffeur:
Obfcur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il eft puiffant, les loix ont ignoré fon crime.

19 *Avril* 1778. On donne une caufe bien petite, bien mefquine, & qu'on ne pourroit croire fi le fait ne la confirmoit, de la fuppreffion du *Courier de l'Europe* en France. On prétend que c'eft à Londres que les envois en font arrêtés; que le Vicomte de Stormont a repréfenté à S. M. Britannique à fon retour, combien cette feuille avoit répandu des lumieres dans ce pays.

ci sur l'état de la nation Angloise; combien elle avoit monté toutes les têtes & même celles du Ministere de Versailles; qu'en conséquence le Gouvernement ne pouvant faire cesser cette feuille à Londres même, sans violer la liberté de la presse, avoit pris le parti d'empêcher par toutes sortes de moyens qu'elle ne nous parvînt directement: on ne rend pas encore l'argent & l'on compte, dit-on, de lever les obstacles.

19 *Avril* 1778. On voit depuis quelque tems dans l'Attelier de M. Houdon un Buste de Moliere, qu'il a fait pour être placé au foyer de la Comédie Françoise. Il est très-beau, plein de vie & de caractere; on y reconnoît le coup d'œil perçant, le génie observateur de ce Poëte Philosophe, en même tems cette causticité vigoureuse & énergique qui le rendoit le fléau des vices & des ridicules.

Le même artiste vient d'exécuter le Buste de M. de Voltaire, & il a varié son faire suivant le genre de cet autre personnage; il semble que son ciseau tout de feu, en donnant à son ouvrage l'ame de l'auteur, n'ait fait que la revêtir d'une enveloppe légere pour la rendre palpable aux sens.

La tête la plus curieuse de cet Attelier par sa nouveauté & la singularité de l'anecdote, c'est le Buste de Mlle. *Lise*. Il faut se rappeller qu'en 1774 la ville, au lieu de donner des fêtes vaines en l'honneur du mariage de M. le Comte d'Artois, imagina de marier des filles; de

de ce nombre étoit Mlle. *Life.* Lorfqu'elle fe préfenta pour fe faire infcrire, on lui demanda où étoit fon amoureux? Elle répondit qu'elle n'en avoit point, qu'elle croyoit que la ville fourniffoit tout, & la ville en effet lui choifit un mari. La figure d'une pareille niaife étoit, fans doute, à conferver & c'eft ce qu'a fait M. Houdon: fur cette phyfionomie, dont les traits reguliers font très-propres à former l'enfemble agréable d'une figure ordinaire, on remarque un je ne fais quoi de caractériftique qu'on ne trouveroit pas fur cent mille autres.

20 *Avril* 1778. Un des traits du Difcours de l'Abbé Beauregard, où il a fait fon explofion contre M. de Voltaire & fes partifans, le plus adroit eft celui où il a peint la pufillanimité du Garde des Sceaux, qui redoutant les Philofophes avoit donné défenfes de laiffer paffer à l'impreffion aucune critique de ce Coryphée pendant fon féjour à Paris. M. de Miromefnil a été fi honteux de voir fa foibleffe indirectement dévoilée devant le Roi, que craignant une explication il s'eft hâté de lever fa défenfe.

20 *Avril.* Les Avocats qui ne finiffent jamais de parler & d'écrire, ont encore répandu dans l'affaire du Sr. Damade des additions aux divers Mémoires, qu'on n'a gueres connus qu'après l'Arrêt. D'abord ce font des *Notes de Me. Elie de Beaumont fur un Mémoire pour les Srs. de Queyffat*, figné *Garat*: enfuite de la part de ceux-ci un *Réfultat des faits & Obfervations importan-*

tes, *par* Me. Gerbier; puis *Résultat exact des faits dans l'affaire du Sr. Damade*, de la part de Me. Target; enfin *Coup d'œil sur le crime des Sieurs de Queyssat*, du même. Cette derniere feuille est excellente, parce qu'elle est courte & résume en quatre pages ce qui est noyé dans les volumineux *Factums* précédens. Ces nouveaux semblent moins, au dernier près, publiés pour la justifications des accusés, que pour celle des défenseurs; c'est une guerre d'injures qu'ils se font, bien honteuse au Barreau & qui mériteroit l'animadversion de la Justice contre les agresseurs.

20 *Avril* 1778. Il perce des copies dans le public de la correspondance dont on a parlé, entre M. de Voltaire & M. le Curé de St. Sulpice. On en infere que sur le bruit de la confession de ce grand homme aux pieds de l'Abbé Gauthier, le Pasteur témoigna de l'humeur au Marquis de Villette de voir s'échapper cette ouaille; que celui-ci en rendit compte au malade, qui le 4 Mars à huit heures du matin fit porter une Epitre au Curé de St. Sulpice. M. de Tersac (c'est le nom du Pasteur) ne voulut point être en reste & riposta. Ces deux écrits sont précieux & dans le véritable esprit de chacun. On observe, en lisant la Lettre du Philosophe, qu'il étoit parfaitement revenu à lui, & avoit retrouvé ce ton de persiflage honnête, qu'il entend si bien & dont il n'est pas possible de se fâcher. Mais bien attaqué, bien défendu: le Ministre

du Seigneur, ſans quitter ſon coſtume de gravité & dans un ſtyle admiratif, proportionné au perſonnage, ne le plaiſante pas mal, en lui diſant les vérités dures qu'exige ſa fonction.

M. de Voltaire à M. le Curé de Saint Sulpice.

4 Mars 1778.

Monſieur,

M. le Marquis de Villette m'a aſſuré que ſi j'avois pris la liberté de m'adreſſer à vous-même, pour la démarche néceſſaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations, pour venir & daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des ſubalternes auprès des paſſagers qui ſe trouvent dans votre département.

M. l'Abbé Gauthier avoit commencé par m'écrire ſur le bruit ſeul de ma maladie, il étoit venu enſuite s'offrir de lui-même, & j'étois fondé à croire que demeurant ſur votre paroiſſe il venoit de votre part. Je vous regarde, Monſieur, comme un homme du premier ordre de l'Etat; je ſais que vous ſoulagez les pauvres en Apôtre & que vous les faites travailler en Miniſtre. Plus je reſpecte votre perſonne & votre état, plus j'ai craint d'abuſer de vos extrêmes bontés. Je n'ai conſidéré que ce que je dois à votre naiſſance, à votre miniſtere & à votre mérite. Vous êtes un Général, à qui j'ai demandé un Soldat. Je vous ſupplie de me pardonner d'avoir ignoré la condeſcendance avec

laquelle vous feriez defcendu jufqu'à moi: pardonnez-moi auffi l'importunité de cette Lettre, elle n'exige pas l'embarras d'une réponfe; votre tems eft trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette Lettre, apportée à huit heures du matin à M. le Curé de St. Sulpice, il y a répondu auffitôt & par le même commiffionnaire.

Réponfe de M. le Curé de St. Sulpice à M. de Voltaire.

Tous mes Paroiffiens, Monfieur, ont droit à mes foins, que la néceffité feule me fait partager avec mes coopérateurs; mais quelqu'un, comme Monfieur de Voltaire, eft fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe fur lui les yeux de la capitale de la France & même de l'Europe, eft bien digne de la follicitude paftorale d'un Curé.

La démarche que vous avez faite, n'étoit néceffaire qu'autant qu'elle pouvoit vous être utile & confolante dans le danger de votre maladie: mon Miniftere ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à fon profit les miferes inféparables de fa condition, & en diffipant par la foi les ténebres qui offufquent fa raifon & le bornent dans le cercle étroit de cette vie, jugez avec quel empreffement je dois l'offrir à l'homme le plus diftingué par fes talens, dont l'exemple feroit feul des milliers d'heureux & peut-être l'époque la plus intéres-

ſante aux mœurs, à la religion & à tous les vrais principes, ſans leſquels la ſociété ne ſera jamais qu'un aſſemblage de malheureux inſenſés, diviſés par leurs paſſions & tourmentés par leurs remords.

Je ſais que vous êtes bienfaiſant, ſi vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'eſpere que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la ſublime Philoſophie de l'Evangile, vous pourriez faire le plus grand bien & ajouter à la gloire d'avoir porté l'eſprit humain au plus haut dégré de ſes connoiſſances, le mérite de la vertu la plus ſincere, dont la ſageſſe Divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juſte idée & fournit le parfait modele que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choſes obligeantes, que vous voulez bien me dire & que je ne mérite pas; il feroit au deſſus de mes forces d'y répondre, en me mettant au nombre des ſavans & des gens d'eſprit, qui vous portent avec tant d'empreſſement leurs tributs & leurs hommages: pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre ſolide bonheur & la ſincérité des ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

21 *Avril* 1778. On voit encore dans l'attelier de M. Houdon une Nayade, annoncée dans le livret du Sallon dernier, mais qui n'avoit pu y être expoſée; elle eſt de grandeur naturelle. Elle tient une urne ſous ſon bras gauche, & ſemble appliquée à la fonction que doit remplir

une pareille Divinité; l'on ne peut gueres y désirer qu'une figure swelte, un ciseau pur, une draperie légere & des graces très simples; c'est tout ce que rassemble cette figure. L'Artiste, qui a de l'invention, l'a plus particuliérement caractérisée, en la disposant de façon que, placée dans une salle à manger, dans une salle de bain ou sous un portique, recevant de l'eau par un tuyau disposé derriere elle, elle peut la verser sans relâche dans une conche au dessous & remplir ainsi sa destination suivant la fable.

M. Houdon n'avoit pu annoncer pour le Sallon de 1777 une Diane dans un genre différent de celle de M. Allégrain, dont on a rendu compte, & qui ne mérite pas moins les hommages des amateurs, aujourd'hui qu'elle est finie: elle est en chasseresse, le carquois sur l'épaule gauche & tenant un arc de la main droite; elle a un pied en l'air, & suspendue sur la pointe de l'autre, il semble qu'elle aille voler; c'est la Camille de Virgile. Il est dommage que cette attitude presque céleste, très-bien exécutée en plâtre, ne puisse s'accommoder de la pesanteur du marbre. Le Sculpteur sera obligé de l'appuyer contre un roseau, & ôtera de la sorte à la figure son extrême légereté. La tête est traitée suivant la fonction que donne l'Artiste à la Déesse; c'est une beauté sévere, qui n'a point encore senti l'amour & ne s'occupe que de la guerre, qu'elle va faire aux animaux des forêts.

L'*Ecorché*, est une troisieme figure qu'on voit

chez M. Houdon & dont le nom annonce aſſez le ſpectacle effrayant: c'eſt un morceau d'anatomie ſi ſavamment traité, que pluſieurs Académies étrangeres ont voulu l'avoir dans leur ſalle d'étude.

Tout caractériſe dans M. Houdon l'homme de génie, qui joint à une riche imagination une grande variété, une hardieſſe ſublime; cependant, M. le Comte d'Angiviller ne l'a encore fait charger par le Roi d'aucun des ouvrages commandés pour S. M.

22 *Avril* 1778. M. de Viſmes commence ſon adminiſtration de l'opéra par des innovations dont il eſpere tirer un plus grand profit; c'eſt ainſi qu'il vient de faire garnir tout le tour des loges en glaces, pour qu'on puiſſe voir le ſpectacle des corridors, & pour empêcher le froid qu'occaſionnoit la levée des lorgnettes aux perſonnes qui étoient dans les loges.

Il a fait conſtruire auſſi de chaque côté de l'orcheſtre un banc pour des abonnés.

Il prétend avoir trouvé le moyen d'augmenter la clarté de la ſalle & d'y procurer infiniment plus de lumiere.

Il a ſurmonté les difficultés que faiſoient les Bouffons pour venir ici; mais il n'a pu les avoir encore tous en ce moment.

Tous les amateurs de ce Spectacle ont les yeux fixés ſur ſon adminiſtration; il doit commencer à s'ouvrir dès lundi.

23 *Avril* 1778. Le Théâtre lyrique doit faire

son ouverture par une nouveauté, intitulée *les trois âges de la Musique*. On a pour but dans cette espece de Prologue relatif aux circonstances, de peindre les époques intéressantes de cet art en France, dont les coryphées sont *Lully*, *Rameau* & *Gluck*. On attribue les paroles au Sr. Alphonse de Vismes, frere du nouveau Directeur; la musique est du Sr. Gretry.

24 *Avril*. M. de Voltaire, qui se pique de remplir toutes les bienséances de la société scrupuleusement, n'est pas moins exact à rendre les visites, qu'à faire réponse aux lettres qu'il reçoit; depuis qu'il est rétabli parfaitement, il l'a beaucoup été; il a surtout employé la quinzaine de pâques à rendre ses devoirs aux Princes & Grands du Royaume qui sont venus l'admirer; il est allé aussi chez les particuliers & n'a pas même dédaigné de se transporter chez les plus célebres Laïs du jour: c'est ainsi que le samedi saint on l'a vu chez Mlle. Arnoux.

Le mercredi 22 les Comédiens François étant assemblés pour le répertoire de la semaine de l'ouverture, ont été surpris agréablement de voir arriver chez eux le vieux malade, qui les a comblés de remercimens pour les soins qu'ils se sont donnés afin d'accélérer la représentation d'*Irene* & de la faire goûter du public. Il leur a dit qu'étant sur le point de faire un voyage de deux mois à Ferney, il emportoit les manuscrits de sa tragédie d'*Agatocle* & de la comédie *du Droit du Seigneur*, pour y faire les change-
mens

mens néceſſaires. Quant à la derniere, elle a été jouée en 1762 ſous le titre de *l'Ecueil du Juge*. Elle eſt médiocre, on dit qu'il veut la réduire en trois actes.

24 *Avril* 1778. Le *Babillard* eſt une feuille nouvelle de cette année, dont le principal auteur eſt le Chevalier de Rutlidge: elle eſt dans le goût du *Spectateur*, mais très médiocre & ne peut aller loin.

25 *Avril*. Me. Linguet ayant écrit à M. le Comte de Vergennes pour lui demander un paſſe-port & traverſer la France en ſe rendant en Suiſſe, ce Miniſtre lui a répondu qu'il n'y avoit aucun ordre décerné contre lui & qu'il étoit le maître d'aller où il voudroit.

26 *Avril* 1778. On vient d'imprimer par extraordinaire le diſcours tant exalté qu'a prononcé l'Archevêque de Lyon à la rentrée du Parlement le 12 Novembre dernier. Quoiqu'on ait affecté dans le *Journal de Paris* de publier qu'il n'étoit point exact & de s'en défier, les partiſans du Prélat aſſurent que c'eſt une tournure priſe pour empêcher de croire qu'il ſoit participant de l'impreſſion. En effet, ce morceau oratoire extrêmement long pour la circonſtance, ne peut que déplaire infiniment au Clergé, par les éloges dont l'orateur comble les Magiſtrats. Mais en ne prenant les louanges qu'il leur donne que comme une indication de ce qu'ils devroient être, c'eſt une excellente exhortation. L'endroit qui déplaît le plus par une adulation outrée en-

vers un personnage non moins désagréable au public qu'à son corps, c'est le portrait magnifique de M. d'A***, mais portrait malheureusement ressemblant.

Du reste, ce discours, abrégé rapide de l'histoire du Parlement, tableau brillant de ses fonctions & de ses devoirs, est écrit d'un style proportionné au genre, nerveux, noble & quelquefois sublime : c'est vraisemblablement le meilleur & le plus intéressant qui ait jamais été prononcé en pareille circonstance.

27 *Avril.* Me. Linguet profitant de la liberté d'aller & de venir qu'il prétendoit avoir perdue & que le Ministre l'a assuré ne lui avoir jamais ôté, est venu, dit-on, à Paris & y étoit le 24. Il a vu ses amis; il a ranimé son parti par sa présence; il a sollicité ses protecteurs & a surtout fait tressaillir de joie le Clergé, qui envisage en lui son défenseur & un coryphée de la foi. On prétend même qu'il a eu l'honneur de rendre ses devoirs à M. l'Archevêque de Paris.

27 *Avril* 1778. M. de Voltaire avoit annoncé son départ pour Ferney & il devoit se mettre en route le lundi de *Quasimodo*, qui est aujourd'hui. Mais Madame la Marquise de Villette vient de faire une fausse couche & l'on ne croit pas qu'il abandonne sa chere *Belle & Bonne* dans une pareille circonstance. Cet événement est d'autant plus facheux, qu'il devoit produire une scene intéressante & curieuse, le spectacle du Philosophe à l'Eglise, parrain de l'Enfant &

donnant enfin une ame à Dieu, après en avoir tant donné au Diable.

28 *Avril.* Une foule immense s'est rendue hier à l'Opéra, moins pour l'Acte nouveau dont on avoit peu d'opinion, que pour examiner les prétendues améliorations de la salle & des différentes parties de l'ensemble du Spectacle. Tout a été impitoyablement critiqué, blâmé, hué.

D'abord, on a trouvé très mauvais qu'on eût imaginé de retirer le lustre fait pour éclairer l'Amphithéâtre, le Paradis & les Loges de ce côté-là pendant le spectacle, sous prétexte de porter toute la masse de la lumiere sur la scene: indépendamment de l'inconvénient qui en résulte pour les spectateurs de cette partie, qui, ayant le livre des paroles, ne peuvent en faire usage, il en est un plus grand pour les femmes, qui venant moins à l'Opéra pour y voir que pour y être vues, restent ainsi dans l'obscurité, & pour tant d'hommes frivoles, oisifs & plus curieux de braquer leur lorgnette sur les jolis minois qu'ils découvrent, que sur les actrices qu'ils savent par cœur.

Les lorgnettes des loges, quoiqu'aggrandies, mises en verres de Boheme, au lieu de bois, n'ont pas plus d'avantage: 1°. aux gens des loges qui, continuellement observées par cette substitution, ne peuvent faire ce qu'ils voudroient quelquefois: 2°. pour les amateurs roulant dans les corridors, auxquels ces verres interceptent le son. Mais le reculement de l'avant-scene

pour ménager quelques loges de plus & une quantité de places dans l'orcheftre, a produit furtout le plus mauvais effet, en ce que le fon des inftrumens, ne venant plus frapper directement contre un ceintre en bois qui le repercutoit, fe perd dans le vague de la fcene; en ce que, loin d'en augmenter le nombre, le Sr. de Vifmes, par un efprit d'économie mal entendu, l'ayant diminué, on s'apperçoit mieux de la fuppreffion: en ce qu'enfin les acteurs fe trouvant ainfi plus éloignés du public, leurs voix, déjà très-foibles, ne s'entendent plus.

Ce défaut, le plus fenfible & le plus funefte, eft malheureufement le plus difficile à réparer & ne peut gueres fe corriger que dans un tems de vacances.

28 *Avril* 1778. Il faut fe rappeller les Remontrances préfentées au Roi par la Cour des Aides en Mai 1775; elles parurent fi fortes alors que S. M. ne jugea pas à propos de les difcuter & n'y répondit que vaguement, qu'elle fit furtout à cette Cour la défenfe la plus févere de les laiffer paroître & ordonna qu'on lui en remît la minute. Il en eft, fans doute, refté une copie, car elles font enfin imprimées; elles font datées du 6 Mai 1775, & ont 180 pages, indépendamment de deux lacunes qu'on y remarque. Il eft peu de pieces de cette efpece qui méritent autant d'attention; c'eft un réfumé de l'état actuel de la Nation, des empiétemens du Miniftere & des moyens qu'il y auroit

à prendre pour le soulagement des peuples, & rendre aux loix & à la constitution de l'Etat leur activité. C'est un ouvrage bien digne du Magistrat éloquent auquel on l'attribue, qui élevé depuis au Ministere, & ne pouvant effectuer les grandes vues qu'il y jettoit pour le bien public, a bientôt abandonné une place où il auroit perdu sa gloire & peut-être sa vertu.

29 *Avril* 1778. *Les trois âges de l'Opéra*, nouveau Prologue en un acte, exécuté lundi à l'Opéra, a été fort mal reçu: ce n'est point assez gai pour un Opéra Bouffon, & c'est trop grave pour un Intermede. Les paroles d'ailleurs sont on ne peut moins lyriques & très-médiocres, au fond: le mêlange de toutes ces musiques des trois auteurs est un pot-pourri détestable. Le nouveau *Directeur* a débuté on ne peut plus mal.

29 *Avril*. Les séances publiques de l'Académie des Sciences sont toujours très nombreuses; il y a même souvent des étrangers illustres & des virtuoses en femmes du premier ordre; mais le gros des spectateurs ne consiste guere qu'en savans obscurs, en éleves des maîtres dans tous les genres de sciences, dont est composée l'Académie. Cette fois-ci c'étoit un monde différent, tout ce que la Beauté a de plus séduisant parmi le sexe, tout ce que la Cour a de plus frivole en hommes aimables, tout ce que la Littérature a de plus élégant & de plus recherché, s'étoit emparé de la salle. La Géométrie,

l'Aſtronomie, la Méchanique, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique ſe ſont trouvées exclues, pour ainſi dire, de leur ſanctuaire par les Muſes & les Graces. C'eſt le cortege que traîne toujours à ſa ſuite M. de Voltaire, & l'on ſavoit qu'il devoit ce jour-là jouer en ce lieu d'un autre triomphe, d'une ſeconde apothéoſe. En effet, à peine a-t-il paru, que les acclamations & les battemens de mains ſe ſont fait entendre de la façon la plus bruyante; & quoiqu'il ne ſoit pas membre de l'Académie, le vœu général de MM. a été que ce Philoſophe prît place parmi les Honoraires. On y avoit déjà vu M. Franklin, mais la réunion des deux vieillards qui ſe ſont embraſſés aux yeux de l'aſſemblée, a produit une ſenſation nouvelle & les brouhaha ont repris plus vivement. Le tumulte ayant ceſſé, le Secrétaire a commencé & l'on a lu différens Eloges & Mémoires.

30 *Avril* 1778. La Cour des Aides, les Chambres aſſemblées hier, a ſuivant la coutume reçu la plainte des Gens du Roi, qui en apportant à la Cour un exemplaire des Remontrances dont on a parlé, ont dit que tout imparfait qu'étoit cet imprimé & accompagné de notes que l'éditeur avoit eu la témérité de joindre auxdites Remontrances, il ne pourroit manquer de faire ſenſation dans le public; qu'il contenoit des objets qui ne devoient jamais être répandus par la voie de l'impreſſion; que la Cour avoit même pris les plus grandes précautions pour en empê-

cher la publicité; que c'étoit manquer au respect dû au Roi & à l'autorité de la Cour; qu'ils se proposoient de faire des recherches particulieres pour découvrir les auteurs de cette contravention, pourquoi ils en requéroient la suppression : Arrêt en conséquence rendu sur le champ.

En général, le Gouvernement est fort piqué de la publicité des Remontrances de la Cour des Aides, servant de Supplément à celles du Parlement sur la matiere des Impôts & très-propres à éveiller la vigilance des Cours, à éclairer les Peuples sur leurs droits & leurs intérêts, & à déconcerter les mesures que M. Necker se disposoit à suivre d'après les erremens du dernier Ministere de Louis XV.

30 *Avril* 1778. Le projet de la ville de démolir la porte Saint Antoine commence à s'exécuter; on sait qu'outre ce travail il est question de combler les fossés, d'aligner le rempart, de tracer une rue nouvelle, depuis le centre de la place nouvelle du fauxbourg Saint Antoine jusques à l'entrée de la rue basse du Temple, formée derriere les caffés; & du bénéfice qui doit résulter à la ville de la vente de tant de terreins, de construire sur le rempart une chaussée de pavé.

Enfin M. de la Michaudiere, le Prevôt des Marchands actuel, sur le point d'être remplacé par M. de Blaire de Boisemont, semble vouloir signaler sa retraite par une foule d'entreprises

pour l'amélioration & la décoration de la capitale: il vient aussi de faire commencer à aligner, élargir & applanir une petite rue de l'égoût, empêchant la projection de celle de Saint Louis, une des plus vastes & des plus adroites de Paris, qui aboutira ainsi directement à la rue Saint Antoine.

1er. *Mai* 1778. Trois époques principales paroissent devoir diviser l'Opéra, quant aux différentes formes de la composition musicale:

1o. *Lully* a été parmi nous le fondateur de ce spectacle, & de concert avec l'inimitable *Quinault*, en a réglé l'ensemble & l'a partagé en scenes, en divertissemens.

2o. *Rameau* lui a donné un plus grand essor, par la profondeur de la science, la beauté de ses chœurs & la perfection de ses airs de danse.

3o. Le Chevalier *Gluck* vient d'y produire une révolution plus éclatante encore & plus marquée, en donnant à la composition de ses Opéra un mouvement tragique, qui n'avoit pas encore été employé.

Voilà ce qu'a voulu exprimer le Sieur Alphonse de Vismes, l'auteur des paroles du *Prologue des trois âges de l'Opéra*, suivant son Avertissement qui le précede, où il fait de très humbles excuses à M. Piccini de n'avoir pu l'insérer dans son Apothéose: il cherche à le dédommager de cette omission par des éloges; il le désigne comme un *aimable Génie, qui vient de transporter sur notre Théâtre lyrique les graces de*

l'Italie, & de nous enrichir de beautés, non moins intéressantes hors de la scene que sur la scene même.

Quoique les principaux rôles de ce nouveau spectacle dussent être exécutés par les grands acteurs, le Sr. le Gros & les Demoiselles le Vasseur & la Guerre ont cru prudent de s'en dispenser pour le début ; ils ont voulu laisser essuyer aux doublures les premiers brocards & huées du Parterre qu'ils prévoient.

2 *Mai* 1778. La porte Saint Antoine est un monument érigé en 1585, qui a été restaurée & enrichie d'une nouvelle architecture du dessin du fameux François Blondel en 1670 ; on y conserva les fleurs & bas reliefs, dont Jean Goujon, fameux Sculpteur, l'avoit ornée: Blondel y ajouta des figures & bas-reliefs de la main de Michel Augier.

La ville est occupée en démolissant la porte Saint Antoine du soin de conserver au public la vue de ces excellens ouvrages ; cependant on assure que M. le Duc de Chartres veut les acheter, pour les placer vraisemblablement dans sa maison de Mousseau ; ce qui remplira en partie le même objet.

2 *Mai.* Lundi dernier 27 Avril M. de Voltaire est allé à une Séance particuliere de l'Académier Françoise. L'Abbé de Lille y lut quelques morceaux détachés de son Poëme sur l'art d'orner, de peindre la nature & d'en jouir, & la traduction de la célebre Epitre de Pope au Docteur Arbuthnot. Pendant cette lecture

le vieux malade ſe rappelloit les vers Anglois de Pope, les comparoit à la traduction & préféroit celle-ci.

M. de Voltaire, à cette occaſion, ſe plaignoit de la pauvreté de la langue Françoiſe; il parla de quelques mots peu uſités & qu'il ſeroit à déſirer qu'on adoptât celui de *tragédien*, par exemple, pour exprimer un acteur jouant dans la tragédie. „ Notre langue eſt une gueuſe „ fiere," diſoit-il, en parlant de la difficulté d'introduire des mots nouveaux; „ il faut lui „ faire l'aumône malgré elle."

Il fut enſuite voir jouer *Alzire*; il étoit *incognito* dans une petite loge, celle de Madame Hébert; mais le Parterre l'ayant entrevu imterrompit la piece pendant plus de trois quarts d'heure pour l'applaudir.

Au milieu de l'enthouſiaſme général, M. le Chevalier de Leſcure, Officier au Régiment d'Orléans Infanterie, s'échauffa & il préſenta au moderne Sophocle ſortant de ſa loge l'impromptu ſuivant:

Ainſi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,
Les Enfans du Soleil dont nous ſuivons l'exemple,
Aux tranſports les plus doux étoient abandonnés
Lorſque de ſes rayons il éclairoit leur temple.

M. de Voltaire a répondu à ce mauvais quatrain par les deux vers de *Zaïre*, qu'on a trouvés fort impertinémment appliqués dans ſa bouche:

Des Chevaliers François tel eſt le caractere,
Leur Nobleſſe en tout tems me fut utile & chere.

2 *Mai* 1778. Il a été commandé ici une cuirasse fort singuliere d'un prix qui annonce qu'elle n'est pas destinée à un guerrier ordinaire. Elle coûte 1000 Louis: elle est composée de cent doubles de taffetas l'un sur l'autre, piqués: elle a été éprouvée & est à l'abri du pistolet à bout portant, du fusil & de la carabine à la distance où ces armes peuvent être les plus dangereuses: on fait mystere du héros auquel elle est destinée, qui, suivant sa hauteur & ampleur, est un homme très grand & corsé à proportion; elle va partir incessamment.

3 *Mai* 1778. Dans *les trois âges de l'opéra*, le Théâtre représente un lieu tranquille, où d'un côté l'on voit plusieurs grouppes d'Artistes dans des attitudes de desœuvrement; de l'autre, un Pavillon, où sont *Polymnie*, *Terpsicore* & *Melpomene*, chacune distinguée par ses attributs; & dans le fond le Temple de l'Immortalité.

Le Génie de l'Opéra excite le zele des grouppes des Artistes, il appelle les trois Muses qui se réunissent pour lui complaire & font venir leurs favoris successivement. On voit d'abord paroître *Lully*, entouré de quelques-uns des personnages de ses principaux Opéra, tels que *Renaud*, *Roland*, *Armide*, &c. Ce qui produit différens morceaux de sa musique; puis il est conduit au Temple de l'Immortalité, quoiqu'il convienne que son regne est passé. A ce héros du théâtre Lyrique, vanté par *Polymnie* comme le pere de la musique agréable & facile, succe-

de *Rameau*, que *Terpsicore* amene & prône pour ses airs de Danse; ce personnage envieux & jaloux, comme il l'étoit de son vivant, se plaint que sa patrie elle-même ait concouru à lui donner des rivaux étrangers; on l'éconduit comme le premier, sous prétexte de l'apothéoser. Ici Melpomene vante un mortel qui a surpris ses secrets, & cependant refuse de se montrer, mais on chante de ses morceaux; on conçoit que c'est le Chevalier *Gluck*.

Le tout est terminé par un Ballet, qui présente les différens âges de la Danse & ses divers caracteres: il devoit être interrompu par une symphonie très vive & très brillante, que précédoit *Momus*, accompagné des acteurs Bouffons Italiens & les introduisoit en scene; mais M. de Vismes n'étant pas content de ceux arrivés, il en attend d'autres, & ils n'ont point paru encore.

4 *Mai* 1778. M. de Visines a été forcé de se rendre aux réclamations du public & de remettre les choses dans l'ancien état, ou du moins à peu près comme elles étoient; ce qui ne contribuera pas à augmenter la confiance en son intelligence & en son goût.

Pour se bien faire venir au moins des Auteurs, il a sollicité un Arrêt du Conseil en date du 10 Avril, concernant les honoraires de ceux qui travaillent pour l'Académie Royale de Musique; il a cherché ainsi à leur faire recueillir, outre la gloire, un bénéfice honnête de leurs travaux.

4 *Mai.* On voit actuellement au jardin du Roi deux belles fleurs sur un pied d'*Anis-Etoilé* ou *Badian*, plante des Indes, qui n'avoit encore jamais fleuri en France, ni même, dit-on, en Europe.

4 *Mai.* On parle d'une tête d'airain, à qui l'auteur a eu l'art de faire prononcer très-distinctement ces paroles: *le Roi fait le bonheur de ses Peuples, & le bonheur de ses Peuples fait celui du Roi.* C'est un Abbé Mical qui l'a construite.

4 *Mai.* On annonce une Comédie nouvelle de M. Palissot, intitulée *le Triomphe de Sophocle;* il l'a dédiée à M. de Voltaire, & l'on conçoit aisément quel a été le but de l'auteur.

5 *Mai.* M. Esmangard, Intendant de la Généralité de Caën, vient de proposer deux Prix de 400 livres chacun, à accorder au jugement de l'Académie de cette ville. Le premier a pour objet d'y étendre les branches du Commerce, & le second de défendre les Côtes de la Province contre la fureur & l'invasion des flots de la mer: on ne sauroit trop publier ces actions patriotiques & les applaudir.

6 *Mai* 1778. M. le Chevalier de Chatellux devient aujourd'hui, on ne sait pourquoi, le champion de M. Barthe; il a fait une longue apologie de *l'Homme personnel* de ce poëte, en forme d'extrait, & l'a fait insérer anonymement dans le Mercure. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette dissertation beaucoup d'esprit, de goût & de connoissance du théâtre; mais on est

fâché de voir tant de chofes fi mal employées,

6 *Mai.* L'Abbé Foucher, membre de l'Académie des Belles-Lettres, vient de mourir.

7 *Mai.* On prépare à la Comédie Italienne un fpectacle nouveau, intitulé *l'Art & la Nature.*

8 *Mai.* Les paroles de *l'Art & la Nature* font de feu la Noue. Il compofa cette piece pour la Cour & elle y fut jouée fous le nom de *Zélifca*, pendant les fêtes du mariage de Monfeigneur le Dauphin, pere du Roi; il eft vraifemblable qu'on y aura fait des changemens.

8 *Mai.* M. Moreau le jeune, Deffinateur & Graveur du Cabinet du Roi, a compofé un deffin repréfentant le couronnement de M. de Voltaire à la Comédie Françoife. M. Faucher, graveur de l'Académie des Arts de Londres, travaille actuellement à confacrer par le burin ce monument. La fcene eft repréfentée telle qu'elle s'eft paffée au théâtre.

8 *Mai* 1778. Lundi quatre de ce mois il s'eft tenu une affemblée publique au College de Pharmacie, où l'inauguration du Bufte de M. le Noir, Lieutenant de Police, a eu lieu. Cette cérémonie envers le Magiftrat protecteur d'un tel établiffement, devient fi commune, qu'elle perd tout l'éclat qu'elle mériteroit, n'étant pas prodiguée par l'adulation.

M. de Machy y a prononcé un difcours, qui avoit pour objet l'hiftoire naturelle; il y a traité de l'origine, des progrès & des rapports de cette fcience.

9 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe*, interrompu en France depuis plus de six semaines, a reparu par intervalles & les Nos. 25, 26, 27 & 28 sont arrivés. Ce dernier, du mardi 7 Avril, laisse encore une lacune d'un mois; ce qui prouve qu'ils ne sont venus que par voie indirecte & de contrebande, & ce qui ruineroit ici cette feuille à la longue, si la persécution duroit. Par quelques Avertissemens du Directeur, il est éclairci qu'elle vient du Ministere Anglois; ils confirment ce qu'on a dit à cet égard sur des manœuvres qui décelent la petitesse du génie de ce Ministere, qui se manifeste ainsi dans les moindres choses.

On apprend par occasion dans un de ces No. que le Rédacteur du *Courier de l'Europe*, dont on étoit curieux de savoir le nom, est M. de Serres de la Tour, auteur d'un traité *du bonheur*.

9 *Mai* 1778. Les Remontrances annoncées de la Cour des Aides ne sauroient être trop connues: c'est un chef-d'œuvre de Patriotisme, écrit avec autant d'énergie que de logique, & l'on regrette infiniment que l'Editeur, par une trop grande réserve, en ait retranché quelques paragraphes, les plus vigoureux, sans doute.

C'est pour remplir le plus important de ses devoirs que cette Cour a profité des premiers momens de son rétablissement & a élevé sa voix éloquente. Elle présente un tableau fidele des Droits & des Impositions qui se perçoivent dans le Royaume, & qui sont l'objet de la jurisdic-

tion confiée à ses membres; elle rend sensibles les causes générales & fondamentales de tous les abus, elle indique au Monarque la nécessité & les moyens d'y remédier; en un mot, elle plaide la cause du Peuple & de la Nation, &, sans doute, point de matiere plus intéressante.

Cette Cour jette d'abord un coup d'œil rapide sur les calamités de la Magistrature; elle fait voir que la prétendue nécessité d'affermir l'autorité Souveraine a servi de prétexte à des exactions exercées avec impunité sur les sujets; qu'il a été formé une ligue entre les ennemis des Tribunaux & ceux qui faisoient gémir le peuple sous le poids des impôts arbitraires: que ceux-là ont prêté leur appui pour anéantir les loix avec leurs organes & leur ministere pour remplacer ces derniers, & que le prix de ce funeste service a été de livrer la France à leur cupidité. On ne peut mieux caractériser l'abominable confédération de *Maupeou* & de *Terrai*.

En rétablissant la Magistrature, on n'a réparé qu'une partie des maux de l'Etat; on a laissé subsister des loix établies illégalement; on a laissé dans plusieurs places importantes des hommes qui ont abusé de leur pouvoir, & l'on voudroit faire valoir en leur faveur le prétendu mérite de s'être sacrifiés pour le maintien de l'autorité Royale: c'est pour décharger le Monarque du fardeau d'une reconnoissance si préjudiciable à son peuple, que la Cour des Aides croit devoir démasquer ces coupables accrédités.

Elle

Elle défireroit, fans doute, que cette dénonciation partît du corps plus caractérifé; elle gémit, fur la funefte politique introduite depuis plus d'un fiecle par la jaloufie des Miniftres, qui a réduit au filence les Ordres de l'Etat, excepté la Magiftrature. Elle fent que les Etats généraux pourroient feuls s'acquitter pleinement d'une réclamation qui leur appartient fpécialement: à leur défaut elle s'éleve avec liberté contre l'infraction des loix & des droits nationaux & ne peut ufer envers fes ennemis d'une générofité qui la rendroit complice de leurs forfaits, & lui feroit trahir les intérêts de la nation entiere.

10 *Mai* 1778. Le projet du Sr. Dulaurens, Maire de Rochefort, pour le defféchement de vingt mille arpens de marais, commence à prendre confiftance, & pour en mieux faire connoître l'objet & les avantages, il répand imprimé tout ce qui a rapport à cette grande affaire commencée depuis plufieurs années. Ces pieces font;

1°. Très humbles & très refpectueufes Repréfentations de la Ville de Rochefort au Roi, préfentées à S. M. par le Sieur Dulaurens, ancien Médecin de fes Camps & Armées, actuellement fon Médecin de la Marine au Port de *Rochefort*, fon Confeiller, Maire, Lieutenant général de Police & Député de la même ville.

2°. Mémoire à confulter & Confultation du 26 Mai 1772, figné *Grouber de Groubéntal*, Avocat au Parlement. Autre du 30 Mai 1772,

ſigné de *Lambon*. Autre enfin du 15 Juin 1772, ſigné *Boucher d'Argis*.

3°. Repréſentations au Roi des Juges Conſuls d'*Angoulême* & Lettres des Officiers Municipaux de la ville de *Cognac*, à M. le Contrôleur Général, en date du 21 Mars 1772.

4°. Repréſentations de la ville de *Saintes* au Roi, & Extrait du Mémoire de la ville de *Saint-Jean-d'Angely*, ſigné de ſes officiers municipaux & notables habitans.

5°. Requête au Roi pour le deſſéchement de vingt mille arpens de marais, ſignée de Me. *Badin*, Avocat aux Conſeils du Roi.

6°. Seconde Requête au Roi pour le deſſéchement, &c. ſignée du même.

11 *Mai* 1778. On eſt toujours fort peu certain des vrais motifs qui ont déterminé la détention du Sieur *Goupil*, Inſpecteur de Police pour la librairie, & celle de ſa femme, femme-de-chambre de la Reine. On a prétendu que cette derniere avoit fourni à S. M. des livres abominables. Mais il eſt queſtion d'une cauſe plus criminelle encore, on veut qu'il ait été compoſé un manuſcrit infâme contre S. M., dont ils étoient participans, & que pour ſe rendre recommandables, ils en aient enſuite prévenu le Miniſtere, avant que l'ouvrage fût imprimé: qu'en conſéquence on fût convenu de l'acheter; en ſorte qu'il n'a point paru imprimé & ne paroîtra pas. On ajoute que depuis on a découvert, ou du moins ſoupçonné, leur colluſion avec l'auteur.

11. *Mai.* Le nouveau ſpectacle que l'on avoit d'abord annoncé ſous le titre de *l'Art & la Nature*, a été exécuté ſamedi aux Italiens ſous celui de *Zulimia*, Comédie en trois actes, mêlée d'Ariettes. On a comparé cette piece à *Matroco* pour l'ennui, mais non pour le ridicule. Il n'y a malheureuſement pas autant de folies à beaucoup près, mais un froid glacial & des longueurs mortelles. Quelques ariettes de bravoure ont fourni à Madame Trial de quoi faire briller la beauté, la fermeté & la flexibilité tour à tour de ſon organe. On prétend que le Sr. Monvel a retouché les paroles, qui n'en ſont pas meilleures: on ne ſait pourquoi l'on eſt allé retirer de l'oubli cette féerie, pour l'y replonger inceſſamment.

12. *Mai* 1778. Le premier tableau que préſente la Cour des Aides dans ſes Remontrances, eſt celui des Droits connus ſous le nom de *Droits des Fermes*. Elle fait voir qu'ils ſont moins onéreux par eux-mêmes que par les frais de régie & les gains des Fermiers, que les Miniſtres du dernier regne ont jugé à propos de diviſer entre leurs favoris ſous le nom de *Croupes*: elle gémit ſur cette multitude de citoyens dont la Ferme prive l'Etat; les uns employés à faire la fraude, les autres à l'empêcher. Elle entre dans le détail des productions dont l'entrée eſt défendue, ou la fabrication gênée pour l'intérêt de la Ferme, tels que le tabac & le ſel: elle s'étend encore ſur les autres droits qui nuiſent

tous à la Culture & au Commerce, puiſque la France produiroit plus de vin ſans les Droits d'Aides & qu'il s'y fabriqueroit plus de marchandiſes, ſans ceux des Traites. Mais c'eſt ſurtout contre la rigueur des loix pénales prononcées contre la contrebande qu'elle s'éleve, contre la cruauté de punir de mort des citoyens pour un intérêt de finance. Elle développe une autre tyrannie plus ſourde & non moins inſupportable au peuple, qui l'éprouve tous les jours, vivant dans une eſpece de ſervitude des ſuppôts de la Ferme, dont il eſt forcé de ſouffrir ſans relâche les caprices, les hauteurs, les inſultes mêmes. La cauſe de cette ſervitude eſt dans la nature du pouvoir que les Commis ont en main: 1°. Le Code de la Ferme eſt immenſe; il n'eſt recueilli nulle part; c'eſt une ſcience occulte, que ſes Chefs ſeuls développent & font valoir à leur gré. 2°. Leurs loix ſont incertaines & le Fermier ſe hazarde de les exercer ſuivant les circonſtances. 3°. Il en eſt d'autres, dont l'exécution littérale eſt impoſſible, mais qui s'exécutent cependant ſuivant la rigueur ou l'adouciſſement qu'il veut y apporter.

Enfin l'auteur des Remontrances développe les moyens employés par la Ferme générale pour réuſſir dans ſes conteſtations avec les particuliers: ç'a été de ſe ſouſtraire à la juriſdiction des Cours des Aides & des Tribunaux qui y reſſortiſſent, par une foule d'évocations, de les faire renvoyer devant l'Intendant de chaque

Province, & par appel à un Conseil des finances, qui n'eſt réellement composé que d'un Intendant des finances; enſorte que partout c'eſt un ſeul homme qui eſt juge, & ce juge eſt par eſſence toujours partial, toujours porté à favoriser la Ferme, qui l'a fait nommer contre les particuliers, qui réclament ſans ceſſe contre le Deſpotiſme du Commiſſaire départi, ou du Repréſentant du Contrôleur Général.

13 *Mai* 1778. Dimanche dernier, on a remis le *Devin de Village*, dans lequel la Demoiſelle Cécile a joué le rôle de *Colin* & Mlle. d'Orival celui de *Colette*. Comme il y a différentes leçons ſur ces Danſeuſes métamorphoſées en Actrices, il faut attendre que le jugement des connoiſſeurs ſoit fixé.

13 *Mai* 1778. Il paroît conſtant que M. de Voltaire ne retournera point à Ferney. Il s'eſt déterminé à ſe ſéparer pour quelque tems de ſon Secrétaire Vagnieres, & à l'envoyer là-bas pour mettre ordre à tout & lui faire venir ſa Bibliotheque.

L'éloignement où ce Philoſophe eſt reſté de la cour, lui a fait craindre quelque orage s'il s'abſentoit. La ligue générale du clergé de ne point mettre les pieds chez lui, eſt trop formidable, & en effet il auroit bien pu recevoir défenſes de revenir.

14 *Mai* 1778. Depuis longtems le Sr. la Combe, cet homme de lettres devenu Libraire pour faire fortune, ayant voulu trop embraſſer,

étoit en mauvaise posture & l'on craignoit sa faillite. Elle vient enfin de se manifester; elle est d'un demi-million. Il avoit principalement deux *Journaux*, celui *des Sçavans* & le *Mercure*.

15 *Mai*. Pendant qu'on se dispose à guerroyer de toutes parts, il est des gens qui ne perdent pas de vue l'amusement public, d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de faire diversion aux idées sinistres qu'inspirent tant d'armées terrestres & navales sur pied. Une Compagnie se propose d'établir à Paris des *Combats de Taureaux* dans le goût de ceux d'Espagne. Il s'agit de former une magnifique enceinte capable de contenir environ vingt mille spectateurs, & l'on feroit venir du pays des maîtres capables de diriger ces sanglantes boucheries.

15 *Mai*. Les malheureuses dissensions élevées entre les divers créanciers du Colysée font que ce spectacle n'est point encore ouvert. Il y a apparence que les souscriptions proposées l'automne dernier n'ont pas réussi.

16 *Mai*. On raconte que ces jours derniers M. de Voltaire se trouvant chez Madame la Maréchale de Luxembourg, il fut question de la guerre. Cette Dame en déplora les calamités & souhaitoit que les Anglois & nous entendissions assez bien nos intérêts & ceux de l'humanité, pour la terminer sans effusion de sang & par un bon traité de paix: *Madame*, dit le Philosophe bouillant, en montrant l'épée du Maréchal de Broglio qui étoit présent, *voilà la plume avec*

laquelle on doit ſigner ce traité.

16 *Mai* 1778. Il paroît qu'on va reprendre le projet de la ſalle de Comédie à l'hôtel de Condé, & qu'on l'arrangera ſeulement de ſorte que *Monſieur* puiſſe s'y rendre ſans ſortir de ſon palais.

17 *Mai.* Depuis longtems on agite s'il eſt utile de rendre floriſſant le Port de Rochefort. Les Miniſtres qui ſe ſont ſuccédés dans le Département de la Marine, ont penſé diverſement ſur cet objet : celui d'aujourd'hui a pris le parti mixte d'y faire conſtruire & d'envoyer à meſure les gros vaiſſeaux à Breſt.

Les principaux défauts qu'on reproche à ce Port, c'eſt l'inſalubrité de l'air, c'eſt d'être incommode pour la ſortie des gros vaiſſeaux & peu utile en tems de guerre par le manque d'une rade fortifiée. Ils ſont compenſés par des reſſources de tout genre qu'il peut procurer. On ſe rappelle d'abord que ſous Louis XIV il s'y eſt armé en moins d'un an trente vaiſſeaux, dont ſept à trois ponts; d'ailleurs il eſt eſſentiel pour hâter de grands armemens d'avoir pluſieurs Ports à cet uſage: *Rochefort* eſt utile & néceſſaire pour la partie économique, pour complétter les armemens du port de Breſt, pour diviſer, inquiéter & occuper les forces de l'ennemi, pour ſervir d'aſyle ou de refuge dans les circonſtances malheureuſes ou de néceſſité, pour faciliter les convois des navires marchands, pour les radoubs, pour la fabrique des cordages, pour l'armement des vaiſſeaux de moindre force,

pour l'équipement des flottes en canons de fonte & de fer, pour entretenir le cabotage & former plus de gens de mer, pour des expéditions promptes & secrettes qui pourroient s'exécuter au premier ordre à Rochefort, si cette ville avoit la liberté de commerce qu'elle demande.

En outre, les vaisseaux y conservent mieux leur carêne; on peut, sans inconvénient, les armer cinq ou six mois après les avoir carênés; la vaze les garantit lorsqu'ils échouent; la température de l'air, moins chaude qu'à Toulon, moins humide qu'à Brest, tend mieux à leur conservation; ils sont d'ailleurs dans cette riviere à l'abri des vers qui y meurent.

Mais, outre ces avantages, on peut parer aux inconvéniens, c'est-à-dire purifier l'air, diminuer les difficultés de la Riviere & de la Cordelle pour la conduite des vaisseaux en rade, enfin protéger la Rade davantage par l'exécution d'un Canal, dont l'objet seroit de joindre la *Seudre* à la *Gironde*; d'établir ainsi une communication plus sûre & plus avantageuse avec *Bordeaux*, par conséquent avec les deux mers; ce qui, en faisant le bien du Commerce, seroit d'un grand secours à la Marine Royale.

Telles sont les principales vues salutaires qu'on remarque dans les Représentations de la ville de *Rochefort* au Roi annoncées.

18 *Mai* 1778. Suivant les Remontrances de la Cour des Aides, c'est surtout dans la Régie

des

des Droits compris au Bail des Fermes, sous le nom de Domaine, tous enlevés à la connoissance de la justice réglée, que se commettent des abus monstrueux & intolérables; c'est au point que le Fermier-Général fait juger aujourd'hui par la justice arbitraire la question d'Etat la plus intéressante, celle de la Noblesse. Il semble cependant qu'il auroit pu se dispenser d'employer tant de moyens illégaux pour se soustraire à la justice réglée, quand on considere les moyens légaux qui lui ont été donnés pour réussir contre ses adversaires dans quelque justice que ce soit; moyens tels que les juges sont souvent forcés d'aller contre les lumieres de leur raison, moyens presque toujours fondés sur la délation & le parjure.

C'est ainsi que plus de cent cinquante millions arrivent dans les coffres du Roi tous les ans. La Cour des Aides insinue que dans la nécessité de venir au secours d'un Peuple opprimé par cette monstrueuse Régie, l'Economie seroit d'abord une grande ressource, & que sans examiner si l'on ne pourroit pas par des impôts moins onéreux remplacer ce produit immense, il seroit au moins nécessaire de simplifier les Droits & la Perception, après avoir examiné les extensions de tous les Droits faites sous le dernier Ministere, & les évocations accordées avec une profusion dont il n'y avoit point d'exemple.

Les Fermiers Généraux s'opposeront à ces louables entreprises, & leur répugnance en

prouvera la néceſſité.

Ici l'Orateur par une digreſſion adroite, ſous prétexte que la Cour ne vouloit entrer dans le détail d'aucune affaire particuliere, rappelloit les Remontrances de 1770, adreſſées au feu Roi, & ramenoit l'effroyable vexation commiſe par le Fermier Général *Mazieres* contre un innocent, victime de ſa barbarie, qui n'en avoit reçu qu'un léger dédommagement. C'eſt ce qui occaſionne la premiere lacune de cet écrit......

18 *Mai* 1778. Quoique le public ſe porte avec empreſſement à l'Opéra pour y voir les Demoiſelles Cecile & Dorival dans les perſonnages de *Colin* & de *Colette*, cet eſſai eſt pitoyable. L'une a la voix aigre, & l'autre chante faux; elles réuſſiſſent mieux dans la Pantomime, qui fait une partie de leur rôle & qui eſt dans leur genre de Danſe facile & naturel.

19 *Mai* 1778. Par une jalouſie baſſe le Sr. de la Borde avoit adreſſé à M. Duſſieux, l'un des Rédacteurs du *Journal de Paris*, une lettre, où il cherchoit à dénigrer de ſon mieux la Muſique du *Devin de Village*, en témoignant ſon déſir modeſte de garder l'anonyme. M. Duſſieux indigné de voir ſi cruellement maltraité un petit chef-d'œuvre toujours couru dès qu'on le remet, n'a point voulu publier cette critique que l'auteur ne l'avouât. Le Sieur de la Borde n'a pas oſé & la lettre n'a pas été inſérée.

20 *Mai*. Plus on diſcute les Remontrances de la Cour des Aides & plus on les trouve belles.

& admirables. La lacune dont on a parlé, concerne les Lettres de cachet, comme il eſt aiſé d'en juger par ce qui ſuit. L'Editeur a cherché à y ſuppléer par une Note pleine de réflexions judicieuſes ſur cet objet; mais il ſonge plus à pallier le mal, qu'à le ſupprimer tout-à-fait. La Cour Souveraine eſt plus tranchante & ne veut pas que ſous aucun prétexte on puiſſe uſer de cette voie illégale; elle propoſe au jeune Monarque d'examiner les ordres donnés ſous le feu Roi en ce genre, dont quantité de victimes gémiſſent encore dans les priſons & c'eſt, ſans doute, d'après ces erremens que M. de Maleſherbes devenu Secrétaire d'Etat au Département de Paris, s'eſt conduit & n'a voulu donner aucune lettre de cachet, qu'elle n'eût été examinée par une Commiſſion de Magiſtrats de ſa Compagnie.

L'orateur revient aux Impôts & approfondit à cette occaſion le ſyſtême funeſte d'adminiſtration qui s'eſt introduit, qu'il qualifie énergiquement de *Deſpotiſme*, dont le réſultat eſt 1°. d'avoir anéanti les vrais Repréſentans de la nation: 2°. d'être parvenu à rendre illuſoires les réclamations de ceux qu'on n'a pu détruire: 3°. de chercher même à les rendre impoſſibles. C'eſt pour y parvenir que la clandeſtinité a été introduite. Il en eſt de deux genres; l'une, qui cherche à dérober aux yeux de la Nation, à ceux du Monarque même, les opérations de l'Adminiſtration; l'autre, qui cache au public la perſonne des adminiſtateurs.

20 *Mai* 1778. La liberté de Commerce accordée à la ville de Rochefort, comme utile à l'Etat, aux Provinces limitrophes & à la Marine, a fait prendre au Sieur Dulaurens, ancien Maire de cette ville, la résolution de demander le dessèchement de vingt mille arpens de marais en Saintonge, dont on a annoncé le projet. Outre l'avantage particulier de la Compagnie qui l'a formé, il résulteroit de son succès un encouragement pour le dessèchement de plus de 50000 arpens noyés dans la même Province; il faciliteroit de plus les approvisionnemens du Port de Rochefort; il multiplieroit les éleves en bestiaux, de maniere à pourvoir les flottes royales & marchandes des salaisons que l'on tire à grands frais de l'étranger; il donneroit par-là aux sels qu'on fabrique dans les lieux voisins, un nouveau débouché, plus utile, en ce que le profit en resteroit tout entier à la nation; il augmenteroit la quantité des suifs & des cuirs, en proportion de la plus grande quantité de bestiaux, d'où naîtroient d'autres ressources pour occuper utilement des bras oisifs ou malheureux, plus d'activité, plus de moyens d'encouragement pour l'industrie, l'agriculture & le commerce.

21 *Mai* 1778. Le Sr. Marmontel, qui avec une barbarie impitoyable se proposoit de suivre son projet, commencé par *Roland*, de mutiler successivement les poëmes de *Quinault*, pour les rendre souples & dociles aux modulations du

Chant & avoit déjà ſur l'enclume *Atys & Perſée*, vient d'être arrêté par le refus du Sieur de Visme de lui payer ſon travail comme du neuf. C'eſt ce qu'on voit dans une correſpondance très ſinguliere de l'Académicien avec l'Entrepreneur actuel de l'Opéra. Rien de plus propre à faire tourner en ridicule le premier que ſa lettre du 4 Mai inſérée au *Journal de Paris*. On y remarque une cupidité baſſe, la charlatanerie vaine & puérile d'un gagne-petit, qui vante ſa marchandiſe, & ce qui indique ſurtout dans un homme de lettres une ame meſquine, ſordide, uſuriere, qui le dégrade & deshonore cette profeſſion.

22 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe*, dont les numéros du mois d'Avril ſuſpendus pendant longtems avoient enfin paſſé en contrebande & par intervalles irréguliers, eſt apparemment plus conſigné que jamais à Londres; outre qu'il manque encore quelques ordinaires d'Avril, on n'en a qu'un ſeul de Mai: il n'eſt pas poſſible que cela dure, & les ſouſcripteurs ſeront forcés d'y renoncer.

22 *Mai*. M. de Voltaire a encore beaucoup inquiété ces jours-ci par ſa ſtrangurie, mais il va mieux.

23 *Mai*. La Faculté de Médecine ſe trouvant toujours en diſcuſſion avec le premier Médecin Laſſone, à raiſon de la Société Royale du même nom, que celui-ci protége & dont il eſt le créateur, ne peut obtenir d'emplacement pour

ses Ecoles & va rester absolument sans asyle dans quelques mois. Elle a cependant eu la complaisance pour son ennemi de ne pas faire imprimer sa *Requête au Roi*, dont il craignoit la publicité. Par cette Requête elle forme opposition à l'obtention des Lettres patentes que sollicitoit la Compagnie moderne qui voudroit s'élever sur ses débris, Compagnie dont elle respecte & loue l'institution, mais qu'elle ne veut point laisser exister hors de son sein, qui doit former une partie du Corps de la Faculté & non un Corps séparé. Les Docteurs espérent avoir par leur démarche arrêté les suites funestes pour eux de l'établissement en question, qui de la sorte restera sans consistance, jusqu'à ce qu'il naisse une occasion plus favorable de le renverser tout-à-fait, ou de la faire rentrer sous la suprématie de la Faculté-mere.

24 *Mai* 1778. M. de Voltaire, enchanté de la bonne santé du Maréchal Duc de Richelieu, qui monte encore à cheval, comme un jeune militaire qui fait ses exercices, lui a demandé comment il faisoit pour dormir? Le Maréchal lui a parlé d'un calmant excellent qu'il avoit & lui a promis de lui en faire part: il lui en a envoyé une certaine quantité pour plusieurs fois. Le vieux Philosophe, qui a grande envie de vivre, en a pris une dose si forte qu'il en a été très mal. Il paroît qu'il y a beaucoup d'opium dans cet élixir, & depuis ce tems il appelle le Maréchal de Richelieu son frere Caïn. Cet

accident grave qui lui est survenu, lui a fait reprendre le projet de s'en retourner à Ferney pour trouver, dit-il, son tombeau & en être plus près; mais l'adulation qu'on va lui prodiguer de nouveau, à forte dose, le guérira, sans doute, une seconde fois de cette envie.

25 *Mai*. On commence à crier beaucoup contre la Direction de M. de Vismes, qui ne produit rien & d'ailleurs est fort gêné par les subalternes cherchant de leur mieux à le contrarier. Les coryphées du chant & de la danse se sont ligués pour que tout aille mal & il est difficile de découvrir ce complot, ou du moins d'y remédier.

M. de Vismes se plaint en outre qu'il y a deux génies invisibles qui le dirigent & l'empêchent de donner l'essor à ses projets autant qu'il voudroit. Ces deux génies sont Messieurs Vougny & de la Borde; le premier a l'oreille de M. de Maurepas & du Ministre de Paris, dont il est cousin-germain; en conséquence il veut s'immiscer de tout, quoiqu'il ne s'entende à rien: il se mêle surtout de protéger les sujets femelles, ayant toujours beaucoup aimé ce district, & a plus d'égard à ceux propres à ses plaisirs qu'à ceux qui pourroient en faire au public. Le second est un amateur qui a des prétentions au génie lyrique, & décide des musiciens compositeurs suivant l'analogie qu'ils ont avec lui; il désireroit surtout qu'on jouît de ses œuvres, préférablement à toutes autres.

On conçoit quel desordre il doit résulter dans l'Académie Royale de musique de tant de chefs & d'intérêts divers.

25 *Mai*. 1778. L'orateur de la Cour des Aides, après avoir défini les deux genres de clandestinité introduits dans l'administration, en fait l'application aux trois impositions directes, la Taille, la Capitation & le Vingtieme. Il entre à ce sujet dans des détails extrêmement curieux sur la nature de ces impositions, sur la forme dont elles se perçoivent & fait frémir en même tems, en révélant tous les vices qui l'accompagnent. On y voit avec quel art le génie fiscal a sçu éteindre & varier à l'infini les accessoires de ces imputations simples pour se soustraire à l'examen & à l'enrégistrement. Il appuie surtout sur le Vingtieme, cet impôt qui est aujourd'hui l'objet des plus fortes réclamations du peuple, parce qu'il avoit été regardé comme une ressource extraordinaire réservée pour les tems malheureux, jusqu'au moment où l'on a profité de l'absence de la Magistrature pour en faire un impôt perpétuel.

Dans l'énumération des vexations auxquelles donne lieu le Vingtieme par la maniere dont il se leve aujourd'hui, il se trouve encore une lacune. On croit qu'elle contenoit les portraits directs de plusieurs Ministres & préposés des finances.

Enfin, dans la péroraison de ce beau traité des Droits de la Nation & des infractions in-

croyables qu'ils ont éprouvés, l'on termine par demander au Roi, non la réforme de quelques abus particuliers, mais celle de l'Administration entiere; l'on indique comme le meilleur moyen pour y parvenir, le rétablissement des Etats Généraux; on désireroit au moins qu'à leur défaut chaque Province eût des Députés en Cour pour défendre ses intérêts, comme il y a des Députés du Commerce: & ce jour, où les sujets auront recouvré cette précieuse liberté, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le Roi & la Nation contre les Ministres & les Magistrats.

25 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe* a encore repris son cours, il faut voir si cela durera.

26 *Mai.* M. le Moine, Sculpteur, vient de mourir: c'étoit un artiste d'un talent rare & d'une modestie plus rare encore.

26 *Mai.* La Reine a fait la semaine derniere à Marly une dérogation à l'Etiquette, encore plus grande que celle de manger avec les hommes: elle a reçu à souper Madame la Comtesse de Maurepas, Madame de Sartine & Madame Amelot, trois femmes de Ministres qui en cette qualité avoient été jusques alors exclues de cet honneur. Madame de Maurepas en a été si enchantée, que n'osant rien refuser de ce que S. M. lui offroit, & se forçant de manger tout, elle en a eu une indigestion violente. On connoît l'excessive vanité de cette Dame, & d'ailleurs

l'aversion que la Reine a pour son mari & pour elle ; on ne peut regarder cette faveur que comme un trait de politique suggéré à la Reine pour plaire au Roi, qu'on sait avoir beaucoup d'amitié pour la Comtesse.

27 *Mai*. Le nouvel entrepreneur de l'Opéra ayant en vain cherché à capter les suffrages du public par toutes ses innovations, par son *Prologue des trois Ages de l'Opéra*, par le début des Demoiselles Cécile & Dorival, de danseuses transformées en actrices, & de femmes tour-à-tour transformées en hommes dans le *Devin du Village*, par celui de la Demoiselle Audinot faisant le rôle de *Polimnie* dans l'Acte ci-dessus cité, a eu recours à une seconde nouveauté : c'est la *Fête du Village*, paroles de M. Desfontaines, musique de M. de Gossec. Cet intermede, mêlé de chants & de danses, n'est autre chose qu'un Ballet Pantomime, où l'on a joint quelques couplets qu'on a cru gais, parce qu'ils sont quelquefois orduriers, mais qui ne sont réellement que grossiers & plats. La musique ne portant sur aucun fond, vague & sans objet, ne peut produire une grande sensation ; on y a trouvé quelques jolis airs.

28 *Mai* 1778. Avant de laisser ouvrir le Colysée, M. le Lieutenant-Général de Police, instruit que ce bâtiment périclitoit, l'a fait visiter, & sur le rapport qu'en effet il n'y avoit pas sûreté pour le public, a exigé qu'on en fît les répara-

tions nécessaires. Les créanciers s'y opposent & c'est une nouvelle contestation à joindre aux anciennes, qui ne peuvent que tourner au détriment des uns & des autres & retarder les plaisirs des amateurs.

28 *Mai* 1778. Les Comédiens François qui, il y a quinze ans, eurent l'indignité de refuser d'accorder ses entrées à un arriere-petit-fils de Racine, quoique personne de la famille n'en jouît & que cette famille même eût des répétitions à former contre eux pour les représentations d'*Athalie*, dont le fils peu avant sa mort avoit vainement réclamé sa part (anecdotes qui se trouvent détaillées au Volume premier des *Mémoires Secrets &c. de Bachaumont*, sous les dates des 19 & 27 Septembre 1762 & 21 Mars 1763.) viennent aujourd'hui de les accorder *proprio motu* à un autre arriere-petit-fils de ce grand homme, aussi par les femmes, qui ne les demandoit pas: c'est M. de Morembert, Directeur des Fermes. Le mercredi 20 de ce mois la troupe, après avoir arrêté de lui faire cette faveur, a député vers lui pour la lui annoncer, & le lundi 25, jour de l'assemblée des Comédiens, il est allé les en remercier.

28 *Mai*. M. de Voltaire, loin d'être tout-à-fait quitte de l'accident que lui a occasionné le fatal présent de son frere Caïn, le Maréchal Duc de Richelieu, est retombé plus gravement, & quoiqu'on ne puisse savoir au juste son état

par le silence que gardent ses domestiques, ses parens & ses amis, quoiqu'on ait affecté de rassurer le public dans le *Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il ne succombe cette fois.

Il paroît que la crainte de voir arriver des Prêtres autour de lui une seconde fois, & le déterminer à quelque démarche confirmative de la premiere, est la cause du mystere qu'on observe. Cependant le Clergé fulmine & menace de ne point enterrer le moribond en terre sainte, s'il persiste dans son scandale & ne satisfait pas au moins à l'extérieur.

29 *Mai* 1778. On se rappelle que M. Marmontel dans sa lettre à M. de Vismes fait valoir son *industrie* pour remettre à neuf les opéra de Quinault : sur cet aveu on lui a fait adresser un avertissement par le Receveur de la Capitation, de trouver bon qu'en vertu de cette découverte il le mette sur son rôle des contribuables en ce genre d'imposition & le taxe d'autant plus fortement qu'il convient la porter à un point qu'on ne connoissoit pas encore.

30 *Mai*. Rien de plus propre à avilir la Croix de St. Louis, que la maniere dont on la prodigue aujourd'hui indistinctement aux gens les moins faits pour la porter, soit par leur état, soit par leur personne, soit par leur conduite. On voit avec indignation des Exempts de Police en être décorés, de jeunes gens de famille, enfermés par leur inconduite & obligés de quit-

ter le service, sortir de leur retraite avec cette décoration, dont on connoît la devise: *Virtutis bellicæ præmium*; enfin aujourd'hui vient de naître dans le monde un nouveau Chevalier de cet Ordre, M. le Chevalier de Sauvigny. Il y a vingt ans qu'il a porté la bandouliere de garde du corps du Roi de Pologne Stanislas; depuis ce poëte médiocre n'a fait d'autre campagne que dans les marais de l'Hélicon, n'a terrassé d'autre ennemi que M. de la Harpe qu'il a traîné dans le ruisseau; mais favorisé de la cour pour laquelle il a fait des Divertissemens, & surtout du Comte d'Artois, il a ambitionné cet honneur & l'a obtenu.

30 *Mai* 1778. Il y a six mois que le Gouvernement n'a point voulu tolérer l'annonce d'une Coëffure allégorique *aux Insurgens*; aujourd'hui il ne trouve plus mauvais qu'on les célebre par un dessin politique, où l'on caractérise leur triomphe: il est intitulé *l'Amérique Indépendante.* Il a été exécuté par M. Borel; & M. le Vasseur, Graveur du Roi & de leurs Majestés Impériales & Royale, doit le graver. En voici la composition.

On voit M. Franklin qui affranchit l'Amérique; elle embrasse la statue de la Liberté, & Minerve couvre le sage Législateur de son Egide; la Prudence & le Courage renversent leur ennemi, c'est-à-dire l'Angleterre, qui dans sa chute entraîne un Neptune, dont le Trident

eſt rompu. A la droite de la Liberté, l'Agriculture, le Commerce & les Arts applaudiſſent à cette heureuſe révolution. L'eſtampe ne paroîtra qu'à la fin de l'année, & il n'y a encore que les amis de l'auteur qui aient la facilité de voir le deſſin.

30 *Mai* 1778. Le ſuccès de l'établiſſement qu'on vient de faire à Bicêtre pour le poli des glaces, a encouragé d'en former un autre; il s'agit aujourd'hui d'y faire aller des moulins à bras. De cette maniere, outre qu'on évite les ſuites funeſtes de l'oiſiveté, de l'ennui & de la corruption, qui augmentoit par le mêlange des ſujets les plus vicieux avec d'autres qui ne l'étoient pas encore au même degré, on rendra par le produit des travaux cette priſon moins onéreuſe au gouvernement, & l'humanité n'aura plus à réclamer contre l'abus de ces inſtitutions politiques, où des hommes, après avoir troublé l'ordre de la ſociété, finiſſent par lui être à charge le reſte de leur vie, ou ne recouvrent leur liberté que pour devenir plus ſcélérats.

31 *Mai* 1778. M. de Voltaire eſt mort hier ſur les onze heures du ſoir; comme les Prêtres refuſent de l'enterrer, & qu'on n'oſe envoyer ſon cadavre à Ferney, où cependant ſon tombeau l'attend, on eſt à chercher quelque tournure pour y ſuppléer.

31 *Mai* 1778. On parle beaucoup de trois Banqueroutes remarquables, moins par leur im-

portance, ou leur influence dans le Commerce, que par les personnage. Le premier est le Principal du College Duplessis, qui a remis son Bilan, en faisant voir qu'il n'est arriéré que parce que plusieurs grandes maisons, dont les enfans, les peres & les grands-peres ont été élevés dans sa maison, ne payent point.

Le Bourreau est le second: il justifie que son passif n'est que de 150,000 livres, & que son actif sur le Roi est de plus de 180,000 livres.

Enfin Madame Gourdan, femme si essentielle aux plaisirs de la Capitale, est la derniere, qui prouve qu'on ne doit attribuer cet événement qu'à sa grande facilité à se prêter aux amusemens de beaucoup de gens de la cour, qui l'ont constituée en fraix dont ils ne la remboursent point; ce qu'elle démontre également par ses livres de recette & de dépense. On espere que la Police, sentant de quel secours lui est la *petite Comtesse*, (c'est son surnom) ne souffrira pas que ses créanciers la tracassent trop & l'obligent d'interrompre son service.

31 *Mai*. Ce n'est point précisément à l'endroit où les fondemens de la nouvelle Salle de Comédie Françoise étoient déjà jettés par le Sr. Moreau, architecte de la ville, qu'on va la continuer. Le Sr. Wailly, qui entreprend le projet adopté aujourd'hui, la place plus haut, plus près du palais de Luxembourg, afin de faciliter à *Monsieur* la liberté de s'y rendre par

une galerie souterraine. C'est ce Prince qui se charge des frais de la construction, pour lesquels le Roi lui abandonne tout le terrein de l'hôtel de Condé qu'il a retiré de la ville. Il n'est pas encore bien sûr, malgré tout cela, que l'édifice vienne à se perfectionner, les obstacles du local ne devenant que plus considérables, où il est choisi aujourd'hui.

Fin du onzieme Volume.

00102516

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 15 June, 2016